

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Medef 24 :
la méthode Parker

HAUTE-GARONNE

Le marché immobilier
au plus bas

HAUTES-PYRÉNÉES

Le préfet en action

ROSABELLE
FORZY
PDG de Laulhère

Béarn

Le grand retour du béret !



À la une

4 Béarn : le grand retour du béréet !

Dordogne

10 Besse et Aupy Technologies, et ça repart !

12 Medef 24, la méthode Parker

14 Nouvelles Brèves

Haute-Garonne

16 Archea, la croissance sur mesure

18 Casa 93, la mode au Mirail

20 Thales Alenia Space,
40 ans la tête dans les étoiles

22 Le marché immobilier au plus bas

24 Nouvelles Brèves

Gironde

28 Contrat renouvelé entre l'État et la CCI

30 Nouvelles Brèves

Landes

32 Apprentissage : la CMA sonne l'alerte

34 Nouvelles Brèves

Lot-et-Garonne

36 Les 30 ans de Fruit Gourmet

38 Nouvelles Brèves

Béarn

42 Nouvelles Brèves

Pays basque

44 Un « breakée » pour sauver des vies

46 Mota Coworking à Bayonne

47 Une pub TV signée Mayoko

48 Nouvelles Brèves

Hautes-Pyrénées

50 Le préfet en action

54 Pyrénéo, l'union pour la force

56 Cap sur l'impression textile

58 Nouvelles Brèves

Tendances Business

62 Stagnation du climat des affaires

64 Artisanat : alerte sur l'apprentissage

66 Revitalisation annoncée des entrées de ville

68 Cinéma

71 Annonces Légales



ROSABELLE
FORZY
PDG de Laulhère



Béarn
**Le grand
retour du
béret !**



Laulhère, dernière fabrique historique de bérets en France, innove avec la commercialisation d'un béret gavroche et d'un bonnet. Un développement initié depuis Oloron-Sainte-Marie par Rosabelle Forzy, sa dirigeante, qui en près de dix ans a remis sur pied l'entreprise béarnaise et donné au béret une seconde jeunesse.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Jean Dujardin coiffé d'une casquette gavroche, Adriana Karembou portant un béret : les images des deux ambassadeurs tricolores ainsi chapeautés pour la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de rugby ont fait le tour du monde. Confectionnés par la maison béarnaise Laulhère, ces couvre-chefs, au regard des commentaires nombreux et variés à ce sujet, n'ont laissé que peu de monde indifférent. Le béret, symbole parmi les symboles de l'art de vivre à la française, n'a décidément de cesse de faire parler de lui : l'accessoire à l'image longtemps désuète est revenu sur le devant de la scène et de la mode, habitué des podiums et autres tapis rouges quand, il y a quelques années encore, personne n'aurait parié sur lui. Personne, exceptée Rosabelle Forzy, l'actuelle PDG de l'entreprise Laulhère qui, à son arrivée il y a un peu plus de dix ans, a sauvé de la faillite cette fabrique artisanale de bérets.

UN COUP DE CŒUR POUR L'USINE

En 2012, lorsqu'elle visite l'usine située rue Rocgrand à quelques mètres du cœur d'Oloron-Sainte-Marie, la dirigeante se rappelle avoir eu « un coup de cœur » pour le produit tout autant que pour le lieu. La jeune femme, alors âgée de 30 ans et à la recherche d'un challenge entrepreneurial, est sensible « au charme suranné » de cette vieille dame née en 1840, ici en Haut-Béarn. Alors nommée Béatex, l'entreprise est pourtant mal en point, du côté de ses locaux

comme de ses finances : en liquidation judiciaire, elle vit son quatrième dépôt de bilan et l'avenir est loin d'être tout tracé pour un futur repreneur. Malgré l'évidente ampleur de la tâche, Rosabelle Forzy et les co-investisseurs de la holding toulousaine Cargo rachètent la société (qui redevient Laulhère, comme à sa création) pour 200 000 euros et s'engagent à y injecter immédiatement 500 000 euros, pour commencer. 2014 signera ensuite l'acquisition d'un autre fabricant, Blancq-Olibet, situé à seulement 40 kilomètres de là, sur la plaine de Nay : les deux entités seront regroupées sur le site d'Oloron, permettant à Laulhère de devenir le seul acteur sur le marché du béret de conception 100 % française.

LAULHÈRE EN CHIFFRES

- 4,8 millions d'euros de chiffre d'affaires et une croissance de 10 à 12 % par an depuis sa reprise
- 350 000 bérets produits chaque année
- 45 % des ventes à l'export dont le Japon, la Chine et les États-Unis
- 58 salariés
- 1 usine composée d'un atelier de confection, d'un atelier de tricot, d'un atelier de teinture (les fils des bérets étant teintés sur place) et d'un atelier d'ennoblissement
- 1 boutique à Paris 8^e et
- 5 boutiques franchisées à Saint-Jean-de-Luz, Bayonne, Nay, Lourdes et Paris 18^e
- 16 étapes de fabrication et 12 heures de travail cumulées pour la création d'un béret



“Je n’ai pas d’objectifs de croissance obligatoire... je veux me concentrer sur le bien-être de mes employés”

DE 20 À 58 SALARIÉS

Dès sa prise de responsabilités, Rosabelle Forzy, jusqu’ici responsable grands comptes dans le secteur de l’informatique, a la lourde charge de remettre le site de production à flots. « Les machines n’avaient jamais été changées. Il fallait avant toute chose les remplacer », resitue-t-elle. S’ensuivent des investissements, conséquents, qui se sont répétés jusqu’au dernier en date il y a deux ans, à hauteur de 1,3 million d’euros pour moderniser une partie des ateliers et ainsi améliorer le confort de ses salariés. Encore aujourd’hui, Rosabelle Forzy fait de l’environnement de travail de ces derniers sa priorité.

« C’est au centre de mes préoccupations », précise-t-elle. « Je n’ai pas d’objectifs de croissance obligatoire, l’entreprise a atteint une bonne taille : je veux me concentrer sur le bien-être de mes employés. Nous sommes là pour fabriquer des bérets et le faire dans de bonnes conditions. »

UNE EXCELLENCE RETROUVÉE

Pour la PDG, leur porter cette attention est une évidence mais également la garantie d’une qualité toujours optimale des produits fabriqués ici, grâce notamment à un savoir-faire transmis depuis toutes ces années. Une excellence retrouvée souhaitée par Rosabelle Forzy dès le départ de cette aventure : « Nous avons décidé de nous battre contre le « béret chinois » avec un produit non comparable, d’arrêter de tirer les prix vers le bas comme cela a pu être le cas et de nous recentrer sur la qualité. Nous avons beaucoup travaillé à revaloriser le produit ». Aujourd’hui,

Laulhère a revu la liste de ses fournisseurs et de leurs produits, et s’est notamment rapprochée de certains labellisés Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), comme l’est par ailleurs l’entreprise béarnaise elle-même.



DES BÉRETS SUR-MESURE

Si pour Rosabelle Forzy, les bérets d'entrée de gamme restent « abordables » chez Laulhère (affichés à 49 euros) afin que les clients « historiques » ne soient pas lésés, cette dernière évoque la volonté

LAULHÈRE : L'HISTORIQUE

1792 : Création de la Maison Laulhère à Oloron-Sainte-Marie par Pierre Laulhère, négociant en laine qui se lance dans la fabrication de bas en laine.

1838 : Lucien Laulhère, fils de Pierre Laulhère, prend la tête de la Maison Laulhère.

1840 : Grâce au mariage entre Lucien Laulhère et Marie Tournaben, la Maison Laulhère se lance dans la confection de bérets. Elle bénéficie du savoir-faire de la Maison Tournaben qui confectionne des bérets depuis 1810.

1890/1892 : Les ateliers sont installés sur un nouveau site, situé au bord du gave d'Oloron-Sainte-Marie. Depuis ce jour, les ateliers n'ont pas changé de localisation mais ont connu de nombreux aménagements et rénovations.

1975/1983 : La Maison Laulhère met au point ses propres machines à tricoter des bérets.

Cette étape marque le début d'une série d'innovation visant à reproduire les gestes ancestraux de la confection de bérets.

2012 : Rosabelle Forzy prend la tête de Laulhère.





assumée d'être allée « chercher une autre clientèle, davantage haut de gamme mais dans la simplicité ». En 2017, le béret Laulhère est propulsé dans les sphères de la haute-couture et les marques « grand public » s'en emparent, à l'instar de Jacadi, Agnès B ou encore Bonton. « C'était un de nos objectifs : se débarrasser de l'image *has been* que pouvait avoir le béret », remarque la dirigeante. En proposant un produit qualitatif, modernisé et dépoussiéré mais également sur-mesure, l'entreprise béarnaise a

su s'adapter à un marché toujours plus en demande de personnalisation. Du cuir, de la laine mérinos ou bien du cachemire, des strass, des paillettes, des écussons, des couleurs diverses... : le champ des possibles se décline à l'infini ou presque chez maison Laulhère et les clients parmi les plus exigeants ne s'y trompent pas. Ces derniers sont définitivement pourvoyeurs, en témoignent les deux nouveaux produits tout juste mis à la vente et qui, contre toute attente, ne sont pas des bérets.

“ Nous voulions nous débarrasser de l'image *has been* que pouvait avoir le béret ”

UNE CASQUETTE ET UN BONNET

« Il y a une vraie demande sur le marché des accessoires. Les gens veulent d'autres produits mais toujours de qualité avec une confection 100 % française », explique Rosabelle Forzy. Un béret gavroche, identique justement à celui porté par Jean Dujardin il y a quelques jours, et un bonnet sont ainsi nés après deux à trois ans de R&D menés en interne, notamment pour la casquette gavroche dont la conception s'avère complexe et donc coûteuse. « Nous avons travaillé sur un produit innovant afin de créer une casquette avec moins de piquages, que nous puissions proposer à 99 euros », souligne la dirigeante de la Maison Laulhère dont les nouveautés sont

“ Nous avons décidé de nous battre contre le béret chinois et d’arrêter de tirer les prix vers le bas ”

à la vente sur le site, en boutiques et chez les revendeurs depuis ce 20 septembre. Pour autant, si l’entreprise voit plus loin que le bout de son béret, ce dernier reste et restera son produit iconique et historique selon la jeune femme. Et lorsqu’il s’agit d’évoquer l’avenir de la PME béarnaise, Rosabelle Forzy résume : « Nous voulons avant toute chose continuer à faire du Lauhère. » ■



Besse et Aupy Technologies **Et** **ça repart !**

Placé en liquidation judiciaire après les violents orages qui ont anéanti son outil de travail en juin 2022, l'équipementier de Ribérac a été repris en mars 2023 par Kevin Viaud, un ingénieur parisien de 38 ans reconverti dans le conseil aux industriels. Les premiers résultats sont prometteurs.

Par Léontine AMART

Nouveau nom, nouveau logo. L'entreprise Besse et Aupy, rebaptisée depuis mars 2023 Besse et Aupy Technologies, est de retour après une pause forcée de dix mois. Placée en liquidation judiciaire en octobre 2022, quatre mois à peine après les violents orages qui ont anéanti son outil de travail en juin, la société spécialisée dans l'équipement de véhicules de remorquage a trouvé un repreneur en la personne de Kevin Viaud, un ingénieur parisien de 38 ans reconverti dans le conseil aux industriels.

« Je cherchais une entreprise au sein de laquelle je pourrais développer les solutions que j'apporte à mes clients dans le cadre de mon activité de consultant et je suis tombé sur l'annonce légale qui faisait état du placement en liquidation judiciaire de Besse et Aupy », explique le nouveau propriétaire de l'entreprise basée à Ribérac. « Il ne



“ Nous allons d’abord réaffirmer notre vocation d’équipementier auprès des entreprises de dépannage, des administrations (Sdis, police) et des associations ”

m'a pas fallu très longtemps pour me projeter à la tête de la société. La marque Besse et Aupy était forte et son potentiel de développement certain. »

LE BÂTIMENT A ÉTÉ RACHETÉ 40 000 EUROS

Depuis Paris, où il passait encore tout son temps, l'ancien ingénieur passé par EADS Sogerma services, Bombardier ou encore Safran, s'est rapproché de la Communauté de communes du Périgord Ribéracois (CCPR), alors candidate au rachat des bâtiments de Besse et Aupy (ou de ce qu'il pouvait en rester après les intempéries de juin 2022). « L'intercommunalité a acquis le site pour 40 000 euros et pris l'engagement de le réhabiliter pour la somme d'un million d'euros », raconte celui qui a su pour sa part convaincre le tribunal de commerce de Périgueux de lui céder l'ancien fleuron industriel.

Les travaux de réfection ont démarré en juin 2023, mais sont encore loin d'être terminés. « Compte-tenu de l'ampleur des dégâts, il faudra probablement encore plusieurs mois avant de pouvoir intégrer les bâtiments », concède le patron de Besse et Aupy Technologies qui a trouvé momentanément la parade pour relancer l'activité. « Nous avons créé un atelier de chaudronnerie, une cabine de peinture et une cabine de grenail- lage en extérieur », détaille celui qui a laissé parler son expérience pour gérer la situation. « J'ai appliqué à l'entreprise les conseils que je dispensais et que je dispense encore

“ Nous nous positionnerons sur le marché de la sous-traitance (ferroviaire, défense, aéronautique) ”

dans le cadre de mon travail de consultant pour les industriels », confie Kevin Viaud, dont les efforts d'imagination n'ont pas tardé à produire leurs effets. Alors que beaucoup la disaient condamnée à disparaître sous peu du paysage industriel périgourdin, Besse et Aupy Technologies a réussi à honorer sa première commande en juillet 2023, moins de deux mois après la reprise de son activité. « C'était une dépanneuse faite sur mesure pour la société Depann' express implantée en Charente », précise Kevin Viaud.

UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS COMPÉTENTS

Le jeune chef d'entreprise garde la tête froide. S'il a pu relever ce premier pari avec autant d'aisance, c'est parce qu'il a pu s'appuyer sur une équipe de 13 personnes, composée de 5 cadres (commercial, achat, production, bureau d'études, qualité et service après-vente) et de 8 métalliers (chaudronniers, peintres et équipementiers). « Tous sont des anciens salariés de Besse et Aupy », note Kevin Viaud, qui se défend d'avoir « repris » le personnel de l'entreprise liquidée. « Je considère qu'ils ont été recrutés en raison de leur savoir-faire, de leur expertise, et surtout de leur motivation. Les huit métalliers savent que demain, ils

seront appelés à former les futures recrues de l'entreprise. »

Car le dirigeant ne manque pas d'ambitions pour la PME ribéracoise dont il veut diversifier l'activité en s'appuyant sur les compétences de ses équipes. « Nous allons d'abord réaffirmer notre vocation d'équipementier auprès des entreprises de dépannage, des administrations (Sdis, police) et des associations pour lesquelles Besse et Aupy avait l'habitude de travailler », confirme le jeune ingénieur, qui entend au passage valoriser correctement le savoir-faire de la marque. « Dans un deuxième temps, qui pourrait arriver très vite, nous nous positionnerons sur le marché de la sous-traitance : le ferroviaire, la défense ou encore l'aéronautique qui ont d'importants besoins en la matière. Or l'entreprise a le bon profil pour répondre à certaines commandes, qu'il s'agisse de pièces chaudronnées ou à peindre », veut croire Kevin Viaud, convaincu que le nouvel essor de Besse et Aupy Technologies dépendra de sa capacité à s'ouvrir à de nouveaux marchés. ■

BESSE ET AUPY EN RÉSUMÉ

L'histoire de Besse et Aupy est tout sauf un long fleuve tranquille. Fondée en 1974, la PME a connu son âge d'or pendant les années 1980. De ses ateliers sortaient chaque année 250 engins de relevage entièrement équipés, dont certains étaient même exportés en Belgique. Placée en redressement judiciaire en 2014, la société a été rachetée par le leader du dépannage en Dordogne, Philippe Verdier et son associé, le concessionnaire automobile Christophe Deluc, qui s'est retiré de l'affaire en 2020. Besse et Aupy employait 31 salariés au moment où Philippe Verdier a déposé le bilan.



KEVIN VIAUD
DG de Besse et Aupy Technologies

Medef 24 La méthode Parker

À l'occasion de son assemblée générale, le Medef Périgord a offert à ses adhérents une conférence avec un invité de marque : Tony Parker. Le basketteur et entrepreneur en a profité pour partager quelques-unes de ses méthodes.

Par Marie LEMAITRE

Dans le Palio de Boulazac, mythique salle de basket périgourdine, l'ambiance est fébrile. Les quelque 1 000 adhérents du Medef présents ce mardi 26 septembre au soir attendent le clou du spectacle : Tony Parker. Et ils ne sont pas déçus. Tel un chauffeur de salle, il met le feu, en envoyant au passage au petit tacle aux Lakers de Los Angeles, son équipe ennemie lorsqu'il jouait aux Spurs de San Antonio en NBA. Mais c'est bien pour parler entrepreneuriat que l'ancien champion de basket est présent. Et s'il a choisi la Dordogne pour cette visite, ce n'est pas un hasard. C'est Thomas Dubiez, ami d'enfance et ancien camarade de l'Insep (institut national du sport, de l'expertise et de la performance) qui l'en a convaincu.

FAIRE SES PREUVES

À la tête d'Infinity Nine Group, composé d'une quinzaine d'entités, Tony Parker a axé sa carrière de chef d'entreprise sur trois pôles : le sport, l'éducation et l'art de vivre. Station de ski, ASVEL Lyon-Villeurbanne, vignobles, académies de formation... Le futur investisseur dans l'émission *Qui veut être mon associé ?* est à

“ Il faut savoir déléguer, faire confiance à ses équipes ”



© Loïc Mazalrey

l'affût de la moindre opportunité. Car « si les gens ne se moquent pas de toi quand tu leur expliques ton rêve, c'est que tu ne rêves pas assez grand », résume-t-il aux Périgourdins.

Un discours rodé pour celui qui intervient depuis deux ans, deux fois par mois dans des entreprises pour parler leadership, motivation des salariés et transmission. Lui-même a parlé de son modèle : Magic Johnson. « Avant même la retraite, je voulais préparer mon avenir, et j'ai voulu le rencontrer, car c'était un exemple incroyable, c'est l'un des joueurs qui a le plus réussi après sa carrière. » Son conseil ? « Faire le plus de réseau tant que l'on est encore en activité, car une fois que tu arrêtes de jouer, on t'oublie très vite. Alors j'ai rencontré beaucoup de chefs d'entreprises, des CEO... » Si les entrepreneurs périgourdins ne sont pas des joueurs professionnels de basket, ces conseils ont fait écho dans la salle. Tony Parker leur rappelle ainsi de « toujours faire leurs preuves » et de « parler le langage de leurs pairs, gagner leur respect ».

UNE « FRENCH MAFIA »

Avec humilité, le sportif et patron a également partagé son expérience entrepreneuriale, en rappelant qu'il est important de savoir s'entourer. « J'aime être avec des gens plus intelligents que moi, leur parler de mes

“ Si les gens ne se moquent pas de toi quand tu leur expliques ton rêve, c'est que tu ne rêves pas assez grand ”



projets, et être entouré de gens qui savent me dire non et me challengent. » Lui a sa « French Mafia » comme il la nomme et à ce titre il a fait la part belle aux femmes, qui représentent plus de la moitié des salariés de son entreprise et qui « savent lui parler franchement ». Une déclaration qui a touché le public. Le père de deux enfants a d'ailleurs été interrogé sur le juste partage entre famille et travail. « Il faut savoir déléguer, faire confiance à ses équipes. » Face à un contexte économique morose, le champion a fait preuve d'optimisme face aux adhérents du Medef Périgord : « Là où il y a une période de crise, je vois des opportunités », note Tony Parker. « Il ne faut pas subir la pression ni l'ignorer, c'est quelque chose de positif. » ■



Christophe Fauvel,
président du Medef 24
et Tony Parker

LE MEDEF 24 MONTE EN PUISSANCE

L'antenne périgourdine du Medef se porte bien puisqu'elle a vu ses effectifs gonfler de 123 adhérents en une année, portant son nombre total à 1 200, soit « l'un des plus grands Medef sur le plan national », se félicite Christophe Fauvel. Depuis huit ans, le syndicat compte en moyenne trois nouveaux membres par semaine, et représente 40 % d'emplois dans le département. Dans son discours, le président du Medef Périgord en a profité pour rappeler l'importance de « remettre l'industrie à l'entrée du village, la crise sanitaire ayant redoré le blason des territoires ruraux ». Il a également fait part de son inquiétude sur la zéro artificialisation nette qui va « compliquer le développement de l'économie ».

Saint-Saud-Lacoussière

LUTTER CONTRE LA PÉNURIE DE STATIONS ESSENCE

Dans cette commune d'à peine plus de 800 habitants, nichée entre Nontron et Thiviers au cœur du Périgord Vert, les habitants se sont mobilisés pour sauver leur station essence, qui a pu rouvrir ses portes en juillet. Grâce à une campagne de financement - ils avaient besoin de 280 000 euros - ils ont collecté 170 000 euros et contracté un prêt pour les fonds restants. Ils ont ainsi pu rouvrir la station, la seule à 15 km à la ronde, en formant une SAS composée de 35 habitants du village. Finis les dizaines de kilomètres pour trouver du carburant, problème récurrent dans les communes rurales et isolées, et la station écoule environ plus de 1 000 litres de carburant par jour, en fonctionnant de manière autonome, sans enseigne ni employé.



Coulounieix-Chamiers **S'INFORMER SUR LA CYBERSÉCURITÉ**

Groupama organise, le mercredi 4 octobre à 18 h 30, une conférence d'information gratuite autour du risque cyber et le RGPD (règlement général sur la protection des données). Destiné aux TPE/PME, l'événement sera animé par des experts de la cybercriminalité au pôle consulaire Créa-vallée : des enquêteurs de la gendarmerie nationale, un représentant périgourdin du club DPO (data protection officer), le directeur général de Cybex assistance, ainsi que le référent numérique de la chambre des métiers. Cet événement s'adresse aux chefs d'entreprises, et particulièrement les TPE/PME car sur les quelques 347 000 attaques qui ont touché des entreprises, 330 000 concernaient des PME. **Pour s'inscrire : <https://urlz.fr/njN2>**



Périgueux

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT SORT DE TERRE

La pose officielle de la première pierre de la maison départementale de l'habitat avait lieu le 25 septembre. L'objectif de ce projet est de regrouper en un seul et même lieu, à Périgueux, sept structures publiques et semi-publiques au service de l'aménagement du territoire et de l'habitat : l'Adil24 (Agence départementale d'information sur le logement), Soliha (Association solidaire pour l'habitat), l'Agence technique départementale (ATD24), le CAUE (Conseil en architecture urbanisme et environnement), l'office HLM Périgord Habitat, la Semiper (Société d'économie mixte d'Équipement du Périgord) et le service habitat du Département. Le chantier devrait s'achever à l'automne 2024, pour un coût total de 13,5 millions d'euros hors taxes, et accueillir 280 salariés début 2025. Elle rejoindra les nouvelles constructions du quartier d'affaires de Périgueux.

Périgueux

UN PREMIER COMMERCE DANS LE QUARTIER D'AFFAIRES

Café Couleur a ouvert ses portes, lundi 25 septembre, dans le quartier d'affaires de Périgueux. Il s'agit d'un coffee shop proposant également de la restauration rapide, où tout est fait maison, et local. Nils Palard et Élinor Hathaway ont mis l'accent, dans cet établissement à la déco industrielle, sur la qualité de leurs cafés et thés « d'exception ». Il s'agit du tout premier établissement de restauration dans ce quartier en développement de Périgueux, où « on ne manque pas de bouches à nourrir », sourit le cogérant. Le binôme bénéficie déjà de l'aide de deux salariées et espère rapidement « devenir un acteur du quartier, il y a beaucoup de choses à faire, et c'est ce qui nous plaît ». À terme, 1 600 salariés devraient faire vivre le quartier en journée. Le café accueille désormais ses clients du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.



L'équipe du
Café Couleur

© D. R.



© SPST 19-24

Dordogne

LE SPST SE MOBILISE POUR OCTOBRE ROSE

Le Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze Dordogne se mobilise, cette année encore, pour Octobre Rose. Pendant tout le mois, des plaquettes seront mises à disposition dans les centres, tout comme des flyers sur le dépistage. Si au sein du service, la sensibilisation se fait tout au long de l'année, elle est renforcée pendant ce mois symbolique et les professionnels rappellent l'importance de la prévention, par la mammographie et l'autopalpation. Et, pour envoyer un signal fort à tous les Périgourdins, pour alerter et marquer les esprits, le SPST, en partenariat avec le comité féminin Dordogne, installera, route de Lyon à Périgueux, des balles de foin roses.



Archea. La croissance sur mesure

Archea, la franchise toulousaine spécialisée dans l'aménagement de placards et dressings, vient d'inaugurer l'extension de son site de production à Saint-Sulpice-la-Pointe (81). Un outil qui va permettre à l'enseigne de développer son réseau.

Par Bérengère BOSI

Dans cette usine située à Saint-Sulpice-la-Pointe (à la frontière du Tarn et de la Haute-Garonne) les panneaux de bois mélaminé montent et descendent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, portés par un bras articulé qui les déplace d'une pile à une autre. « Chaque panneau pèse 70 kg », indique Sébastien Siguier, directeur de l'usine Somepan qui fabrique les aménagements de placards et bibliothèques sur-mesure commercialisés par l'enseigne Archea. 350 000 euros ont été investis cet été dans cette nouvelle machine : un

stockeur – le deuxième après celui acheté en 2021 – qui place les panneaux sur la pile la plus opportune pour accélérer la cadence de production. « Grâce à cet équipement, nous optimisons notre matière première : avant, 30 % de la matière coupée était jetée. Le stockeur nous a permis de diviser les pertes par deux ». Car la machine, reliée au poste de découpe, est capable d'utiliser les chutes pour y découper des pièces de petites tailles.

SÉCURISER LA PRODUCTION

L'usine, qui occupe désormais un espace de 3 000 m², vient de voir sa surface multipliée par deux. « Nous avons installé une seconde ligne de production qui va nous permettre d'augmenter notre production de 60 % », précise le directeur. Calibré jusque-là pour transformer 1 700 m² de panneaux de bois par semaine, le site pourra désormais en traiter 2 700 m².

“ L'usine, qui occupe désormais un espace de 3 000 m², vient de voir sa surface multipliée par deux ”

La seconde usine Somepan, située à Noilhac (81), transforme quant à elle 1 000 m² de panneaux par semaine. « Cet agrandissement va nous permettre de sécuriser notre production et de répondre aux besoins de nos franchisés », se félicite Marc Beilles, président d'Archea. Les usines Somepan, propriétés du groupe toulousain SEA qui porte la franchise Archea, pourront ainsi honorer 70 % des commandes des 60 magasins du réseau. « Pour le reste, nous avons un partenaire en région parisienne qui fournit les points de vente situés à proximité de la capitale ».

UN SHOWROOM ET UN ESPACE DE FORMATION

Au total, SEA a investi 2,7 millions d'euros en 2023 pour son site de Saint-Sulpice-la-Pointe. En plus de l'agrandissement de l'usine, un nouveau showroom et un espace de formation ont été aménagés. Dans le concept store de 100 m² (la taille moyenne d'un point de vente) « nous montrons les nouvelles conceptions à mettre en avant et proposons des idées pour aménager les magasins », explique le président. À côté, un espace formation accueillera les franchisés. « Chaque nouvel adhérent reçoit une formation de sept semaines dispensée par nos soins pour s'imprégner de la culture d'Archea et adopter nos techniques commerciales. »

DÉPLOIEMENT À L'OUEST

Créée en 1984 sous le nom des As du placard, l'enseigne, devenue Archea en 2000, poursuit sa croissance. « Actuellement, il y a 60 points de vente en France. Six ont été créés en 2023, mais nous visons en général un rythme de 3 à 4 ouvertures par an », précise le président. La Haute-Garonne compte trois magasins Archea, à Toulouse, Portet-sur-Garonne et Saint-Orens-de-Gameville. L'enseigne est également présente à Albi dans le Tarn, et, plus à l'ouest, Pau, Bayonne ou encore Bordeaux. « Nous cherchons à

“ L'investissement nécessaire à l'ouverture d'un point de vente est d'environ 180 000 euros ”

poursuivre notre déploiement à l'ouest de la France. Nous pensons notamment à La Rochelle, Nantes Sud, Rennes Sud ou encore Saint-Brieuc. Nous renforcerons le maillage à l'est de la France dans un second temps », indique Philippe Perlemoine, directeur du réseau Archea. L'entreprise a en effet décidé de fonctionner par zone géographique pour optimiser les transports. Les commandes des magasins partent chaque semaine depuis l'usine de Saint-Sulpice-la-Pointe.

100 MAGASINS DANS 10 ANS

L'enseigne privilégie pour ses emplacements les axes principaux entrant dans les villes. « Pour qu'un magasin fonctionne, il faut qu'il soit situé dans une zone géographique qui compte 200 000 habitants au moins », explique Philippe Perlemoine. L'investissement nécessaire à l'ouverture d'un point de vente est d'environ 180 000 euros et le chiffre d'affaires annuel moyen

de 600 000 euros au bout de trois ans d'existence. « D'ici à 10 ans, nous pourrions atteindre les 100 magasins en France. Notre objectif est d'aller sur une croissance modérée et raisonnable pour accompagner aux mieux nos adhérents », affirme Marc Beilles. Le président du réseau souhaite avant tout entretenir ce qui fait selon lui la spécificité d'Archea : la qualité du service. « Nous ne sommes pas seulement des fournisseurs de mobilier. Chez nous, chaque enseigne salarie son propre poseur. Cela fait la différence auprès des clients ». ■

ARCHEA EN CHIFFRES

60 magasins
 franchisés en France
 CA du réseau : 33 M€
 CA des usines
 Somepan : 5,9 M€
 Effectif des usines
 Somepan : 36 salariés



SÉBASTIEN SIGUIER
 directeur de Somepan

MARC BEILLES
 président d'Archea



Défilé à
la Reynerie

Casa93 La mode au Mirail

© Jean-Marc Hebrich

Créée en 2017 en Seine-Saint-Denis, la formation gratuite aux métiers de la mode s'est implantée depuis un an à Toulouse, dans le quartier du Mirail. Une première année riche en projets et en collaboration.

Par Maxime FAYOLLE

Sur le parvis de la place Abbal, en sortie du métro Reynerie, on est entouré par le gris du béton et par d'immenses barres, témoins de l'urbanisation des années 70. On entend au loin les cris des guetteurs de ce quartier du Grand Mirail, classé prioritaire, où le taux de chômage frôle avec les 40 %. On ne s'attend pas à trouver, sur la dalle à l'étage, une école de mode. C'est pourtant là que la Casa93 a voulu s'ins-

taller. « C'était ma volonté », martèle Nadine Gonzalez. « J'ai d'abord lancé cette école dans les favelas du Brésil. » Elle y est restée 12 ans pour former prostituées et femmes sorties de prison. À son retour en France, en 2017, elle a recréé la Casa en Seine-Saint-Denis avant d'ajouter une extension à Toulouse l'an passé.

UPCYCLING, LE « SURCYCLAGE » DES VÊTEMENTS

L'école dure 1 an, elle est gratuite et destinée à des jeunes de 18 à 25 ans en décrochage scolaire et en difficulté financière. « Sur les 14 élèves de la promo toulousaine, 4 sont issus du Grand Mirail », détaille Anne Péchoux, la coordinatrice de l'antenne 31. « On a des jeunes avec des profils techniques qui savent coudre et dessiner, mais ce n'est pas obligatoire. Certains ont une très grande créativité, d'autres sont très doués en photo. On cherche des profils complémentaires pour imaginer, fabriquer et mettre en valeur nos créations. » La formation est basée sur le principe de l'upcycling. « C'est-à-dire qu'on fabrique des vêtements neufs

avec des habits existants. On travaille avec des stocks d'invendus que nous donnent nos partenaires. On n'achète rien », précise Anne Péchoux.

VUITTON, HERMÈS ET MUGLER

C'est ensuite la créativité qui fait le reste. D'une idée folle naissent bien souvent des vêtements qui dénotent dans un univers parfois très conformiste. C'est ce qui attire les grands noms de la mode. « À Paris, nous sommes partenaires avec Vuitton, Hermès, Balenciaga... À Toulouse, c'est la maison Mugler qui nous a demandé de revisiter leurs tenues iconiques », explique Anne Péchoux. Les idées des jeunes servent ensuite de base aux directeurs artistiques de ces marques qui sont libres de s'en inspirer.

D'autres partenaires vont plus loin et créent des collections éphémères avec la Casa. C'est le cas à Toulouse avec Laines Paysannes (dans l'Aude) et l'Atelier Tuffery (en Lozère). « En ce qui concerne la laine, c'est un projet de A à Z. On commence par la tonte des brebis jusqu'à la commercialisation des tenues », s'enthousiasme la coordinatrice de la Casa Mirail. « Pour Tuffery, on a développé une ligne maison avec des poufs en jean et des kimonos d'intérieur. » Chaque partenaire rémunère la Casa entre 10 et 15 000 euros pour une collection.

“ On fabrique des vêtements neufs avec des habits existants ”



© Maxime Fayolle

ANNE PÉCHOUX
 Coordinatrice de l'antenne du Mirail

EN VITRINE DES GALERIES LAFAYETTE

Le principal partenaire de la Casa reste Les Galeries Lafayette. Depuis 5 ans, les Galeries soutiennent le projet par des dons de vêtements, des stages offerts aux élèves de l'école et des opérations comme l'arrondi en caisse. À Toulouse, cinq tenues ont été affichées en vitrine du magasin situé à deux pas du Capitole. Des looks inspirés de la collection créée de toute pièce par les 14 élèves. « C'est un exercice collectif qui n'est pas facile », détaille Anne Péchoux. « Ils ont dû se pencher tous ensemble sur la création de 25 pièces. Les égos peuvent parfois s'écharper ! » La collection, intitulée Mycélium, est le point d'orgue de la formation. Les tenues ont eu droit à un défilé au château de la Reynerie début septembre en présence des parrains de la promo, les designers Marithé et François Girbaud. L'occasion de rapprocher le quartier et l'école et de redorer l'image du Mirail.



© Maxime Fayolle

À LA RECHERCHE DE PARTENAIRES PRIVÉS

Alors que la deuxième promotion arrive le 12 octobre, la Casa Mirail recherche de nouveaux partenaires. « Sur 200 000 euros de budget, on estime que 75 % proviennent des acteurs publics et 25 % du privé. On aimerait passer à 50-50 », calcule Anne Péchoux. « On démarché toutes les entreprises, même si elles ne sont pas dans la mode. Elles peuvent accompagner un élève pour l'année, faire venir leurs salariés en immersion. On peut réfléchir à donner un coup de neuf aux uniformes de l'entreprise si elle en a ! On l'a fait avec des certains agents de la mairie par exemple. » Histoire de remplacer le gris par un nouveau monde tout en couleurs. ■

Thales Alenia Space

40 ans

la tête dans les étoiles



Le fabricant de satellites a célébré les 40 ans de son site toulousain mi-septembre. L'occasion de revenir sur sa réussite industrielle, présenter ses dernières innovations technologiques et inaugurer un incubateur de start-ups.

Par Maxime FAYOLLE

L'aventure commence presque par un terrain vague. « C'est la mairie qui a acheté le domaine de Candie en 1976 pour permettre l'implantation d'entreprises », rappelle le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc. À l'époque, les hectares de terres agricoles s'étendent à perte de vue. Au loin, le château Candie construit à la fin du XII^e siècle règne sur les lieux. Rien ne laissait présager l'installation du fleuron français et mondial de l'ingénierie satellite.

UNE VÉRITABLE COOPÉRATION EUROPÉENNE

C'est pourtant ici que Thomson-CSF choisit de s'installer en 1983 – notamment en raison de la proximité avec le CNES. Puis en 1998, l'entreprise devient Alcatel Space. Enfin, la fusion avec Alenia Spazio donnera Thales Alenia Space (TAS) en 2005. Le mastodonte est donc aujourd'hui aux deux tiers français (67 % détenus par Thales) et à un tiers italien (33 % détenus par Leonardo). Une véritable coopération européenne. Mais TAS n'en oublie pas moins ses racines puisque l'entreprise a signé une convention de mécénat avec la mairie pour le domaine de Candie. Un don d'un montant de

10 000 euros : « Nous honorons non seulement notre héritage, mais aussi l'avenir que nous bâtissons avec nos partenaires locaux », se félicite Denis Allard, le directeur du site toulousain.

PUCES ÉLECTRONIQUES FABRIQUÉES À TOULOUSE

L'avenir passe avant tout par une autonomie de production sur certains composants. Sur ce point, le site toulousain se distingue depuis un an par un partenariat avec la société Synergie CAD (basée dans les Alpes-Maritimes). « Nous fabriquons des puces électroniques complexes clé en main », précise Philippe Laban, son directeur. Alors que la pénurie de semi-conducteurs a paralysé les chaînes européennes pendant plusieurs

“ Nous allons
fabriquer 100 000 puces
électroniques
par an à Toulouse ”



© Thales Alenia Space - Laurent Barrainco



© Maxime Fayolle

Au centre Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse et Hervé Derrey, directeur général adjoint Espace de TAS

mois, cette unité de production française est une bouffée d'air pour Thales Alenia Space.

Toutefois, pas de quoi concurrencer la production asiatique en quantité. L'objectif est de produire 100 000 pièces par an et les usages seront multiples. « On a des clients dans l'automobile, le médical, la téléphonie, l'intelligence artificielle... », liste Philippe Bondeau, le directeur industriel électronique de TAS. Le spatial est évidemment concerné puisque 500 puces fabriquées à Toulouse vont intégrer les satellites Space Inspire de Thales Alenia Space. Celui-ci a la particularité d'être reconfigurable en orbite, ce qui fait que les opérateurs télécoms du monde entier se sont rués sur les commandes l'an passé.

DE L'ISS À MARS, EN PASSANT PAR LA LUNE

Thales Alenia Space développe des satellites aux usages multiples. Ils vont de la communication à la navigation comme Galileo, en passant par l'observation de la Terre avec le programme Copernicus ou encore par le développement d'applications militaires comme le programme français Syracuse. L'exploration spatiale est aussi un aspect phare pour TAS. L'entreprise collabore avec la Station Spatiale Internationale (ISS) en fournissant plusieurs modules. Elle développe également le vaisseau cargo Cygnus pour ravitailler l'ISS en vivres, eau et pièces de rechange. L'exploration pousse toujours plus loin puisque Thales Alenia Space fait partie du programme Artemis de la NASA pour retourner sur la Lune. Une première pierre pour préparer des missions futures vers Mars.

“ SpaceX nous a fait prendre conscience qu'on ne peut plus innover doucement ”

UN INCUBATEUR DE START-UPS INTÉGRÉ

Ces ambitions toujours plus grandes poussent TAS à s'entourer des meilleurs. « En 2014, SpaceX nous a fait prendre conscience qu'on pouvait plus innover doucement », explique Vincent Clot, le directeur innovation ouverte et partenariats stratégiques de TAS.

L'entreprise s'appuie en premier lieu sur ses forces internes avec le Cluster Innovation et le Fablab qui permettent à chacun des 2 800 salariés du site toulousain de mettre en œuvre son projet innovant. Ces derniers mois, TAS est allé plus loin avec la création du Space Business Catalyst. « On recrute des start-ups prometteuses pour travailler dans nos locaux », détaille Vincent Clot. « On les accompagne pendant 6 mois. On fournit l'accès à nos experts techniques, à notre réseau commercial et institutionnel et à des investisseurs pour accélérer les projets. »

Jusqu'à présent, une dizaine de jeunes pousses sont accueillies entre Toulouse et Turin. Parmi les projets incubés, on note celui de la start-up slovaque IPK qui veut garantir la traçabilité numérique des images satellites mais aussi celui des Français de Space Locker qui prônent le satellite partagé, c'est-à-dire coupler les usages au sein d'un seul et même satellite et ce afin d'éviter la multiplication d'objets volants au-dessus de nos têtes. ■

Le marché immobilier au plus bas

Le marché immobilier haut-garonnais n'a jamais été si morose. La Chambre interdépartementale des Notaires constate pour la première fois un recul des ventes, quand les prix poursuivent leur hausse, plus modérément toutefois.

Par Bérengère BOSI

À Toulouse,
Saint-Étienne est le
quartier le plus cher.



© Lilian Cazabet

M^E HENRI
CHESNELONG



© Shutterstock

La Chambre interdépartementale des Notaires (Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne) l'avait anticipé il y a un an : pour la première fois - à l'exception de l'année 2020 atypique du fait de la crise sanitaire - le volume annuel des ventes immobilières tous biens confondus a reculé, de 17 % sur un an, en Haute-Garonne. Les notaires ont ainsi enregistré 31 590 ventes sur la période juillet 2022-juin 2023, contre 37 840 sur 2021-2022. C'est dans le neuf que la baisse des volumes est la plus signifi-

tive, avec 5 310 ventes au total, soit 23 % de moins que l'année dernière. Dans l'ancien, à 10 380, les ventes de maisons ont diminué de 17 %, celles d'appartements de 10 % (13 580 ventes). En cause, « la croissance très rapide des taux d'intérêt », indique M^e Henri Chesnelong, en charge des chiffres de l'immobilier à la Chambre des Notaires interdépartementale et les prix de vente qui ont poursuivi leur hausse, à un rythme toutefois moins soutenu que par le passé. « Les propriétaires ne semblent pas encore être prêts à baisser leur prix, mais cela devrait être le cas dans quelques mois. » Selon M^e Chesnelong, qui prédit une accentuation en 2023-2024 du recul du volume de ventes, une baisse légère des prix semble s'opérer depuis le mois de juillet.

APPARTEMENTS ANCIENS : RALENTISSEMENT DE LA HAUSSE DES PRIX

En Haute-Garonne, sur le marché des appartements anciens, le prix médian du m² atteint 2 950 €, en hausse de 3,1 %, après une précédente hausse de 4,7 %. Balma reste la commune la plus chère (3 460 €/m², + 0,8 %), devant Toulouse (3 280 €, + 2,1 %) et Seilh qui voit son prix au m² augmenter de 10,9% pour atteindre 3 210 €.

À Toulouse, à 5 630 €/m², Saint-Étienne est le quartier le plus coûteux, suivi du Capitole (5 530 €/m²), Saint-Georges (5 220 €/m²), Saint-Cyprien (5 140 €/m²) qui intègre le club fermé des quartiers qui dépassent les 5 000 €/m², les Carmes (5 080/m²) et Saint-Aubin

“ Les propriétaires ne semblent pas encore être prêts à baisser leur prix ”

L'IMMOBILIER NEUF EN CRISE

À 1 829 et 1 458 au premier semestre 2023, les mises en vente et les ventes de biens immobiliers neufs n'ont jamais été si faibles sur l'aire toulousaine, constate l'ObserveR de l'immobilier toulousain. Elles ont respectivement reculé de 39 % et 52 % comparé au premier semestre 2022. « Les désistements représentent 460 logements, soit 28 % d'annulation, 10 % de plus qu'au 1^{er} semestre 2022 », commente l'ObserveR qui explique ce phénomène par la hausse des taux d'intérêt et la frilosité des banques. « Il n'est pas opportun de parler de crise de la demande car c'est bien à une crise du financement que nous devons faire face ». L'ObserveR constate par ailleurs que « pour la première fois à l'échelle de l'aire urbaine, les ventes à propriétaires-occupants sont majoritaires et représentent 59 % des ventes ».

(5 000 €/m²). Juste sous la barre des 5 000 €, Arnaud Bernard (4 950/m²) est un quartier qui monte, avec une hausse de 7,7 % du prix du m² sur un an. Dans le sud-ouest de Toulouse, trois quartiers enregistrent les plus fortes hausses : la Croix de Pierre (+ 15,1 %, 3 030 €/m²), les Pradettes (+ 13,2 %, 2 580 €/m²) et Saint-Simon (+ 11,5 %, 2 760€/m²). Bagatelle, Bellefontaine et Reynerie restent les trois quartiers les moins chers de Toulouse, à moins de 1 500 €/m².

MAISONS ANCIENNES : BALMA, QUINT-FONSEGRIVES ET PIBRAC SUR LE PODIUM

Le prix de vente médian des maisons anciennes en Haute-Garonne s'établit à 285 000 €, en hausse de 3,5 % sur un an, après une augmentation de 5,9 % en 2021-2022. Sur le podium : Balma, Quint-Fonsegrives et Pibrac à plus de 400 000 €. Suivent, Castanet-Tolosan, Ramonville Saint-Agne et Toulouse. Quelques communes situées sur l'axe Toulouse-Saint-Gaudens enregistrent une hausse conséquente de prix : Lherm (+ 12,2 %, 289 500 €), Longages (+ 15,5 %, 252 900€) et Cazères (+ 15,8 %, 198 100).

Après un recul de 5,7 % l'année dernière, le prix médian des terrains à bâtir augmente de 14 % à 98 000 €. 2 320 ventes ont été réalisées, soit « presque 1 000 de

“ Juste sous la barre des 5 000 €, Arnaud Bernard est un quartier qui monte ”

moins qu'à la période précédente », indique M^e Chesnelong. Les ménages achètent plus petit : 34 % des terrains vendus font moins de 600 m² (32 % en 2021-2022).

« UNE POSTURE D'ATTENTE » CHEZ LES POTENTIELS VENDEURS

Dans ce contexte tendu, « ceux qui ne sont pas contraints de vendre optent pour une posture d'attente », observe le notaire. La majorité des ventes - plus de 30 % - concerne ainsi des biens détenus par leurs propriétaires depuis plus de 15 ans, quand il y a 10 ans, ces ventes étaient les moins courantes (19 % en 2013). 25 % des ventes ont toutefois lieu moins de 5 ans après leur achat. Des ventes souvent rendues nécessaires par des séparations de couple ou un besoin rapide de logement plus grand. « Le marché immobilier est devenu bien moins spéculatif que ce qu'il a été il y a peu », conclut M^e Chesnelong. ■



Haute-Garonne **JEAN-MARC CRÉPIN, NOUVEAU CEO DE NAÏO TECHNOLOGIES**

Naïo Technologies, leader mondial de la robotique agricole créé en 2011, annonce la nomination à sa tête d'un nouveau CEO en la personne de Jean-Marc Crépin, 55 ans. Il dirigeait depuis 6 ans la société girondine Azur Drone spécialisée dans le drone de surveillance. Diplômé de l'ESCP Business School, Jean-Marc Crépin a occupé des postes à responsabilité chez KPMG ou encore Cobepa (Belgique), pour qui il a été CEO du fonds BeCapital gérant 148 millions d'euros. Aymeric Barthès et Gaëtan Séverac, cofondateurs et codirigeants de Naïo restent, aux côtés de Jean-Marc Crépin, membres de l'équipe dirigeante désormais renforcée. Pour rappel, Naïo Technologies, société de 70 salariés basée à Escalquens avait levé 32 millions d'euros en décembre dernier pour accélérer le développement industriel et commercial de ses robots agricoles autonomes qui permettent notamment de réduire le recours aux intrants.

Occitanie **RENCONTRE COSMETOPÔLE OCCITANIE : LE DIGITAL AU SERVICE DE LA COSMÉTIQUE**

Cosmed, l'association professionnelle qui réunit les entreprises de la filière cosmétique en France, organise le 12 octobre à Toulouse sa rencontre professionnelle dédiée à la « révolution digitale en cosmétique ». La rencontre Cosmetopôle Occitanie, organisée en partenariat avec l'agence de développement économique régionale Ad'Occ, devrait rassembler une cinquantaine d'entreprises.

Au programme : des conférences sur les apports potentiels de la digitalisation et de l'IA, que ce soit en termes de supply chain, de formulation dermocosmétique ou de distribution. La filière cosmétique compte 215 entreprises en Occitanie (dont 97 sont membres de Cosmed) qui génèrent plus de 2 700 emplois sur le territoire.

Infos et inscriptions sur www.cosmed.fr





Haute-Garonne **PIERRE-OLIVIER NAU RÉÉLU PRÉSIDENT DU MEDEF 31**

À 48 ans, Pierre-Olivier Nau a été réélu le 26 septembre à l'unanimité à la présidence du Medef Haute-Garonne. Il avait succédé en 2020 à Pierre-Marie Hanquiez. Diplômé de Toulouse Business School, il est par ailleurs président de Manatour, groupe spécialisé dans le tourisme économique qui exploite notamment le musée Aeroscopia. Parmi ses ambitions pour ce second et dernier mandat de trois ans : celle de « créer une commission santé pour que cette filière devienne la deuxième jambe économique de Toulouse, à côté de l'aéronautique ». Pierre-Olivier Nau souhaite également travailler sur les sujets relatifs à la fiscalité des entreprises, l'emploi, la formation, le logement ou encore « la croissance responsable ». Le Medef 31 revendique 750 entreprises adhérentes qui emploient plus de 76 000 salariés. Pierre-Olivier Nau vise les 1 300 adhérents à l'horizon 2026.

Toulouse **BIOMÉDICAMENTS : UNE NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION POUR GTP BIOWAYS**

GTP Bioways, société toulousaine de fabrication sous contrat (CDMO) spécialiste de la production de biothérapies, vient de réceptionner une nouvelle unité de bioproduction ; la deuxième cette année. Après l'inauguration il y a quelques mois d'une ligne de production mammifère qui va notamment fabriquer des lots cliniques d'un vaccin nasal contre le Covid, cette nouvelle ligne permettra à GTP Bioways de renforcer ses capacités de production et « d'accompagner les sociétés biopharmaceutiques pendant le développement préclinique et clinique de tout type de protéines thérapeutiques ». Douze millions d'euros ont été investis dans ces deux outils, dont 5,5 issus de subventions France 2030. Créé en 2019 et dirigé par Alain Sainost, GTP Bioways emploie 130 personnes en France et revendique 270 clients dans le monde. La société prévoit un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros cette année et vise le double d'ici à 2028.



Toulouse TROIS PRIX REMIS PAR LA CPME AU FESTIVAL MADE IN 31

La CPME 31 organisait le 21 septembre la 5^e édition du Festival Made in 31 avec 31 exposants de la Haute-Garonne pour mettre en valeur leurs innovations et leur savoir-faire. Au terme de la journée, trois trophées ont été remis à trois entreprises créatives du territoire par le président de la CPME 31, Vincent Aguilera. Le Grand Prix des exposants a été décerné à l'entreprise Delissea et son dirigeant Arnaud Baratte, qui fabrique des tasses à café pour une meilleure dégustation. Le Grand Prix du public est remporté par Simon Buoro d'Ilya qui fabrique des douches écologiques en circuit fermé. Enfin, le Grand Prix du festival est reçu par Philippe Moranne d'Intraterra, qui a développé un procédé pour exploiter les carrières de granit en réduisant les impacts sur les riverains et l'environnement.



Benoît Richard - Dirigeant Peugeot Richart,
Philippe Moranne d'Intraterra et Vincent Aguilera
Président CPME 31



Aéroport de Toulouse-Blagnac LE TRAFIC AÉRIEN RETROUVE DES COULEURS

Au second trimestre 2023, le trafic aérien à l'aéroport de Toulouse Blagnac est revenu à 82 % de son niveau de 2019, soit avant la crise du Covid-19. La reprise du trafic aérien constatée depuis de nombreux mois déjà semble donc se confirmer. C'est surtout les liaisons internationales qui portent cette reprise. Avec près de 1,2 million de passagers, le trafic de Toulouse vers l'étranger est quasiment revenu à son niveau d'avant pandémie. Les vols vers le Maghreb et vers Montréal – avec l'arrivée à Blagnac d'Air Canada – ont notamment battu des records. Pour les vols internes, ce sont plus de 900 000 passagers qui ont transité par Toulouse, soit 70 % du niveau de 2019. Paris reste la destination la plus privilégiée, avant Lyon et Lille.

Toulouse

LE CABINET DE CONSEIL CYLAD ÉLARGIT SON PORTEFEUILLE

Il y a trois ans, Cylad Consulting se portait acquéreur du Suisse Seestatt Consulting & Interim Management AG, devenu Cylad Experts.

Les deux branches « Experts » et « Consulting » sont désormais réunies sous un seul nom : Cylad. Le cabinet fondé par Paul Archer et

Sébastien Chaussoy proposera quatre types d'accompagnement : conseil, expertise advisory, management de transition et formation-coaching. Cylad a recruté 25 personnes l'an passé et atteint la barre des 150 collaborateurs pour 32 millions d'euros de chiffre d'affaires. Un bureau à Munich s'est monté, le huitième pour la marque présente sur trois continents. L'entreprise veut désormais renforcer son accompagnement dans le secteur de la santé, de l'énergie et du développement durable. « Nous voulons aussi développer notre activité auprès des entreprises industrielles en Amérique du Nord », détaille Paul Archer



**PAUL
 ARCHER**
 cofondateur de Cylad



**GUILLAUME
 FAURY**
 PDG d'Airbus

Occitanie

AIRBUS EST L'ENTREPRISE QUI DÉPOSE LE PLUS DE BREVETS DANS LA RÉGION

L'INPI vient de rendre public les brevets déposés en France en 2022. Avec 6,6 % des brevets déposés, l'Occitanie arrive en 3^e place derrière l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 152 brevets déposés, Airbus trône la première place de la région Occitanie devant Groupe Continental (111) et Thales (32). Du côté des PME et ETI de la région, c'est Uwinloc qui remporte la palme avec 11 brevets. Toutefois, l'entreprise toulousaine a été liquidée en janvier dernier et rachetée par le groupe irlandais Paragon. On notera les apparitions au palmarès de Latécoère et Sigfox, avec 10 et 5 brevets. Les deux entreprises ont connu des difficultés ces derniers mois, mais la recapitalisation de Latécoère et le rachat de Sigfox par Unabiz permettent d'envisager l'avenir plus sereinement pour les deux entreprises de la Haute-Garonne.

Contrat renouvelé entre l'État et la CCI

La CCI représentant les 13 CCI territoriales et l'État ont renouvelé leur contrat d'objectifs et de moyens (COM) pour la période 2023-2027, en présence de CCI France. L'occasion de rappeler l'action de proximité des chambres consulaires auprès des entreprises, en ligne avec les priorités de l'État, son financeur.

Par Jennifer WUNSCH

« **L**es CCI sont un bras armé qui met en œuvre la politique de l'État », a rappelé le préfet de la Gironde et de la Nouvelle-Aquitaine, Étienne Guyot, lors de la signature du contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2023-2027 entre CCI France, la CCI Nouvelle-Aquitaine et l'État, le 21 septembre dernier à Bordeaux. Dans ce document très précis, qui définit la mission de service public territorialisée des CCI, 6 axes majeurs ont été définis : l'accompagnement à la transition écologique et à la transition durable des territoires ; à la transition économique, numérique et en termes de ressources humaines ; anticiper, orienter, former et recruter ; entreprendre et transmettre ; accompagner les entreprises à l'international et représenter les intérêts des entreprises.

PRIORITÉ AUX TRANSITIONS

En droite ligne avec les objectifs fixés par l'État, « en Nouvelle-Aquitaine, nous avons donné la priorité aux transitions et à la réindustrialisation, à travers la sensibilisation de 18 000 entreprises et sociétés, l'accompagnement de 10 000 entreprises et l'accueil de 35 000 porteurs de projets chaque année », a rappelé Jean-François Clédel, président de la CCI Nouvelle-Aquitaine, qui réunit 13 CCI territoriales et repré-

LE RÉSEAU CCI, CHRONIQUEMENT DÉFICITAIRE

L'État verse chaque année 525 millions d'euros à CCI France, qui en prélève 20 millions pour son fonctionnement, puis redistribue le reste aux CCI régionales. « Les fonds sont distribués suivant le poids historique (30 %), le poids économique (30 %), la performance – dont les 2/3 viennent de l'appréciation du préfet sur l'exécution des actions (30 %) –, et enfin, la péréquation verticale, permettant de cibler les territoires les plus défavorisés », détaille Alain Di Crescenzo, président de CCI France. Mais le budget des CCI s'élève à 730 millions d'euros par an. « 100 millions d'euros complémentaires viennent de la facturation et 100 millions de l'excédent sur notre mission de service public. Nous perdons donc 50 millions d'euros par an », précise Alain Di Crescenzo. Qui calcule qu'en 2022, l'action des CCI a permis de générer 2,5 milliards d'euros d'activité.

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (COM) NOUVELLE-AQUITAINE 2023-2027

24
31
33
Gironde
40
47
64
65



**JEAN-FRANÇOIS
CLÉDEL**

président de la
CCI Nouvelle-Aquitaine

ÉTIENNE GUYOT

préfet de la Gironde
et de la Nouvelle-Aquitaine

**ALAIN
DI CRESCENZO**

président de CCI France

“ La CCI Nouvelle-Aquitaine
espère engager cette année 40 entreprises dans le
programme France 2030 ”

sente 332 000 entreprises. Il a également exprimé les attentes de la CCI vis-à-vis de l'État. En particulier concernant les mobilités, au cœur de la négociation en cours sur le Contrat de Plan État-Région. Et détaillé les nouveautés prévues en 2023-2024 au service des entreprises néo-aquitaines, dont la création de plusieurs accélérateurs de réindustrialisation, d'internationalisation ou encore pour les TPME. Et qui espère engager cette année 40 entreprises néo-aquitaines dans le programme France 2030, doté de plus de 50 milliards d'euros.

MOYENS LIMITÉS

« Nous conduisons les actions utiles aux entreprises avec l'ensemble de nos partenaires (...). Collectivement, nous recherchons le meilleur effet de levier possible pour chaque euro d'argent public engagé », a assuré

Jean-François Clédel. Signé en avril 2023 entre l'État et CCI France, à l'issue d'un an et demi de travail, le contrat d'objectifs et de performance (COP), dont découle le COM, est basé sur une dotation nationale de l'État de 525 millions d'euros maintenue. Il serait « caduque si nos ressources étaient amputées de 100 millions d'euros, comme l'envisage le projet de loi de finances 2024 », a prévenu Alain Di Crescenzo, président de CCI France, présent à Bordeaux pour l'occasion. Déjà « chroniquement déficitaires, avec des revenus divisés par 2 en 10 ans et des effectifs réduits, les CCI ont besoin de cet argent pour exécuter leurs missions », a insisté l'ancien président de la CCI Occitanie. « Je ferai remonter au gouvernement la nécessité pour les Chambres de conserver leurs moyens d'action », a rassuré le préfet Étienne Guyot, qui exerce la tutelle des CCI, valide le budget qui leur est alloué et évalue leur action. ■

Villeneuve-d'Ornon VITISOLAR INAUGURÉ AU CENTRE INRAE

Le démonstrateur d'agrivoltaïsme sur vignes Vitisolar a été inauguré le 19 septembre au centre Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux de l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), situé à Villeneuve-d'Ornon.

Ce projet innovant, composé d'une structure photovoltaïque surélevée et orientable, installé sur une parcelle de 2 000 m² de vignes de merlot, doit permettre d'étudier la cohabitation entre viticulture et production d'énergie renouvelable. Fruit d'un partenariat entre EDF, Ampex (ArcelorMittal Exosun), INRAE, la Chambre d'Agriculture de la Gironde, la Fédération régionale des CUMA (Coopératives d'utilisation du matériel agricole) et l'université de Bordeaux, Vitisolar a bénéficié du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Union européenne et de l'Ademe. « Vitisolar, un projet innovant, vertueux, répondant aux enjeux environnementaux et énergétiques de la région et coconstruit avec l'ensemble des acteurs de la filière viticole. Le groupe EDF poursuit ainsi son engagement durable aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine pour accélérer la transition énergétique sur les territoires », se félicite dans un communiqué Martin Leys, directeur de l'action régionale Nouvelle-Aquitaine d'EDF.



Mérignac SPATIAL : LA SOCIÉTÉ DARK VA S'IMPLANTER À L'AÉROPORT

La nouvelle stratégie de l'Aéroport de Bordeaux, qui consiste à soutenir et favoriser l'accueil d'entreprises innovantes de l'aéronautique et du spatial sur le territoire, se concrétise. Il signe un partenariat avec Dark, société de protection et de sécurité spatiale créée en 2021 à Paris. Son système Interceptor permet d'accéder à n'importe quel point de l'orbite basse en moins de 24 heures, pour en retirer des débris spatiaux. Ce projet d'implantation de la R&D, de la production, de la maintenance et des opérations spatiales de Dark au sein de la concession aéroportuaire de Bordeaux-Mérignac devrait permettre la création de 500 emplois et est fortement soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine.



© D.R.

© D.R.



Bordeaux **FREEMIUMPLAY LÈVE 2 MILLIONS D'EUROS**

Freemium Play annonce sa première levée de fonds de deux millions d'euros, bouclée auprès d'Elevation Capital Partners. La start-up bordelaise, fondée par Nicolas Yvelin et Georges Klenklé, propose une carte cadeau dédiée aux loisirs numériques. Le bénéficiaire de la carte peut s'abonner au service digital de son choix (Disney+, NordVPN, So Foot, Spotify premium, Digischool...). Le but de cette levée de fonds : embaucher une trentaine de salariés, et développer sa présence en France et Europe. La société projette également d'atteindre les 1 000 entreprises clientes d'ici à 2025. Cinq ans après son lancement, la start-up compte aujourd'hui plus de 80 éditeurs partenaires, 200 entreprises clientes, 100 000 utilisateurs, et 16 salariés. « Quand on sait qu'en moyenne, 75 à 80 €/foyer et par mois sont dépensés en divertissement en ligne, FreemiumPlay veut accélérer pour proposer du pouvoir d'achat numérique au plus grand nombre : entreprises, salariés, particuliers », assure Nicolas Yvelin.



Bordeaux **L'ATELIER MATERI LÈVE UN MILLION D'EUROS**

La maison de parfums Atelier Materi lève un million d'euros pour accélérer son développement international sur le marché des parfums de niche. Accompagnée par Colibri Advisory et DS Avocats, cette opération financière s'effectue auprès du Crédit Agricole Aquitaine Expansion et d'un groupe d'investisseurs privés. Fondé fin 2019 par Véronique Le Bihan, cette maison revisite une matière première (porcelaine, bois, poivre...) façonnée par le parfumeur. Les flacons bleu sombre sont ornés d'un capot en béton aux reflets mordorés entièrement fabriqués à la main dans un atelier parisien. La Maison, « qui connaît une croissance à trois chiffres chaque année » mais dont le chiffre d'affaires n'est pas communiqué, est présente dans 130 points de vente : grands magasins, parfumeries et concept stores. En levant un million d'euros, sa fondatrice entend accélérer son déploiement (international et e-commerce) en renforçant les équipes et en gagnant en notoriété.

Apprentissage La CMA sonne l'alerte



GÉRARD GOMEZ

Président de
la chambre de métiers
et de l'artisanat de
Nouvelle-Aquitaine

Gérard Gomez, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine, s'inquiète des conséquences de la baisse des financements des formations en apprentissage par l'État qui pourrait mettre en danger certaines d'entre elles.

Par Nelly BÉTAILLE

A lors que la rentrée 2023 dans les 15 centres de formation des apprentis de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CMA) de Nouvelle-Aquitaine débutait sous les meilleurs auspices avec un effectif de 12 726 apprenants, en hausse de 3 % par rapport à 2022 (voir encadré), la baisse globale de 5 % des niveaux de prise en charge par l'État des formations en apprentissage, entérinée par décret le 6 septembre dernier, vient obscurcir le tableau. D'autant que « quand on y regarde de plus près, la baisse sera de 10 % sur la majorité de nos formations artisanales, après une première diminution de 2,5 % en 2022, alors que le financement d'un master en droit des affaires ne diminuera, lui, que de 1,25 % », estimait Gérard Gomez, président de la chambre consulaire régionale, le 19 septembre dernier au cours d'une conférence de presse, destinée à alerter sur « ce mauvais coup porté à la formation et plus largement à l'artisanat ».

UNE PERTE DE 6,5 MILLIONS D'EUROS

La perte de chiffre d'affaires liée à cette révision du niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage, estimée à 6,5 millions d'euros pour le CFA régional sur une année civile, s'avère, selon lui, d'autant plus inquiétante que « nous avons eu à faire face à une augmentation du coût des matières premières, de l'énergie avec la fin du bouclier énergétique fin décembre et des salaires de nos enseignants ». Alors que 57 % des formations pourraient devenir déficitaires, la CMA Nouvelle-Aquitaine redoute « une déstabilisation du modèle économique des centres de formation, avec le risque d'une qualité de formation dégradée et le risque d'une perte de confiance des entreprises. »

TERRITOIRES PERDANTS

S'il se dit prêt à ouvrir les discussions avec les services de l'État pour « affiner les calculs », voire envisager des mutualisations entre les formations, il affiche un optimisme modéré sur leur issue.

L'une de ses principales craintes : « Que certaines formations déficitaires soient abandonnées avec des savoir-faire qui ne seront plus transmis et que certains territoires soient *in fine* les grands perdants de cette réforme, car nous n'aurons plus les moyens de maintenir des centres de formation sur des métiers de niche ou en milieu rural notamment ». ■

NOUVELLE-AQUITAINE LES CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS EN CHIFFRES

12 726 apprentis ont intégré les **15 centres de formation des apprentis (CFA)** de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine à la rentrée 2023, **soit 15 % des effectifs en apprentissage** de la région.

- **31 %** dans les métiers de bouche
- **27 %** dans les métiers de l'automobile
- **26 %** dans les métiers de services

84 % des apprenants ont obtenu leur diplôme en 2022.

Un taux d'emploi supérieur au taux attendu, selon Inserjeunes, plateforme du ministère du Travail, notamment sur l'Université des métiers de Bayonne (+ 6 %) ou l'Institut des métiers de l'artisanat de Bordeaux (+ 3 %)

40 % des apprenants souhaitent poursuivre leurs études majoritairement en apprentissage.

82 % des apprenants et **80 %** des entreprises satisfaits

Un budget annuel de 8 millions d'euros d'investissements sur les équipements pédagogiques adaptés aux différentes formations, en plus des programmes de réhabilitation des établissements, comme celui du centre de formation La Palme à Agen (17 millions d'euros) ou du campus des métiers de Niort (23 millions d'euros).



Bénèsse-lès-Dax LA FABRIK DU MOULIN : NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉ

Avec La Fabrik du Moulin, l'unique moulin à vent des Landes, récemment restauré à Bénèsse-lès-Dax a inspiré le promoteur Livinx (Hauts-de-Seine) pour dénommer la future zone économique de 25 000 m² qu'il s'apprête à implanter au nord de la commune. L'espace mixte paysager, prévu pour fin 2024, prévoit sur 600 m², une zone commerciale de proximité (boulangerie, primeur, boucherie) et sur 4 500 m², 18 bâtiments à destination des entreprises (artisans, commerçants, professions médicales et paramédicales, services à la personne...). Chaque local de 200 à 300 m² est vendu sans aménagement intérieur, connecté à la fibre et avec quatre à cinq places de parking extérieur.



Tourisme AOÛT 2023 : UN BON CRU

86 % des acteurs du tourisme landais se déclarent satisfaits de la fréquentation de la haute saison avec un pic d'activité le 12 août et l'installation d'une météo plus favorable, selon le dernier baromètre de Landes attractivité. La plupart parlent de stabilité par rapport à 2022, même si on note une très légère augmentation des touristes français (+ 2 %) et étrangers (+ 1 %). La baisse du pouvoir d'achat et l'inflation s'invitent dans ce bilan avec davantage de réservations à la dernière minute, des séjours raccourcis, et un fléchissement des activités de sports et loisirs. Un bilan à nuancer aussi en matière d'hébergement : les campings tirent leur épingle du jeu tandis que l'hôtellerie, notamment à l'intérieur, marque le pas. Les indices de satisfaction pour les restaurants varient aussi selon l'implantation. Le littoral s'en sortant mieux. La prudence est de mise pour les perspectives concernant l'arrière-saison.



© Landes attractivité - Yohan Espiaube



© D.R.

Tourisme « TROPHÉE CLIENT » POUR LE DOMAINE DE PAGUY

« Une demeure de caractère et des hôtes fantastiques »... La formule résume les avis et notes des clients sur la toile qui ont permis au Domaine de Paguy à Betbezer-d'Armagnac de décrocher l'un des trophées clients décernés par les Gîtes de France. La distinction vaut au château et à ses cinq chambres d'hôtes une mise en avant particulière par le réseau national, invitant notamment cet automne à la découverte de la production familiale de floc de Gascogne et d'armagnac et à la visite du chai.

Rendez-vous CINÉ-DÉBATS SUR LE BIEN-VIEILLIR

Si certains voient dans la retraite un eldorado, pour la majorité des actifs, la transition est loin d'être fluide. Pour combattre les stéréotypes autour du vieillissement, la Carsat Aquitaine (Caisse d'assurance retraite et de santé au travail) organise, depuis 2021, des séances ciné-débats sur la question du bien-vieillir et du projet de vie à la retraite. Deux sont proposées en octobre dans les Landes, à Saint-Paul-lès-Dax et Pontonx-sur-l'Adour. À l'issue de la projection de la comédie musicale « Avant j'étais vieux », qui offre une approche poétique et humoristique du sujet, un temps d'échange de 45 minutes sera animé par Jean-Jacques Amyot, psychosociologue et conférencier. Objectif : débattre librement et poser toutes ses questions sur les thématiques liées au passage à la retraite et les perspectives de vie qui s'en suivent.

**Réservation sur
[www.asept-sudaquitaine.fr/
nos-actions/conférences-débats.html](http://www.asept-sudaquitaine.fr/nos-actions/conférences-débats.html)**

**Le 12 octobre 2023 à 18 h :
Pontonx-sur-L'Adour -
cinéma Grand Écran**



© S. Tournier - Carsat



ÉMERIC
CALADEN
au siège de
Fruit Gourmet

Les 30 ans Fruit Gourmet

L'entreprise de transformation de fruits séchés basée à Allemands-du-Dropt a fêté sa troisième décennie d'existence. Avec la deuxième génération familiale aux commandes, Émeric Caladen et Michaël Besse continuent de nourrir des projets pour Fruit Gourmet en développant la filière houblon.

Par Jonathan BITEAU

Aux confins du Lot-et-Garonne, de la Dordogne et de la Gironde, se trouve une pépite dont le Sud-Ouest a le secret. En effet, c'est à Allemans-du-Dropt que se situe Fruit Gourmet, une success-story familiale qui vient de fêter ses 30 ans cette année.

« JE NE SUIS PAS LE FRUIT DU HASARD »

L'entreprise a été fondée par Jean-Yves Cadalen en 1993 avec une formule qui est restée : « Je ne suis pas le fruit du hasard ». Le concept original est simple : acheter des productions de fruits pour les sécher, les conditionner et les revendre à une clientèle essentiellement professionnelle, de l'agroalimentaire ou de la restauration. Le procédé de séchage préserve toutes les qualités nutritionnelles nécessaires à une alimentation équilibrée. L'entreprise démarre avec l'abricot, la figue, le raisin et le pruneau. Devant le succès rencontré, la gamme s'élargit : mangue, papaye, banane, pomme, amande et noisette viennent compléter l'offre. En 30 ans, Fruit Gourmet a changé de dimension : les effectifs sont passés de 3 à 50 personnes, les bâtiments de 500 à 6 300 m² et le chiffre d'affaires de 60 000 à 10 millions d'euros.

PIONNIER DE LA FILIÈRE HOUBLON

Deux choses sont restées constantes chez Fruit Gourmet depuis les origines : l'implantation à Allemans-du-Dropt et la continuité de la ferme familiale sur les terres environnantes. En effet, une cinquantaine d'hectares continue d'être cultivée avec une quarantaine en grandes cultures, 5 hectares de pruniers et la nouveauté depuis 3 ans : le houblon. Cette plante grimpante produit une fleur qui, séchée, donne l'amertume à la bière. Encouragée par la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne, la filière houblon pilotée par la société Hopen, basée à Agen et dirigée par Lucie Leboutteiller, est émergente.

“ En 30 ans, les effectifs sont passés de 3 à 50 personnes et le chiffre d'affaires de 60 000 à 10 millions d'euros ”

FRUIT GOURMET : 30 ANS EN DATES**1993** : création d'ID Fruit plus dans l'ancienne ferme familiale**1995** : 1^{re} extension du bâtiment**2006** : changement de nom et naissance de Fruit Gourmet**2011** : transmission à Michaël Besse et Émeric Cadalen**2015** : nouvel agrandissement**2020** : lancement de la production et du séchage du houblon**2022** : l'export représente 20 % du CA**2023** : nouveau bâtiment de 1 600 m² avec panneaux photovoltaïques couvrant 50 % des besoins.**CA** : 10 millions d'euros, effectif de 50 personnes et surface de 6 300 m²

“ La culture du houblon nécessite un investissement de 40 à 50 000 euros à l'hectare ”

ALIMENTER DES BRASSERIES DANS TOUTE LA FRANCE

L'objectif est d'alimenter des brasseries sur tout le territoire national en houblon français bio et conventionnel. Cette culture nécessite un investissement de 40 à 50 000 euros à l'hectare, l'achat d'une machine de triage, de matériel agricole spécifique et la redécouverte de pratiques de cultures oubliées dans une région où l'arboriculture est reine. « La difficulté, c'est le séchage et la transformation en pellet du houblon », explique Émeric Cadalen qui a dû faire venir d'Europe



© Julien Mivelle

LES MARQUES DE FRUIT GOURMET :

- **Les Fruits du Sud** : fruits sélectionnés dans leur région de production
- **Lilifruit** : fruits bios
- **Fruinergy** : alliance de fruits et de plantes bienfaitantes
- **Fruit Gourmet** : fruit moelleux et au sirop pour épicerie fines et colis gastronomiques
- **Bio Fruit Gourmet** : fruits bios dans emballage recyclable
- **Collection Gourmet** : solutions fruitées pour les professionnels de la restauration
- **Indusfruits** : gamme répondant aux professionnels de l'agroalimentaire

de l'Est une machine spécifique. Malgré ces obstacles, en 3 ans, la récolte est passée de 500 kg à 1,5 tonne. Et Fruit Gourmet fait partie d'une association : « Houblons de Terroirs », qui regroupe 8 producteurs cultivant 25 hectares, soit 20 tonnes environ en 2023, sur 15 variétés de houblons.

UN COFFRET SPÉCIAL COUPE DU MONDE

Sud-Ouest oblige, Fruit Gourmet est impliqué en ovale auprès de l'US Marmande et du Sporting Union Agenais. Un investissement qui a incité la marque à proposer un coffret spécial coupe du monde avec des chips de pommes, des rillettes de canard et de la bière brassée par « Ici on brasse » à Auriolles avec le houblon de Fruit Gourmet. Une collaboration bienvenue pour Émeric Cadalen : « On n'a pas la vocation de tout faire, on aime bien faire travailler les locaux ! ». ■



© D.R.

Marmande **WENDEL, UN SALON TECHNIQUE POUR LES 60 ANS DU GROUPE**

Distributeur de carrelage, parquet, salle de bains, cuisine, chauffage, climatisation, électricité et plomberie, le groupe Wendel, qui compte 8 magasins dans le Sud-Ouest et dont le siège social est à Marmande, a organisé un grand salon technique au parc des expositions d'Agen pour fêter ses 60 ans. En plus des 450 clients professionnels invités, le salon a réuni 72 fournisseurs des secteurs carrelage, outillage, sanitaire, plomberie et chauffage. Des techniques de manipulation, astuces de découpe et conseils d'outillage ont été donnés par Philippe Lablanquie à des carreleurs passionnés avant que Valentine Fornt n'anime une table ronde sur « Les enjeux des réseaux sociaux dans le secteur du BTP » avec comme invités, trois artisans de renom : Éric Oblette (Éric Le Carreleur), Johann Denis (@johsurlecaro) et David Juanes (@dj.plomberie).

Lot-et-Garonne **AGEN MISE SUR LE PRÊT À TAUX ZÉRO**

Avec l'objectif de renforcer l'attractivité de son centre-ville et de lutter contre les logements vacants, la ville d'Agen a signé le 13 septembre dernier une convention avec le Crédit Agricole dans le cadre du dispositif du Prêt à Taux Zéro (PTZ). Dans un contexte de forte inflation et de crise du logement, la ville a renforcé ce dispositif, mis en place en 2014, en augmentant la durée (25 ans maximum) et le montant du PTZ communal plafonné à 45 000 € pour une personne seule et 70 000 € pour un couple, en ajoutant 5 000€ par enfant. En contrepartie de l'aide apportée par la ville d'Agen, en participant au remboursement des intérêts d'emprunt, le Crédit Agricole s'engage à faciliter l'accès au crédit immobilier des acquéreurs et à proposer une offre globale de financement la plus adaptée à la situation du ménage. L'objectif est d'aider 15 à 20 ménages par an qui pourront bénéficier du dispositif en achetant un bien en centre-ville dans le but de le rénover.



© D.R.



Agen **UN POINT SUR LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE**

Frédéric Péchavy, président de la CCI 47, Valérie Dupas, Directrice départementale de la Banque de France, et Caroline Pernot, Directrice départementale des Finances Publiques, donnent rendez-vous le jeudi 19 octobre de 8 h 30 à 10 h, au Cinéma CGR d'Agen, pour une conférence dédiée à la conjoncture économique. Au programme de cette rencontre : une présentation de l'enquête qualitative menée par la CCI 47 auprès des chefs d'entreprise lot-et-garonnais au mois de juillet, un point d'étape à mi-année de l'étude économique de la Banque de France sur la Nouvelle-Aquitaine et une synthèse des chiffres clés de la DDFIP de Lot-et-Garonne. Inscription obligatoire sur cci47.fr



JULES HENRI
GONZALES

Marmande **PASSAGE DE TÉMOIN À ENVI +**

Après 5 années à la direction de l'association, Jules Henri Gonzales fait valoir ses droits à la retraite et cède sa place à Laurent Barrau. À cette occasion, Envi + crée un événement le jeudi 19 octobre en inaugurant sa Ressourcerie. Ce label permettra d'associer davantage les habitants et de renforcer la capacité d'agir d'Envi +. Il sera également présenté son engagement dans la démarche de labellisation « Régie de territoire ». Cette ressource est un lieu dédié à la réduction des déchets, à la réutilisation, et à la valorisation des objets et matériaux. La ressource d'Envi Plus propose les services suivants : collecte, tri et vente solidaire à des prix abordables pour encourager la réutilisation et réduire la consommation de produits neufs. Ouverture et inauguration jeudi 19 octobre à 14 h.

24
31
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

Lot-et-Garonne **FABIEN PELOUS AU STELSIA**

L'assemblée générale de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes aura lieu vendredi 13 octobre prochain au château « Le Stelsia ». Au programme de cette journée, une intervention de Fabien Pelous est prévue pour parler de l'esprit d'équipe et du management. Interviendra également Matthieu Tordeur, le premier Français et le plus jeune au monde à avoir rallié le pôle Sud en solitaire, à ski et sans ravitaillement, qui parlera du dépassement de soi. La convivialité sera au rendez-vous de cette journée d'échanges organisée par la présidente, Gwladys Tohier, en présence du président national, Yannick Olivier.



Marmande GAROROCK EN VENTE

C'est une surprise que l'on n'avait pas vu venir. Vivendi a mis en vente le festival Garorock (acquis en 2018), en compagnie d'une dizaine d'autres événements (ODP à Talence notamment) et de son activité billetterie. Une décision difficile à comprendre et qui inquiète beaucoup le microcosme lot-et-garonnais puisqu'avec 145 000 festivaliers, l'édition 2023 a été un franc succès. Les raisons évoquées sont la concurrence internationale dans le secteur et le souhait de Vivendi de se recentrer sur d'autres activités. Pour l'instant, inutile de chercher sur les sites de vente en ligne une quelconque annonce, l'affaire a été confiée par mandat exploratoire à une banque d'affaires internationale qui va sonder le marché et mesurer la faisabilité de l'opération. En attendant de connaître le futur de cette démarche, les Lot-et-Garonnais retiennent leur souffle pour le plus grand événement du département.



Tonneins UN SALON DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Les 12 et 13 octobre se tiendra à Tonneins le 2^e salon des matériaux de construction bio et géosourcés organisé par la CAPEB 47. Développer l'usage des produits biosourcés et géosourcés dans la construction constitue un axe de travail majeur pour le secteur du bâtiment. Les enjeux sont multiples : utiliser des ressources renouvelables, réduire les émissions de CO₂, améliorer les performances énergétiques des logements et répondre aux demandes posées par la RE2020 pour la construction neuve. Dans la population et les collectivités territoriales, il y a une prise de conscience des bénéfices de la construction durable, en termes de coût carbone, de coût matière, de déchets, d'économies d'énergie et plus globalement de qualité de vie. Les entreprises artisanales du bâtiment sont invitées à découvrir ces matériaux qui sont bons pour la planète et pour l'économie locale.

Agen LE MIN SE MODERNISE

L'Agglomération d'Agen et la Sogolemin en charge de l'exploitation du site, ont engagé un projet majeur de restructuration du carreau du MIN, plateforme historique de rencontre entre l'offre des producteurs et la demande des acheteurs (restaurants, épicerie...). Ces travaux permettront de diversifier les apports et de répondre aux nouvelles attentes des circuits alimentaires de proximité par la création d'une logistique adaptée (quais, production de froid, développement de services). De nouvelles surfaces commerciales favoriseront la valorisation des productions locales et participeront à l'attractivité d'un pôle alimentaire de référence régionale et au soutien de la fonction productive des territoires agricoles du Sud-Ouest. Mise en service prévue début 2024.



Agen UN 1^{ER} SALON DES MAIRES

L'Association des Maires du Lot-et-Garonne a annoncé la 1^{re} édition du Salon des Maires, des Collectivités locales et de l'Action publique qui aura lieu vendredi 13 octobre prochain au palais des Congrès Agen Agora. Cet événement est une opportunité pour les acteurs du monde territorial de se rencontrer, d'échanger au travers de tables rondes ou de faire des rencontres professionnelles.

Plus d'une cinquantaine de partenaires privés/publics, dont la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne, seront présents pour partager leur expérience et leur savoir-faire. Le salon sera ouvert de 9 h à 17 h, avec une cinquantaine d'exposants présents et avec la participation de l'éditorialiste Arnaud Benedetti et de la ministre des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure.

Marmande UN COMITÉ POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

Jacques Bilirrit, président de Val de Garonne Agglomération, Michel Gouriou, sous-préfet Marmande-Nérac, Éric Tissier, proviseur du lycée Val de Garonne et Jérôme Creuzet, président de CSA (Construction Structures Aéronautiques) ont officialisé la semaine dernière l'installation du Comité Local École-Entreprise (CLEE) Bassin du Marmandais, en présence de nombreux partenaires. Le CLEE est un outil permettant de renforcer les liens entre l'école, les organismes de formation et le monde économique. L'objectif est d'organiser des actions concrètes pour mieux informer, mieux orienter, favoriser l'accueil de stages, valoriser l'image de certains métiers ou de certaines filières encore injustement dénigrées. Pour Jacques Bilirrit, l'idée est de « mutualiser nos idées et nos actions, ne plus travailler en silo, pour permettre aux jeunes d'imaginer poursuivre leurs études, de vivre, de se former et de travailler en Val de Garonne ».



Carnet

Pierre Pagès, vice-président d'Euralis et président de Lidea Seeds, est également désormais le président de SEMAE, l'interprofession des semences et plants. Le Conseil d'administration de la nouvelle mandature, dont la première réunion s'est tenue le vendredi 22 septembre, l'a élu à l'unanimité pour un mandat de trois ans aux côtés de François Desprez à la vice-présidence. Tous deux se sont engagés à poursuivre les missions de l'interprofession qui « doit relever de nombreux défis », à la fois liés à la démographie, au changement climatique, à l'évolution des pratiques culturales ou encore à la diminution des moyens de production disponibles. « Il y a quelques années l'interprofession a élaboré un projet stratégique qui nous a conduit à engager une profonde transformation qui se poursuit », souligne Pierre Pagès, jusqu'alors vice-président de SEMAE. « Nous avons porté ces changements avec François Desprez sur les deux derniers mandats, et nous allons poursuivre avec le soutien de tous. »



Pau

GEOTHERMAQ REMPORTE 10 000 €

Ce jeudi 28 septembre, à Pau, le Palais Beaumont a accueilli la 16^e édition du Startup Challenge by HélioParc. Près de 350 personnes ont assisté à ce rendez-vous qui donnait l'opportunité à 12 start-ups hébergées par la technopole de défendre leur projet face aux investisseurs locaux et régionaux, à l'écosystème palois mais également au grand public, le temps d'un pitch en 4 minutes. Géothermaq a été désigné vainqueur par les votes des spectateurs et du jury présidé par Jean-Paul Riquet, directeur régional Nouvelle-Aquitaine de TotalEnergies. Dirigée par Jérôme Porfirio, cette start-up, qui a pour mission d'accompagner les industriels et institutionnels pour répondre à leur besoin en chaud et/ou froid par la géothermie, remporte un chèque de 10 000 € pour aider à son développement. Cette année, un nouveau prix de 5 000 € récompensant le « Meilleur projet transition » a été attribué à TechBio Energy qui propose une solution innovante pour le traitement de la biomasse et des déchets humides, y compris les boues d'épuration. Le Startup Challenge by HélioParc « fait partie du parcours de créateur » selon Olivier Farreng, le directeur de la technopole, qui a précisé les objectifs de ce rendez-vous : donner de la visibilité aux entrepreneurs mais également les former à parler au public.

© HélioParc



© Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

Pau LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL INAUGURÉ

Ce lundi 25 septembre, le nouveau visage du parvis de la gare et de ses abords a été officiellement inauguré par François Bayrou, maire de Pau et président de la communauté d'agglomération, en présence notamment de Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF, de Julien Charles, préfet des Pyrénées-Atlantiques, de Jean-Jacques Lasserre, président du département et de Renault Lagrave, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce pôle, dont les travaux s'élèvent à 22 millions d'euros, concentre désormais tous les modes de mobilités en un même lieu et favorise l'utilisation des transports en commun. Il a permis plusieurs aménagements, à commencer par celui de la gare, mais également l'installation de nouvelles activités à l'instar du skate-park et, prochainement, la transformation de l'ancienne halle ferroviaire de la SERNAM en tiers lieu. Tout un ensemble « qui va être un des atouts principaux de la ville », selon son maire.

Lescar SOIRÉE-DÉBAT AUTOUR DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Une soirée-débat sur le thème « Réchauffement climatique : comment mettre en œuvre concrètement une politique d'adaptation dans les villes pour un avenir durable et solidaire ? » est organisée ce mercredi **11 octobre de 19 h 30 à 21 h**, à la salle des fêtes de Lescar. Coorganisé par l'association citoyenne Lescar en Lumière et le Réseau Régional de Recherche Transition Énergétique Sur la Nouvelle-Aquitaine (R3-TESNA), cet événement gratuit est ouvert à tous les citoyens, collectivités, élus, associations... intéressés par « les défis autour de la transition énergétique ». Yoann Frontout, journaliste scientifique, animera cette soirée durant laquelle interviendront Fabienne Géraud-Cavalié, Mehdi Guellil (Kerdos Energy), Jérôme Porfirio (Géothermaq) et Jean-Marc Sotiropoulos (chercheur au CNRS). **Inscription conseillée via un lien à retrouver sur la page facebook @Lescar en lumière.**

Un « breakée » pour sauver des vies

Baptisé « Breakée », c'est un boîtier fixé au milieu des vitres des issues de secours d'autocars. En cas d'incendie et d'envahissement de fumées toxiques dans l'habitacle, ce marteau électronique d'urgence brise la vitre d'un autocar sans projection de verre. L'évacuation des passagers est alors grandement facilitée car les issues de secours sont dégagées et aussi parce que les fumées toxiques et aveuglantes s'échappent de l'habitacle. Le Breakée est la version technologique du marteau brise-vitres obligatoire dans les autocars mais hélas trop souvent volé par des usagers sans scrupules.

LE SOUVENIR DE PUISSEGUIN

C'est le terrible accident de car de Puisseguin, en Gironde, survenu le 23 octobre 2015 qui est à l'origine de la conception de ce marteau électronique d'urgence. 43 personnes avaient péri dans l'incendie d'un autocar causé par une collision avec un camion semi-remorque. Le choc avait provoqué l'embrassement des deux véhicules. Pris au piège dans le car rapidement envahi par les flammes et des fumées toxiques, les passagers étaient morts brûlés vifs ou asphyxiés. « À Puisseguin tous les marteaux étaient présents et aucun n'a été utilisé », déplore Hubert Forgeot, patron d'Aguila Technologies.

AVEC LE SDIS 33 ET LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Après la tragédie de Puisseguin, Aguila Technologies avait été sollicitée par différents organismes liés à la sécurité routière pour participer à des groupes de

Conçu pour briser les vitres des autocars afin d'évacuer rapidement les fumées et les passagers en cas d'accident, le marteau électronique d'urgence de la société Aguila Technologies est officiellement lancé.

Déjà primée, cette innovation offre des perspectives de développement considérables.

Par Vincent BIARD





RÉMY
MOKHTARI

HUBERT
FORGEOT
PDG d'Aguila
Technologies

travail et notamment avec le SDIS 33 et le ministère des Transports. L'objectif était d'imaginer des solutions permettant l'amélioration de l'évacuation des fumées et des personnes en cas d'accident. « Nous avons développé une technologie présente en permanence et à longue durée de vie, facilement identifiable par les passagers et signalée par une indication sonore », raconte Hubert Forgeot.

TROPHÉE D'INNOVATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En coopérant d'abord avec des acteurs du vitrage et de l'autocar, l'équipe d'Aguila Technologies a conçu ce marteau électronique d'urgence déclenchable par le conducteur ou par chaque passager. Interconnecté avec le conducteur qui dispose d'un système de contrôle à distance, le Breakee peut être connecté à tous les autres capteurs du véhicule et notamment aux capteurs de fumée. En 2020, ce marteau électronique a été primé au trophée d'innovation de la Sécurité routière. Avec bientôt des législations internationales renforçant la sécurité des autocars, le Breakee est idéalement conçu.

BIENTÔT PRÉSENTÉ AU BUSWORLD EUROPE BRUXELLES

Sous la responsabilité de Rémy Mokhtari, les trois dernières années de travail ont été consacrées à une collaboration avec les opérateurs de transport pour adapter la technologie à leurs contraintes comme la maintenance et la formation des conducteurs. Sans concurrent direct, homologué, protégé par des brevets internationaux, le Breakee est dorénavant prêt à être commercialisé. Fabriqué essentiellement au Pays basque et avec des fournisseurs de Nouvelle-Aquitaine, il sera lancé officiellement au Busworld Europe Bruxelles, le salon mondial des autocars organisé dans la capitale belge du 7 au 12 octobre.

2 % DU COÛT GLOBAL D'UN VÉHICULE

Un autocar assure des transports interurbains ou des trajets longue distance avec des voyageurs assis tandis qu'un autobus est spécialisé dans le transport urbain à vitesse réduite avec des passagers assis et debout. Hubert Forgeot vise d'abord le parc français des autocars qu'il estime à presque 100 000 véhicules. Deux types de clientèles sont définies par Aguila Technologies : les constructeurs d'autocars et les opérateurs de transport. Le Breakee peut-être vendu ou loué pour un tarif de l'ordre de 2 % du coût global d'un véhicule d'après Hubert Forgeot. Avec des tarifs d'autocars neufs de 150 000 à 300 000 euros, le Breakee sera donc commercialisé quelques milliers d'euros.

TECH FOR LIFE

« L'activité d'Aguila est la conception de systèmes embarqués du logiciel à l'environnement mécanique et mécatronique qui vont permettre à l'électronique de fonctionner », résume Hubert Forgeot. Créée sur le technopôle Izarbel de Bidart en 2009, Aguila Technologies y emploie aujourd'hui une vingtaine de personnes et possède son propre bâtiment depuis un an. Partageant son activité entre l'ingénierie médicale, des applications pour le maritime (avec notamment une filiale au Sénégal) et la sécurité routière, la société répond à des problématiques clients avec des *tech for life*, des technologies pour sauver des vies ou améliorer des métiers. ■



Mota Coworking à Bayonne



Un espace de travail partagé de 530 m² vient d'ouvrir dans le centre de Bayonne. Mota Coworking comme « Maintenant On Travaille Autrement » propose une cinquantaine de postes de travail à la journée ou au mois mais aussi des espaces partagés.

Par Vincent BIARD

© Mota Coworking



Implanté au 3 rue du 49^e-Régiment-d'Infanterie, dans le quartier du Grand Bayonne, l'espace Mota Coworking occupe un rez-de-chaussée de 180 m² comprenant des bureaux et des salles de réception et de réunion. S'ajoute un premier étage exclusivement réservé aux espaces de travail combinant bureaux partagés, salles de réunion et espaces de détente. Entièrement rénové, le local qui abritait un promoteur immobilier jusqu'en 2019 a été racheté pour installer 55 postes de travail et 5 salles de réunion.

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PARTAGÉS

Un bureau disponible à la journée est proposé pour 22 euros H.T. avec accès à une cuisine commune et à des espaces de détente. Pour un bureau dédié avec casiers de rangement et accès à toutes les salles de réunion, c'est 290 euros H.T. par mois avec deux mois d'engagement minimum. Connexion internet haut débit, écrans géants, accès avec badge, domiciliation, l'espace Mota Coworking propose tous les services typiques de ces espaces de travail collectifs.

À BORDEAUX ET BAYONNE

L'implantation de Mota Coworking à Bayonne a été réalisée par la société bordelaise du même nom créée par Pierre Moreau rejoint ensuite par Frédéric Vicaire et Laure Grimaldi. En 2016, un premier espace de travail partagé a été ouvert dans le quartier Saint-Seurin à Bordeaux pour offrir une trentaine de postes de travail et des salles de réunion. En 2018, le deuxième Mota Coworking a ouvert dans quartier Judaïque, toujours à Bordeaux, avec une cinquantaine de places de bureaux.

SALARIÉS ET INDÉPENDANTS

En France, des espaces de coworking s'installent partout. Selon un baromètre du marché de l'immobilier de bureau réalisé en novembre 2021 par la plateforme Ubiq, on en comptait 2 800 en 2021 soit une augmentation de 60 % depuis 2019. Selon l'équipe de Mota Coworking, l'effectif de ses espaces de travail s'équilibre entre travailleurs salariés et indépendants. À Bayonne, une quinzaine d'indépendants ont déjà réservé leur bureau et une dizaine de salariés d'une société devrait s'y installer prochainement. ■

Une pub TV signée Mayoko

L'agence de communication Mayoko a conçu un spot de publicité pour le compte de Landes Attractivité, la structure de promotion du Département. Objectif : promouvoir les Landes comme lieu de travail et de vie.

Par Vincent BIARD

Diffusé sur France Télévisions du 11 au 24 septembre et sur le réseau social LinkedIn jusqu'à la mi-octobre, c'est un film de 22 secondes. On y voit Marc, assis à son bureau offrant une superbe vue sur la forêt landaise, répondant à l'appel téléphonique d'un ami lui demandant comment se passe son installation dans les Landes. Bredouillant des réponses évasives, Marc souhaite visiblement garder pour lui son nouveau petit paradis et s'échappe prestement en vélo sur lequel est attachée une planche de surf. Concilier une carrière professionnelle épanouissante avec une vie personnelle de qualité dans un cadre préservé est le message que Landes Attractivité entend diffuser avec cette campagne de communication.

UN SPOT TOURNÉ À SOORTS-HOSSEGOR

« Nous avons été contactés par Landes Attractivité juste avant l'été pour cette mission à laquelle nous avons répondu par un concept de message humoristique et audacieux. Après avoir proposé plusieurs scénarios,



24
31
33
40
47

64
Pays basque
65

nous avons coordonné la réalisation du spot », résume Mathieu Rousset, patron de l'agence Mayoko. Le tournage s'est déroulé à l'hôtel *Hejmo*, récemment ouvert à Soorts-Hossegor, avec l'acteur Marc de Panda, l'agence Slashers pour la réalisation, la société SMMV pour la production. Aux 25 000 euros de budget de réalisation du spot s'ajoute l'achat d'espaces publicitaires sur France Télévisions pour une pub ciblant des adultes de plus de 25 ans domiciliés en Île-de-France.

UNE AGENCE DÉJÀ RÉCOMPENSÉE

Installée sur le technopôle Izarbel où elle partage des locaux avec les agences Red Box et Bloom stories, l'agence Mayoko compte aujourd'hui 8 salariés. L'agence est organisée en trois pôles : stratégie et identité de marque, rédaction et production de contenus dont la vidéo, animation et gestion de la présence digitale de marques. Comptant des clients comme Euralis, Wikicampers, le groupe Lauak, Decathlon, l'Agglomération Pays Basque, le travail de l'agence Mayoko a été récemment honoré du prix de la campagne de l'année dans la catégorie Digital/Innovation des 9^e Trophées de la Com Sud-Ouest décernés en novembre 2022. ■



Bayonne L'ÉCO-INNOVATION SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE

Quatre entreprises sont lauréates du dernier appel à projets d'éco-innovation de la Communauté Pays Basque d'un montant global de 50 000 euros. La société coopérative de production Alkar de Mauléon, spécialisée dans la charpente métallique, est aidée à hauteur de 15 000 euros pour décarboner son activité. Également société coopérative de production, le fabricant de meubles Alki d'Ixassou perçoit 15 000 euros pour intégrer un plastique recyclé et recyclable dans une chaise à structure de bois. Le centre d'études et de recherches techniques pour l'industrie mécanique (CERTIM) installé à Bidart reçoit 15 000 euros pour son projet e fabrication additive en métal. À Ixassou la société Berecha obtient 5 000 euros pour le développement d'un modèle de toilettes sèches.



Anglet TELERAD INAUGURE SON USINE DU FUTUR

Créée en 1950 au Pays basque et installée depuis 1986 dans son usine actuelle d'Anglet, la société Telerad conçoit, fabrique et commercialise des systèmes radio pour le contrôle du trafic aérien et maritime dans les domaines civil et militaire. Forte de 80 salariés, Telerad a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 millions d'euros en 2021 dont les deux tiers à l'international. Le 21 septembre dernier, la société a inauguré sa nouvelle usine née d'une refondation complète du site existant. S'appuyant sur le plan « Usine du Futur » de la Région Nouvelle-Aquitaine, le projet avait été lancé en 2018 pour augmenter la production, réduire l'empreinte carbone du bâtiment et améliorer les conditions de travail des employés.

Ciboure **LA BISCAÏE NE SERA PAS CONSTRUITE**

Présenté dans notre magazine (LVE n° 2514 du 20/07/2022), le projet de l'association Trois-mâts basque portait sur la construction de la *Biscaïe*, réplique d'une goélette basque de 32 mètres de long bâtie à Bilbao en 1878. Malgré le soutien financier de collectivités territoriales et l'engagement d'investisseurs privés, ce projet initialement chiffré à 21 millions d'euros s'est révélé plus coûteux pour de multiples raisons et ne pouvait plus être envisagé. Il est donc officiellement annulé. Ce chantier naval devait être installé sur le port de Ciboure pour une durée de 10 ans sur un site également dédié au tourisme culturel autour du patrimoine maritime basque. Des retombées économiques annuelles directes étaient espérées pour les restaurants, hôtel et commerces de la baie de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure.



**OLGA IRASTORZA
ET JOAN BLANCO**

Bayonne **RÉUNION D'AFFAIRES TRANSFRONTALIÈRE**

La CCI Bayonne Pays Basque et les chambres de commerce des communautés autonomes espagnoles du Guipuscoa et de la Navarre (Cámara Gipuzkoa et Cámara Navarra) unies au sein de Bihartean, une chambre de commerce transfrontalière, ont organisé une réunion d'affaires transfrontalière le jeudi 28 septembre à Bayonne. Plus de 70 entreprises et centres technologiques des territoires de Nouvelle-Aquitaine, du Guipuscoa et de la Navarre y ont participé. À noter qu'Olga Irastorza, responsable de Bihartean depuis sa création en 2010 et dont on peut dire qu'elle a véritablement incarné ce projet, prend sa retraite et est remplacée par Joan Blanco de la CCI Bayonne Pays Basque.

Le préfet en action

Jean Salomon, préfet des Hautes-Pyrénées, analyse la situation économique du département. À la tête du copilotage du Plan Avenir Lourdes, le représentant de l'État présente les forces du département, la richesse de son tissu industriel mais aussi les défis à relever, notamment à travers la formation et France 2030.

Par Hermance HITTE

La Vie Economique : Vous avez pris vos fonctions il y a un an dans les Hautes-Pyrénées, quel est le bilan de cette année écoulée ?

Jean Salomon : « Je mesure au bout d'un an à quel point l'administration territoriale de l'État a une vraie fonction de levier. Un préfet est chargé de l'application des lois et des règlements de la République, une fois qu'on a dit ça, c'est bien on a récité le catalogue de la fonction. On a un travail de vulgarisation des mesures du gouvernement, il faut être capable de les rendre intelligibles. C'est valable pour tous les publics mais aussi aux entreprises, on l'a vu avec le bouclier tarifaire et énergétique où il y avait une incompréhension très forte. Quand on crée un dispositif qu'on veut aidant, si les gens n'y adhèrent pas parce qu'ils ne le comprennent pas, c'est double peine : ça n'a pas marché et ça n'a pas aidé. »

LVE : Vous avez été très actif sur le terrain, notamment à travers de nombreuses visites d'entreprises. C'était important ?

J. S. : « C'est ce qui fait aussi le sel de ce métier, au-delà du quotidien. Ce contact-là permet aux chefs d'entreprises d'exprimer leurs difficultés, nos administrations ne sont pas parfaites, ça permet de voir aussi les blocages, comment on peut améliorer certaines choses. Quand on voit la liste des entreprises pré-

sentes sur le territoire, on en découvre des incroyables. Sartorius qui est au top dans le domaine biomédical, une usine SEB, Daher, de l'aéronautique... Certaines ont un potentiel de développement énorme, comme Mécamont Hydro, les experts de transports par câbles ou encore ISP System, lauréat de France 2030. »

LVE : Avec ce plan d'investissement France 2030, les Hautes-Pyrénées vont bénéficier de plus de 10 millions d'euros. Tous les projets de la première phase France 2030 sont-ils sélectionnés ?

J. S. : « Oui, nous en avons retenus 7. L'idée de France 2030, c'est d'accélérer ce processus, de dire qui a besoin de quoi et à quel endroit pour avancer. Un sujet formation, un sujet relocalisation pour la souveraineté industrielle et un d'aide pour les porteurs de projets. Si on est très bons dans la recherche, on pêche souvent un peu sur l'industrialisation des projets, il faut accompagner toutes ces étapes du passage du développement à l'industrie, de la petite à la grosse. On n'a aucune raison de rougir face à nos voisins allemands qui eux ont un

“ L'enjeu de la formation est crucial ”



JEAN
SALOMON
préfet des
Hautes-Pyrénées

“ Les bureaux d’entreprises permettent aux sociétés qui recrutent d’avoir un point de contact avec l’Éducation nationale et pour le jeune d’accroître son nombre d’expériences dans le monde de l’entreprise, le plus tôt possible, dès la 5^e ”

processus industriel très développé. Dans France 2030 il y a un volet financement mais aussi un volet de réseau et de réunions, il faut se mettre autour de la table. »

LVE : Parmi les lauréats, on retrouve l’École nationale d’Ingénieurs de Tarbes et son projet axé sur les besoins en formations. C’est un domaine au cœur des préoccupations ?

J. S. : « Quand je suis arrivé ici, j’ai été frappé par la dimension concrète de l’ENIT au sein des entreprises. Au fur et à mesure que je les visitais, toutes me disaient que leur ingénieur y avait suivi son cursus. On voit que l’enjeu de la formation est crucial. S’il faut des ingénieurs, pour mettre en œuvre leurs idées, il faut aussi des exécutants. J’ai toujours trouvé qu’il y avait un décalage fort entre le

monde de l’entreprise et celui de l’Éducation nationale. Quand un enfant ne sait pas ce qu’il veut faire, il y a un risque que son orientation se fasse par défaut et ça peut être assez décevant. Pour les entreprises, c’est compliqué ensuite pour recruter. Quand je suis arrivé dans le département, je me suis dit qu’à cette échelle, il y avait quelque chose à faire. J’ai reçu les chefs d’entreprises, la CCI, le MEDEF, la CPME, ils m’ont exposé leurs problèmes et j’ai commencé à tourner dans l’Éducation nationale avec l’inspectrice d’académie en disant qu’on pourrait peut-être travailler là-dessus, d’abord sur les lycées professionnels. On a passé le message, de manière assez ouverte, et finalement il y a eu à la fin de l’année un bel alignement des planètes avec des annonces gouvernementales comme la création des bureaux d’entreprises. »



LVE : Quel est le rôle des bureaux d'entreprises ?

J. S. : « Ils permettent aux entreprises qui recrutent d'avoir un point de contact avec l'Éducation nationale et pour le jeune d'accroître son nombre d'expériences dans le monde de l'entreprise, le plus tôt possible, dès la 5^e et d'y avoir ses stages. Les enseignants peuvent également prendre contact avec telle ou telle société pour conclure une séquence d'enseignement. En français, on peut par exemple étudier Zola et au lieu de voir un film comme *Germinal*, les élèves peuvent visiter une entreprise industrielle. L'idée n'est pas uniquement de dire que l'entreprise recrute mais de montrer à un enfant les types de métiers qui existent. Dans cet esprit, j'avais demandé à la French Tech Pyrénées Adour de participer à l'atelier « Comment on adapte nos recrutements aux attentes des jeunes ». Ça m'intéressait d'y aller pour écouter les idées des entrepreneurs et voir comment on peut nous aussi adapter ou revoir nos méthodes. »

LVE : Justement, le recrutement est un problème central. Quelle est votre analyse ?

J. S. : « C'est une vraie difficulté qui remonte régulièrement. C'est très frustrant au quotidien parce qu'on a un département passionnant, un beau tissu industriel avec des choses variées, des outils de formation divers quelle que soit la structure qui les porte... Aujourd'hui dans les Hautes-Pyrénées, on est capable de prendre un demandeur d'emploi, de le préparer à l'emploi et de le faire aller vers celui qui correspond à l'entreprise. Ça, c'est la théorie... et on se rend compte qu'on a des difficultés sur le flux parce qu'il faut aller les chercher. Il faut absolument qu'on travaille ça mais on a un tissu vraiment actif, on n'a pas toujours cette offre-là sur un territoire. On ne mesure pas le tissu industriel des Hautes-Pyrénées et les pépites qu'il y a ici. »

“ On ne mesure pas le tissu industriel des Hautes-Pyrénées et les pépites qu'il y a ici ”

LVE : Qu'est-ce qui manque à votre avis à ces entreprises-là pour rayonner davantage ?

J. S. : « Un coup de projecteur. C'est ce qu'on essaye de faire à chaque déplacement ministériel, quel que soit le thème ou l'orientation qui lui est donné. On fait des propositions de visite et ça, ça fait de la mise en lumière. Je fais de la mise en relations, quand je vais à l'assemblée générale de la CPME 65, il y a toutes les entreprises. On discute, on relève les problèmes, on met en lien. Quand je vois une entreprise comme

“ S'il y a une augmentation sensible des défaillances d'entreprises dans le département, on voit que le chiffre d'affaires, lui, augmente. Tout n'est pas noir... ”

Nervures (NDLR : une entreprise à Soulom qui développe des ailes de parapentes plus légères), j'en discute avec des contacts que j'ai au ministère des Armées, ça leur parle et se fichent de savoir où c'est. C'est une société où il y a de la technique, du vrai savoir-faire, il faut qu'on la valorise... c'est aussi notre travail. »

LVE : Vous notez des difficultés liées aux remboursements des Prêts Garantis par l'État dans le département ?

J. S. : « Les PGE, certains les ont pris et les ont remboursés immédiatement parce que les commandes sont arrivées, d'autres pour qui ça a servi de bol d'air au bon moment, ça a permis à l'entreprise de décoller et de sortir d'une passe difficile... Eux ont fait suffisamment de chiffre et sont capables de rembourser. D'autres étaient limite, ça les a un peu aidés mais pas assez, aujourd'hui ils viennent nous voir en disant que ça va être compliqué, comment on peut faire. C'est dur pour l'amour propre d'un chef d'entreprise mais il ne faut pas qu'il vienne nous voir quand il a la tête sous l'eau ou en redressement. S'il vient en disant « je vais avoir une passe difficile, j'ai une baisse de mon carnet de commandes, sur quoi vous pouvez m'aider » là on est capable d'étaler, de faire un moratoire, au cas par cas avec l'Urssaff, la DDFIP... »

LVE : Sur ces défaillances d'entreprises, le président du tribunal de commerce a dernièrement relevé une augmentation significative. Pensez-vous que c'est un rattrapage de ce qu'il n'y a pas eu pendant ces années Covid-PGE ?

J. S. : « Je pense qu'il y a plusieurs phénomènes, d'abord celui-là effectivement mais aussi la multiplication de petites créations d'entreprises qui ferment, des start-ups qui ne décollent pas, des salariés qui se sont mis en autoentrepreneurs et découvrent que ce n'est pas si simple... Tout ça, ce sont des défaillances d'entreprises. Paradoxalement s'il y a une augmentation sensible de ce phénomène dans le département, on voit que le chiffre d'affaires, lui, augmente. Bien sûr il y a un effet inflation mais, suivant les secteurs d'activités, on

s'en rend vraiment compte, notamment avec ce qu'on perçoit de la TVA. Tout n'est pas noir. »

LVE : Vous copilotez le Plan Avenir Lourdes, où en est-il dans son avancée ?

J. S. : « On avance, on met beaucoup d'énergie dans ce plan qui est important pour la ville mais aussi une vraie plus-value pour l'ensemble des vallées. Il n'y a aucune ville en France de la taille de Lourdes où l'État et les collectivités mettent 100 millions d'euros sur la table. C'est un super défi qui nécessite qu'on soit dessus tous les jours, on a un devoir de tout engager pour un vrai changement. Il y a un produit à Lourdes pour lequel personne n'est responsable, c'est le Sanctuaire. Il n'a pas besoin de nous, il génère à lui seul son flux mais il y a un vrai travail sur la ville à côté pour qu'elle se mette à niveau sur des questions comme la mobilité, l'emploi, l'hébergement. Il y a des projets qui prospèrent comme ceux qui concernent les saisonniers, certains qui relèvent d'infrastructures lourdes comme le pont ou le centre des congrès, on s'est donné comme objectif de poser une première pierre en 2024. On y arrive, je suis vraiment confiant et il y a des fortes attentes de nos entreprises. Il faut se dire qu'il y a un projet d'hôpital commun Tarbes-Lourdes à Lanne d'un peu moins de 200 millions d'euros, un à 100 millions avec le PAL, tout ça c'est potentiellement du travail pour elles. Au-delà de l'engagement politique qui a été pris ce sont aussi des créations d'emploi, notamment dans le BTP. »


“ Sur le plan Avenir Lourdes, on s'est donné comme objectif de poser une première pierre en 2024 ”

LVE : Comment s'annonce l'année à venir et quels en seront les principaux projets ?

J. S. : « Mon but, c'est de poursuivre l'action, les sujets viennent, il y a ceux qui sont lancés, il faut les continuer. Le métier de préfet est un métier d'humilité, on

sème ce qu'on ne récoltera pas et on récolte ce qu'on n'a pas semé. C'est important pour l'avenir des territoires de mettre les choses correctement sur les rails. Le PAL, l'hôpital commun, la santé de manière globale, un gros travail sur le handicap car on est loin des exigences de la loi 2005, sur tout ça il faut avancer. On va travailler aussi sur le tourisme 4 saisons, essayer de mutualiser les sujets sur le thermalisme, travailler en multicanal sur les saisonniers... On a des sujets mobilité, comment on permet aux gens d'être en cohérence avec ce qu'on veut faire sur la transition énergétique. La loi des énergies renouvelables nous mobilise beaucoup. Je sais que je ne vais pas m'ennuyer ! » ■





Vincent Fonvieille, président d'Agora Pyrénées, Thierry Lavit, maire de Lourdes, et Domitien Détrie, directeur général de l'Agence des Pyrénées.

Pyréneo **L'union**
pour la force

Du 12 au 14 octobre, tous les acteurs des 6 départements du massif pyrénéen seront réunis à Lourdes pour la 3^e édition de ce grand rendez-vous.

Invités exceptionnels, ateliers et visites d'entreprises sont au programme dont un des points forts sera la remise des trophées 2023 et le lancement de la Marque « Pyrénées ».

Par Hermance HITTE

Lorsqu'on évoque l'urgence de réinventer les modèles de développement, nombreux sont ceux qui affirment que nous sommes au pied du mur. Dans les Pyrénées, plus la paroi est raide, mieux elle se gravit et ce défi, les acteurs du territoire ont décidé de le relever en équipe. Rassembler autour de la table et des sujets contemporains les forces vives du massif n'était pas une mince affaire et elles seront pourtant toutes là du 12 au 14 octobre, réunis au grand rendez-vous qu'est Pyréneo. Pour sa 3^e édition, l'événement coorganisé par l'Agence des Pyrénées et Agora Pyrénées va se dérouler à Lourdes qui se positionne désormais comme ville « Cœur des Pyrénées ».

Au programme, des rencontres exceptionnelles, des échanges, des débats et toute l'énergie des figures d'un territoire qui a choisi l'hospitalité et l'innovation comme fil rouge pour relever les enjeux contemporains.

VERS UN PROJET COMMUN

Pour John Palacin, président de l'Agence des Pyrénées, ce rendez-vous « vient matérialiser le travail de rassemblement des deux régions, des six départements et des dirigeants de toutes les vallées des Pyrénées, depuis le Pays basque jusqu'au Pays catalan » : « On a réuni les politiques, les institutionnels, les entreprises, les citoyens et les associations... Pyrénéo c'est d'abord ça, un événement où tout le monde est représenté ». Un discours que le maire de Lourdes, Thierry Lavit, appuie sans réserve : « Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin. Pour nous, trois ans après le crash de Lourdes, ça a du sens ». Une déambulation dans la ville et une visite des points touristiques majeurs est organisée le jeudi, avec en prime celle des entreprises phare du secteur.

“Carole Delga et Alain Rousset seront présents”

5 ATELIERS AVEC DES INTERVENANTS RENOMMÉS

Festifs, ces trois jours le seront sans nul doute mais ils se profilent surtout comme ceux de la réflexion sur l'avenir du massif pyrénéen. Face aux profondes transformations des territoires de montagne, un projet commun est nécessaire et le regard de Jean Viard, sociologue et directeur de recherches CNRS, sera le précieux éclairage qui mènera la table ronde plénière organisée le vendredi matin. Un vendredi qui signe l'ouverture officielle de l'édition 2023 de Pyrénéo avec la présence de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et son homologue de la Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset.

La journée sera consacrée à cinq ateliers qui traiteront en simultané de problématiques concrètes auxquelles sont confrontés les acteurs pyrénéens au quotidien. De la gestion de la ressource en eau à la construction d'une communauté pyrénéenne en passant par la mutation du tourisme, des thèmes passionnants rassembleront autour des intervenants de choix parmi lesquels on retrouve : Mathieu Crepel, de l'association Water Family, Franck Darthou, directeur d'EDF production hydraulique du Sud-Ouest, la géographe Laurence Barthe, l'historien José Cubero, Michel Pélieu, président du Département des Hautes-Pyrénées mais aussi de nombreux dirigeants de sociétés ainsi que les membres d'ADP et d'Agora Pyrénées.

« MARQUE PYRÉNÉES » : UN ÉTENDARD

Pyrénéo aura cette année une aura particulière puisqu'après près de dix ans de préparation, « Marque Pyrénées » est enfin une réalité et c'est le 13 octobre qu'elle sera officiellement lancée en soirée. Vincent Fonvieille, président d'Agora Pyrénées et ardent bâtisseur de ce projet, ne pouvait espérer meilleur public pour le voir enfin devenir une réalité : « Elle va pouvoir nous aider à développer l'économie pyrénéenne et pour nous, c'est l'aboutissement de beaucoup de travail ». Identifiant fort dans lequel tous les acteurs économiques du territoire, qu'ils soient producteurs, artisans, professionnels de l'agro-alimentaire ou du tourisme se retrouvent pour mieux rayonner au national comme à l'international, ce « n'est pas une marque de plus mais un étendard », comme l'a souligné John Palacin. Pyrénéo, c'est tout ça et bien plus ; comme un célèbre village gaulois, dans le territoire tout se termine par une grande fête populaire : avec une battle de chorales et un concert rock, elle risque de mener les 600 visiteurs attendus jusqu'au bout de la nuit. ■

TROPHÉES PYRÉNEO 2023 : LE FESTIVAL DES ENTREPRISES

Distinguer les entreprises et les organisations pyrénéennes qui contribuent par leurs produits, leurs services, leurs marques, leurs actions ou leur notoriété à la valorisation des Pyrénées fait partie des moments forts de l'événement. La remise des trophées aura lieu le 14 octobre, à 11 heures, au Palais des Congrès de Lourdes. Cette année, seront récompensées les entreprises qui se sont illustrées dans les catégories suivantes : l'originalité et l'innovation, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique et enfin la promotion, le rayonnement et l'image des Pyrénées. La catégorie « jeunes pousses », nouveauté de l'édition 2023, mettra également à l'honneur ceux qui se lancés.

Cap sur l'impression textile

Basée à Tarbes, la papeterie familiale SEB s'est spécialisée dans la reprographie, les fournitures et mobilier de bureau et plus récemment dans l'impression sur textile et objets. Avec ses 14 employés, la PME poursuit son développement à son rythme face à la concurrence des géants du web.

Par **Charlène LERMITE**

La PME familiale de Tarbes, qui fêtera ses 60 ans en 2024, n'a pas dit son dernier mot. Laura Lecaudey a pris la tête de SEB Papeterie en 2018. C'est son grand-père, Georges Lecaudey, qui a fondé l'entreprise en 1964. D'abord spécialisée dans la mécanographie, c'est-à-dire la vente de machines à écrire, SEB Papeterie s'est ensuite tournée vers la vente de fournitures et de mobiliers de bureau et de photocopieurs, une activité depuis rachetée par Canon. Aujourd'hui, les activités de SEB Papeterie résident dans la reprographie, toujours dans la vente de mobilier et de fournitures de bureau, mais aussi, et depuis 3 ans, dans l'impression sur textiles et objets.

Pour lancer cette activité d'impression sur textiles et objets, SEB Papeterie a fusionné en 2021 avec Atelier Numeric, une entreprise créée par William Prunck et qui s'était spécialisée dans la création graphique de sites Internet et de supports de communication. « Nous nous développons tranquillement mais sûrement, nous sommes bien implantés sur le marché professionnel avec les textiles de travail », explique Laura Lecaudey, la directrice générale de SEB Papeterie.



IMPRESSION SUR TEXTILE

Dans le magasin situé dans la zone Kennedy à Tarbes, ce sont quatre personnes qui composent l'équipe en charge de l'impression sur textile. « Nous sommes outillés et nous ne faisons pas appel à des sous-traitants. Nous avons investi nos fonds propres pour acheter les machines nécessaires et imprimer tout nous-même », souligne la gérante. Dans l'atelier de SEB Papeterie, trois machines servent à l'activité : une brodeuse, une machine DTF (direct-to-filter) qui permet d'imprimer les futurs motifs sur film avant de les thermocoller sur un vêtement, et une machine DTG (direct-to-garment), qui imprime directement sur le vêtement et donne ainsi un effet plus vintage. « Nous travaillons en temps réel. Nous pouvons produire jusqu'à 50 tee-shirts dans un après-midi. La machine DTF nous a permis de faire plus vite et d'aller chercher nos clients B2B », continue William Prunck.

“ Notre objectif est de nous implanter comme un acteur incontournable du textile dans le 65 ”

“ Avec notre site marchand, nous voulons permettre aux personnes vivant dans les vallées et à la montagne d’acheter sans se déplacer tout en trouvant une alternative à Amazon ”



LAURA
LECAUDEY
DG de
SEB Papeterie

CLIENTÈLE B2B

Les clients professionnels représentent à eux seuls 95 % des ventes sur la partie impression textile. Pour séduire cette clientèle, SEB Papeterie ne propose pas que de l'impression sur des tee-shirts, mais, elle imprime aussi sur des polaires, des polos, des casquettes, des doudounes, des hoodies. « Nous avons quelques modèles en stock comme les tee-shirts blancs, gris et noirs et nous commandons le reste de nos textiles bruts à nos fournisseurs suivant les besoins de nos clients. Ils doivent répondre aux normes de qualité en vigueur. Nous sommes livrés en 24 heures », ajoute la directrice générale de SEB Papeterie. La PME propose aussi du prototypage, les clients peuvent tester

et essayer les vêtements pour s'assurer qu'ils conviennent bien à leur activité.

SAVOIR-FAIRE ET DISPONIBILITÉ

L'entreprise se veut réactive et mise sur cela pour garder ses clients. « Nous avons l'historique de nos acheteurs, ce qu'ils ont commandé par le passé, les tailles, les logos... Nous pouvons très facilement et rapidement produire du réassort. Nos valeurs historiques reposent sur le service et la satisfaction client », affirme William Prunck. La papeterie familiale souhaite continuer de développer son activité textile. « Notre objectif est de nous implanter comme un acteur incontournable du textile dans le 65 qui est notre zone de chalandise. Nous voulons nous faire connaître pour notre savoir-faire et notre disponibilité », continue Laura Lecaudey. L'impression sur textile qui représentait 10 % de l'activité de SEB Papeterie il y a 3 ans, progresse vers 15 à 20 % du chiffre d'affaires aujourd'hui.

UN NOUVEAU SITE DE VENTE

En plus de son magasin de la zone Kennedy, SEB Papeterie possède son magasin historique rue Gambetta à Tarbes. Il est spécialisé dans la papeterie et les loisirs créatifs. « Mais sur le B2C nous sommes plus dans la lutte que dans le développement », confie la jeune entrepreneure.

La boutique de la rue Gambetta fait évoluer son offre vers les Beaux-Arts et Laura Lecaudey mise aussi sur son site marchand quand la reprographie n'a plus le vent en poupe. « Nos clients impriment moins qu'avant et les appels d'offre ou les demandes de permis de construire se font maintenant entièrement en ligne, » explique-t-elle dans le détail. Avec son site e-commerce, SEB Papeterie propose la livraison et le click-and-collect. « Nous voulons permettre aux personnes vivant dans les vallées et à la montagne d'acheter sans se déplacer tout en trouvant une alternative à Amazon », continue Laura Lecaudey. Malgré la concurrence en ligne, la PME familiale, qui emploie 14 personnes pour un chiffre d'affaires en 2022 de 1,45 million d'euros, roule tranquillement vers ses 60 ans. ■



© CAF / Claire Martzloff

Bagnères-de-Bigorre **LES ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LE CHALLENGE MOBILITÉ**

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, la communauté de communes de Haute-Bigorre a organisé un Challenge Mobilité à destination des employeurs de la région, du 18 au 29 septembre dernier. L'objectif de l'opération était de laisser sa voiture individuelle au garage et de venir au travail par un autre moyen de déplacement. Du côté de Bagnères-de-Bigorre, la société CAF, spécialisée dans la fabrication et les essais de matériel ferroviaire, a mobilisé ses employés pour la seconde année consécutive. Ils ont eu accès à des ateliers de covoiturage ou participatifs avec des associations comme « Osez le vélo » qui promeut les mobilités douces. *Idem* chez ABB France, le fabricant de paratonnerre installé aussi à Bagnères-de-Bigorre, qui a impliqué ses salariés dans l'opération.

Saint-Lary-Soulan **NOUVEAU SPA POUR L'HOTEL MERCURE SAINT-LARY**

Le spa Nuxe de l'hôtel 4 étoiles Mercure à Saint-Lary-Soulan va faire peau neuve. L'agence de création de mobilier design POPMOB' a partagé sur son compte LinkedIn, le 22 septembre dernier, des images de synthèse pour donner un avant-goût du projet de rénovation du spa. L'espace wellness spa et fitness du groupe Nuxe occupera 200 mètres carrés de l'hôtel Mercure Saint-Lary. L'aménagement et la conception sera réalisé en collaboration par Anne Mercier pour AM Architecture et Ambre Collard pour POPMOB' design mobilier. Le projet sera aussi suivi par AM Architecture. Sur les premiers visuels partagés par POPMOB' design mobilier, le projet de rénovation, sur mesure, fait place à des matières brutes telles que le bois et la pierre dans un environnement cosy et cosy.





© Altiservice

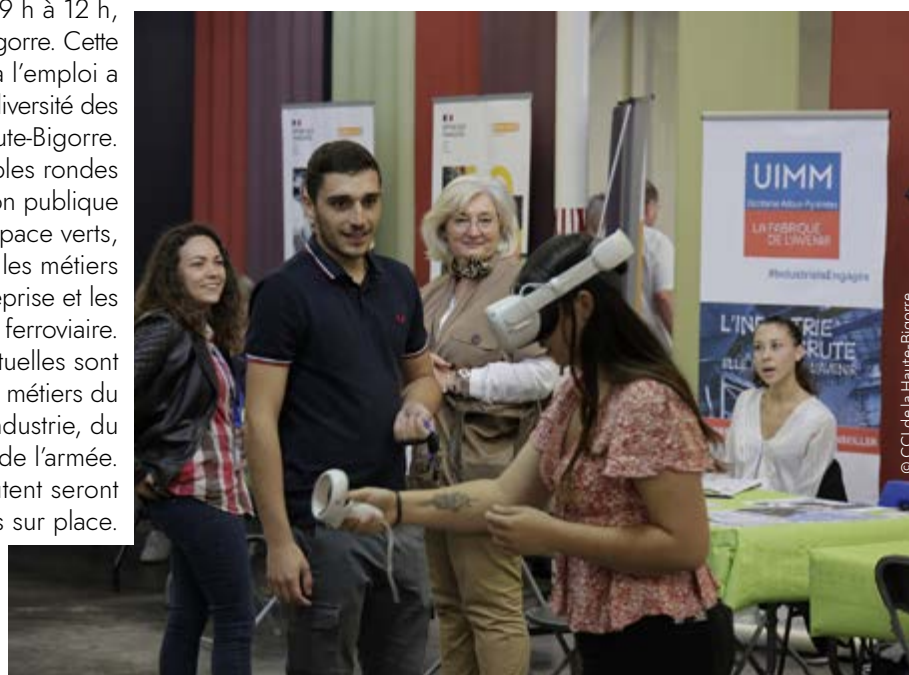
Espiaube FIN DE CHANTIER PROCHE POUR LE TÉLÉSIÈGE

Altiservice, qui gère la station de ski de Saint-Lary-Soulan, arrive à la fin de l'installation de son nouveau télésiège de la Forêt dans le secteur d'Espiaube. Avec une longueur de ligne de 1,4 kilomètre sur un dénivelé de 600 mètres, il sera prêt mi-novembre, avant sa mise en service le 2 décembre prochain.

« Nous sommes en train de dérouler le câble et nous devrions faire tourner à vide sans les sièges dans une dizaine de jours », a commenté le 26 septembre dernier Akim Boufaïd, directeur du site de Saint-Lary pour Altiservice. Ce télésiège vient compléter différents travaux engagés après le renouvellement de la délégation de service public dont bénéficie Altiservice. Le montant de l'investissement total, avec le remplacement de la télécabine du Portet et celui du télésiège de la Tourette en 2022, est de 21,5 millions d'euros.

Haute-Bigorre UNE MATINÉE POUR L'EMPLOI

Le Pôle Emploi Hautes-Pyrénées et France Services Haute-Bigorre organisent un Forum Emploi Formation qui se tiendra le vendredi 13 octobre prochain, de 9 h à 12 h, au Carré Py' à Bagnères-de-Bigorre. Cette matinée consacrée à l'emploi a pour objectif de présenter la diversité des métiers existants en Haute-Bigorre. Elle sera rythmée par des tables rondes sur les métiers de la fonction publique territoriale (petite enfance, espace verts, communication culture...), les métiers de l'armée, la création d'entreprise et les métiers de l'industrie et du ferroviaire. Des stands d'animations virtuelles sont prévus pour présenter les métiers du territoire comme ceux de l'industrie, du service à la personne ou de l'armée. Des entreprises qui recrutent seront aussi présentes sur place.



© CCI de la Haute-Bigorre



Sarniguet SÉLECTION-ENR AU FORUM ENERGAÏA

Avec plus de 350 exposants et 50 nations représentées, le Forum des Énergies renouvelables est le rendez-vous à ne pas manquer. À la fois lieu d'information et salon dédié aux professionnels des énergies renouvelables, Energaïa a drainé l'an dernier plus de 13 000 visiteurs. Parmi les entreprises qui vont confronter leur offre à la demande, il faudra compter cette année Selection-EnR, la société de Sarniguet, en périphérie de Tarbes, spécialisée dans le développement des solutions automatisées pour la maîtrise des installations HTA. Représentée par ses cofondateurs Christophe Aubigny et Fabien Escolano, cette société innovante créée en 2021 sera présente les 13 et 14 décembre à Montpellier pour faire découvrir ses solutions mais également en avant-première interface eDEIE producteur, un dispositif qui accompagnera le prochain pallier technologique d'Enedis.

Lourdes L'OT CHOISIT OUTDOORACTIVE

Afin de développer les activités de plein air proposées à Lourdes et sur le territoire, l'office du tourisme a choisi de collaborer avec Outdooractive. Cette application mobile est devenue une véritable source d'inspiration pour tous les touristes mais aussi les locaux qui y trouvent des milliers de propositions, de la randonnée aux explorations les plus dépaysantes. Enrichie de cartes précises et d'une technologie de pointe, la plateforme mondiale permet en plus une mise en réseau pour les animateurs d'activités qui ne pouvait que séduire les professionnels du tourisme des Hautes-Pyrénées. Pour lancer cette collaboration, l'OT a misé sur les balades à pied mais aussi le vélo et ses différentes pratiques : vélo de route, VTT, gravel, vélo électrique... Il faut dire que si le département sert de cadre aux grandes manifestations des sportifs professionnels, la ville vient de lancer en août dernier son plan vélo.



© Office de tourisme de Lourdes

Tarbes AUCHAN DRIVE SACRÉ 1^{ER} EN RELATION CLIENT

Seul point de vente de l'enseigne de tout le département, Auchan Drive vient de fêter ses 10 ans et pour ses clients, du 18 au 24 septembre, les cadeaux étaient quotidiens. Un programme percutant avec des dégustations gratuites assurées par tous les fournisseurs locaux, des échantillons et des petits-déjeuners gratuits, une kermesse, des jeux d'adresse pour les petits, un marché des créateurs...

« On a également offert des codes promo et fait gagner le remboursement d'une commande par jour », explique Cassandra Priour, responsable du site depuis 8 ans. Une ambiance folle qui n'a pas surpris les adeptes du drive de Tarbes qui est sacré premier en relations clients de France depuis 6 ans et vient de remporter une nouvelle fois le trophée cette semaine. Une fierté pour les 21 salariés qui ont mis en place une politique « anti-gaspi » : lorsque les dates limites de consommation sont courtes, les produits ne partent pas à la casse mais sont offerts aux associations et aux clients.



24
31
33
40
47
64

65
Hautes
Pyrénées



Tarbes UN CHALLENGE POUR BÂTIR DES ENTREPRISES DURABLES

Challenge entre équipes d'étudiants, entrepreneurs et experts pour accélérer la transition environnementale des entreprises, Expédition Créative aura lieu les 23 et 24 novembre à Tarbes. Les candidats ont jusqu'au 6 novembre pour s'inscrire à ces deux jours d'immersion. Les enjeux sont multiples : réduire l'impact environnemental de son entreprise, expérimenter de nouvelles formes d'organisation ou de production, coopérer pour mieux ancrer ses activités dans le territoire ou encore imaginer des produits et des services économes en ressources... La participation sera préparée avec un conseiller du réseau des développeurs et un accompagnement sera assuré par l'agence AD'OCC et ses partenaires afin que la mise en œuvre des solutions soit facilitée. **Renseignements sur le site de l'AD'OCC.**

Stagnation du climat des affaires

En septembre, le climat des affaires enregistre son cinquième mois de stabilité. La situation s'améliore dans l'industrie, mais se dégrade sensiblement dans le commerce de détail, selon l'Insee.

Par Aïcha BAGHDAD
et B. L.

Encéphalogramme de nouveau plat en septembre. Le manque de ressort de l'économie française et l'essoufflement de la demande continuent de peser sur la confiance des dirigeants en cette rentrée. L'indicateur qui synthétise le moral des patrons, se maintient encore tout juste au niveau de sa moyenne de longue période (100), et ce, depuis le mois de mai, selon l'enquête mensuelle publiée le 21 septembre par l'Insee. Derrière cette stabilité globale, les évolutions demeurent cependant contrastées, selon les secteurs d'activité.

LE MORAL DES INDUSTRIELS REBONDIT, CELUI DES COMMERÇANTS FLÉCHIT

Dans l'industrie, la confiance des dirigeants repart, après une nette dégradation, pour gagner deux points par rapport à août, à 99. Cette amélioration traduit principalement des opinions plus favorables des chefs d'entreprise quant à leurs perspectives personnelles de production. Et les tensions sur les difficultés de recrutement s'affaiblissent : la part d'entreprises se déclarant limitées dans leur production par une insuffisance de personnel reflue à 25 %, après trois mois consécutifs de hausse. En ce qui concerne les sous-secteurs industriels, le moral des patrons est très détérioré dans l'agro-

alimentaire (86), mais rebondit dans la fabrication de biens d'équipement.

De son côté, le climat des affaires lié au commerce de gros, publié tous les deux mois par l'Insee, progresse légèrement passant de 92 en juillet à 94 en septembre. Cette évolution s'explique par un regain d'optimisme concernant les livraisons reçues de l'étranger et les intentions de commandes. La confiance quant aux perspectives générales d'activité reste stable depuis mars 2023.

Dans le commerce de détail (y compris la réparation automobile), en revanche, le moral des patrons fléchit. À 103, l'indicateur se replie de deux points sur un mois. Les perspectives générales restent défavorables. Les soldes d'opinion liés aux ventes, passées et prévues, s'affichent en baisse, tandis les anticipations de commandes demeurent stables. Et les responsables sont plus nombreux que le mois précédent à considérer que l'évolution de la situation de leur entreprise est difficile à prévoir.

“ Les tensions sur les difficultés de recrutement s'affaiblissent ”

LES SERVICES ET LE BÂTIMENT SE STABILISENT

En baisse depuis janvier, le climat des affaires dans le bâtiment semble quasi stable en septembre. À 105, ce dernier demeure supérieur à sa moyenne historique. Les professionnels du secteur sont plus pessimistes concernant leur activité, passée comme prévue. Leur opinion sur leurs carnets de commandes se dégrade légèrement.

Dans les services, le climat des affaires reste stable lui aussi, depuis le mois de mai. L'indicateur associé se situe à 102 en septembre. S'il s'améliore dans l'immobilier et le transport routier de marchandises, il reste bien inférieur à sa moyenne. Dans l'hébergement-restauration, impacté par les arbitrages

de consommation des ménages, le moral des patrons « se replie nettement et passe, pour la première fois depuis janvier 2022, sous son niveau moyen », indique l'Insee.

Le dernier baromètre trimestriel Bpifrance le Lab/ Rexecode confirme que les perspectives dégradées de la demande pèsent de plus en plus sur l'activité des entreprises : 41 % des dirigeants interrogés, fin août-début septembre, les citent parmi les principaux freins à l'activité, soit 6 points de plus par rapport au second trimestre, devant les coûts et prix trop élevés (34 %).

Globalement, le climat de l'emploi, s'améliore quant à lui légèrement en septembre (+ 2 points à 104). Il est porté par un meilleur ressenti quant à l'évolution future des effectifs dans les services (hors agences d'intérim). ■

Artisanat Alerte sur l'apprentissage

La diminution des niveaux de prise en charge, dits « coût contrat », perçus par les CFA, inquiète la Chambre des métiers et de l'artisanat. Disparition de formations à des métiers « rares », fermeture de centres en milieu rural... La CMA a dressé un tableau très sombre des conséquences possibles de la mesure.

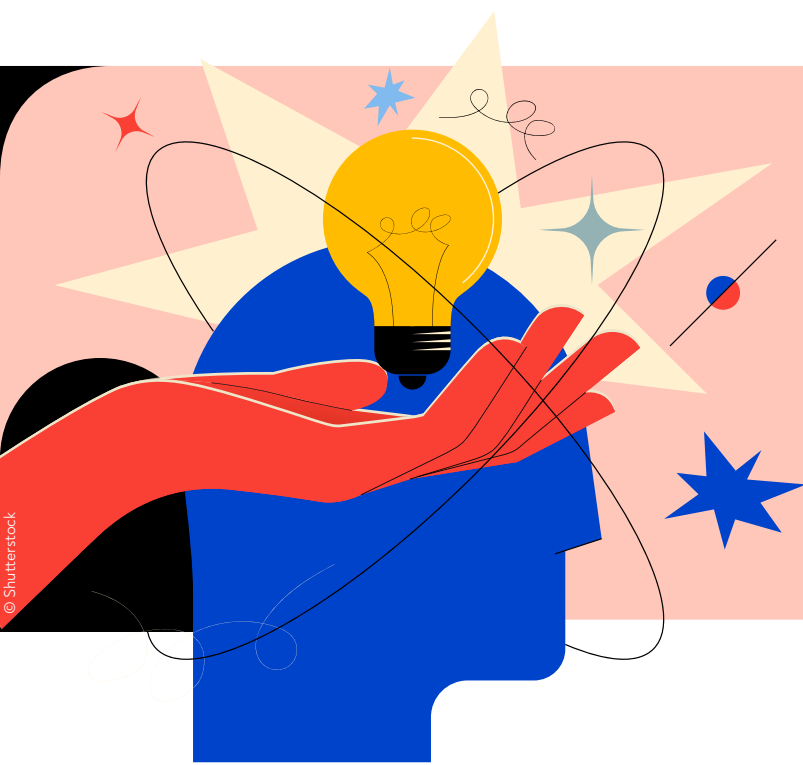
Par Anne DAUBRÉE

« **A** lerte rouge ». Joël Fourny, président de la CMA, Chambre des métiers et de l'artisanat, a enfoncé le clou, le 31 août, lors de sa conférence de presse de rentrée, à Paris. Le danger ? « L'apprentissage est en péril », prévient Joël Fourny. En cause, la réduction de 5 % en moyenne des NPEC, Niveau moyen de prise en charge, ce « coût contrat » perçu par les CFA, Centres de formation d'apprentis, pour chaque alternant. La décision (entrée en vigueur le lendemain de la conférence de presse) a été prise, cet été, par France Compétences, instance de régulation de la formation professionnelle.

L'instance, très fortement déficitaire, escompte une économie de 540 millions d'euros. « L'apprentissage n'est pas une dépense, c'est un investissement sur l'avenir (...). Il s'agit d'une décision injuste, incompréhensible, inacceptable », objecte Joël Fourny. Au total, la CMA gère 137 CFA dans lesquels 112 500 apprentis ont été formés en 2022. Avec les nouveaux tarifs, « très concrètement, des CFA seraient menacés, car ils deviendraient déficitaires », prévient Julien Gondard, directeur général de CMA France. D'après les évaluations de celle-ci, 57 % des formations (niveau CAP) seraient déficitaires (soit 55 % des effectifs). Ce serait, par exemple, le cas de celle de boulanger dont la marge passerait de + 9,39 % à - 0,68 %. Celle de la formation de charcutier-traiteur passerait de 5,03 %

à - 4,31 %. Au global, pour 2022, la CMA indique un taux de marge global de 9 % environ. « Cette marge nous sert, par exemple, à investir dans des plateaux techniques, à assurer les formations aux métiers d'art... », explique Julien Gondard. Il rappelle que le réseau des CFA géré par la CMA est structuré de manière à répondre aux objectifs de « former à tous les métiers dont les entreprises ont besoin », qu'ils soient en tension ou rares, et ce, sur l'ensemble du territoire. « Si les formations à grande cohorte deviennent déficitaires, nous sommes clairement dans une situation où nous ne pourrions plus jouer le rôle de formateur sur tous les territoires et pour tous les métiers », insiste Julien Gondard.





OÙ TROUVER UNE ENTREPRISE ARTISANALE À REPRENDRE ?

Envie de devenir fleuriste dans les Yvelines, de reprendre un salon de coiffure à Toulon ou une entreprise de maçonnerie dans la Sarthe ? Sur son site, <https://entreprendre.artisanat.fr/>, la CMA publie plusieurs milliers d'offres de reprise d'entreprises.

DISPARITION DES FACTEURS D'ORGUES ? DES TONNELIERS ?

Pour la CMA, la remise en cause du soutien apporté au développement de l'apprentissage hypothèque l'avenir de l'artisanat. À moyen terme, elle pourrait causer la disparition de certains métiers et accentuer les difficultés de reprise des 300 000 entreprises artisanales qui devraient changer de main dans les cinq ans à venir. Mais les difficultés sont déjà là, ont témoigné plusieurs représentants de CMA locales, lors de la conférence de presse. Dans le Grand Est, la formation au facteur d'orgues (artisan spécialisé dans la fabrication et l'entretien d'orgues complètes) ne compte que huit stagiaires par session. Fermer cette formation déficitaire reviendrait à mettre en péril un patrimoine précieux... En Nouvelle-Aquitaine, c'est la formation à la tonnellerie qui est menacée de disparition, alors que la profession est indispensable à l'économie du cognac, par exemple. La rénovation du centre nécessite 5 millions d'euros... Autant de formations à faibles effectifs qui sont menacées. Et les conséquences de la baisse des NPEC pourraient aussi être territoriales. « Cela reviendra à fermer les centres les plus éloignés des villes, alors qu'il faut être présents aussi en milieu rural pour être au plus proche des besoins des entreprises dans les territoires. De plus, n'être présents que dans les villes posera un problème d'accès à la formation pour les jeunes qui en sont éloignés », pointe Julien Gondard.

La baisse du financement fait aussi peser un risque sur la qualité des approches pédagogiques, ajoute Joël Fourny : « nous allons revenir trente ans en arrière avec la ficelle de gigot sur un morceau de bois ». Pour la CMA, l'approche de France Compétences n'est pas la bonne. « Nous demandons à sortir de la logique arithmétique pour adopter une approche stratégique du finance-

ment de la formation », avance Julien Gondard. La CMA demande un report de l'entrée en application de la baisse et la tenue d'une véritable concertation sur le sujet.

INQUIÉTUDE GÉNÉRALISÉE

Les artisans sont loin d'être les seuls à s'opposer à cette réduction du financement. En juillet, au conseil d'administration de France Compétences, ce sont les représentants de l'État, majoritaires, qui ont pris cette décision, contre l'avis des représentants des partenaires sociaux et de ceux des régions, d'après AEF Info. À l'origine, plusieurs rapports publics ont critiqué le financement de l'alternance. Par exemple, en juin 2022, un rapport de la Cour des Comptes avait pointé un écart d'environ 20 % entre les charges des CFA et le niveau moyen de prise en charge. Mais dans l'artisanat, les formateurs ne se sont pas « gavés », conteste Julien Gondard.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle n'est pas de nature à améliorer le moral des artisans, peu brillant en cette rentrée. La deuxième édition du baromètre sur l'état d'esprit des chefs d'entreprises artisanales de la CMA enregistre, en effet, une inquiétude généralisée. 63 % des artisans se préoccupent du contexte économique, contre 45 % il y a un an. Et 10 points de moins indiquent avoir un état d'esprit « positif et combatif ». Concernant le devenir de leur propre activité dans les six prochains mois, 53 % d'entre eux expriment leur inquiétude. Concrètement, parmi les difficultés qu'ils rencontrent, la hausse des prix des matières premières, qui concerne 27 % des artisans, la baisse de leur carnet de commandes (16 %), une nouveauté par rapport à l'an dernier, et la hausse des coûts de l'énergie (15 %). Difficultés de trésorerie (12 %), complexité administrative (10 %) et problèmes de recrutement (8 %) suivent. Globalement, près de la moitié (48 %) des artisans estiment que leur situation s'est dégradée en 2023, par rapport à l'année précédente. Fruit de cet état d'esprit inquiet, les artisans souhaitent avant tout préserver leur entreprise, en sécurisant l'activité et en stabilisant la trésorerie. ■

Revitalisation annoncée des entrées de ville

La grande distribution a changé de discours. Elle admet désormais que les zones commerciales d'entrée de ville, consommatrices d'espace et de ressources, ne font plus rêver.

Le gouvernement souhaite aider financièrement le secteur à requalifier ces lieux.

Par Olivier RAZEMON

« **O**n ne le fera plus. » Les géants du commerce jurent, la main sur le cœur, qu'ils n'artificialiseront plus un hectare pour construire un complexe commercial. Invités à Bercy le 11 septembre par les ministres Olivia Grégoire (Commerce), Christophe Béchu (Transition écologique et Cohésion des Territoires) et Patrice Vergriete (Logement), une centaine de représentants du secteur ont célébré le « nouvel horizon » que le gouvernement entend donner aux « zones commerciales ».

Ces étendues périphériques, dont certaines sont en construction ou en projet, quoi qu'en disent les promoteurs, concentrent tous les défauts, si on se réfère à la description qu'en fait Olivia Grégoire. Elles sont « l'incarnation du XX^e siècle », identifiées à « la consommation de masse, l'automobile pour tous, le pavillon pour chacun ». Certes, ces zones « offrent tous les services d'une ville. Sont-elles devenues des villes pour autant ? Je ne le pense pas, parce qu'elles ne sont pas à hauteur d'homme », ajoute la ministre, en ponctuant son discours d'un définitif : « la course aux mètres carrés est terminée ».

Pour l'occasion, le gouvernement fait évoluer son vocabulaire. Il était jusqu'ici question à Bercy de « centres commerciaux », rassurants symboles de centralité. On ne parle plus désormais que de « zones commerciales », qui, toutes ou presque, « présentent le même aspect, larges voies bordées de panneaux publicitaires, magasins isolés avec des façades généralement en tôle et entourés de vastes parcs de stationnement ».

« La France a davantage artificialisé en 50 ans que dans les 500 années précédentes », résume Christophe Béchu. Soixante ans après le baptême du premier hypermarché par l'écrivaine Françoise Sagan, dans la banlieue sud de Paris, les bâtiments ont vieilli, leurs maigres murs, passoires thermiques, ne les protègent plus du froid et encore moins de la chaleur. De nombreuses zones autrefois florissantes se sont dégradées au point de ressembler à des friches commerciales. Ces observations, qui faisaient l'unanimité depuis plusieurs années chez les urbanistes, sociologues et autres environmentalistes, restaient jusqu'alors contestées par les représentants du secteur et les décideurs politiques.

LA GRANDE DISTRIBUTION SE RÉJOIT

Faut-il abandonner les zones à leur triste sort, en misant sur une renaturation à plus ou moins brève échéance ? Le gouvernement ne s'y résout pas. Il opte, à l'inverse, pour « une expérimentation à grande échelle », dans une vingtaine des 1 500 zones

existantes. Le foncier commercial y sera « rationalisé » et densifié. Des espaces verts doivent être aménagés, ainsi que des logements ou des activités industrielles. Dans les zones éloignées des grandes villes, il s'agira d'implanter « de nouvelles activités ».

Pour faciliter la mutation de ces quelques entrées de villes, l'État met 24 millions d'euros sur la table. L'enveloppe financera des « études de préfiguration » ou le recrutement d'un chef de projet, mais aussi « une partie du déficit d'exploitation commerciale » résultant de l'opération. La grande distribution se réjouit. « Toutes les zones arrivent à bout de souffle, il est temps de changer de paradigme », admet Antoine Grolin, président de Ceetrus, la société foncière du groupe Auchan. Celui qui se présente comme « un petit-neveu de Gérard Mulliez » se dit désormais « inspiré par la ville du quart d'heure », un concept généralement critiqué pour ne s'appliquer qu'aux cœurs des métropoles. Pour Bastien Grandgeorge, directeur général de Decathlon, « c'est l'occasion de moderniser nos bâtiments et de les rendre plus verts ».

“ La France a
davantage artificialisé en
50 ans que dans les
500 années précédentes ”

Mais la grande distribution insinue, déjà, que le budget prévu serait insuffisant. « Pour convaincre les commerçants de déplacer leur magasin, il faudra aligner tous les outils », avance prudemment Marie Cheval, présidente de Carmila, la foncière du groupe Carrefour. « Il faut partager les risques, et ces projets demandent des moyens », ajoute un responsable de Leroy-Merlin. Antoine Frey, président du puissant groupe immobilier familial, est plus franc encore : « L'argent ne nuit jamais, et vous nous en ferez surtout économiser en simplifiant l'horreur administrative ».

Le gouvernement se montre plutôt disposé à céder à ces demandes. « S'il faut de l'argent, on en mettra, et s'il faut de la simplification administrative, on le fera », réagit Christophe Béchu. Ce ne sera toutefois jamais autant que ce que demandaient, en mars 2021, les grands distributeurs. Déplorant lui-même la prolifération des « boîtes à chaussures » en entrée de villes, Gontran Thüring, qui présidait alors le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), estimait que les zones à l'abandon pourraient constituer des « bases avancées de livraison à domicile », « servir à la construction de logements sociaux » ou être « reconverties » en surfaces neuves. Et pour « compenser le coût de la reprise de la friche », l'organisation réclamait « une exonération de taxe foncière pendant cinq ans » ainsi que la possibilité de « réaliser un petit agrandissement, de 30 % environ, sans artificialiser ». Pour l'heure, le gouvernement n'a pas suivi ces recommandations, mais la grande distribution a montré dans l'histoire récente qu'elle savait admirablement négocier. ■



Bernadette

© D. R.

En salle le 4 octobre

Un film de Léa Domenach avec Catherine Deneuve,
Denis Podalydès, Michel Vuillermoz

Comédie

DENEUVE COMIQUE

Après plusieurs échecs cinglants, Jacques Chirac est enfin élu président de la République le 7 mai 1995. Sa femme Bernadette est mise à l'écart car jugée ringarde et gênante par leur entourage proche. Lorsque son conseiller Bernard Niquet lui confirme son image désastreuse auprès des Français et de son propre camp, elle se lance dans une campagne pour trouver la place qu'elle estime mériter à l'Élysée... Toute ressemblance avec une Première Dame de France ayant réellement existé n'est pas complètement fortuite dans ce biopic romancé, avec ce qu'il faut de détails authentiques pour y croire. Fille du journaliste politique Nicolas Domenach, la réalisatrice connaît ce milieu de l'intérieur.

« La politique a bercé mon enfance, mon père a beaucoup écrit sur Chirac. J'avais l'impression de le connaître mais beaucoup moins sa femme. J'en avais une image négative qui a changé en voyant un documentaire réalisé par Anne Barrère qui a été sa conseillère en communication. Je l'ai découverte drôle et affranchie, très loin de l'idée que je pouvais m'en faire, avec un parcours qui méritait d'être raconté et ressemble à celui de beaucoup de femmes, tout aussi éduquées que leurs maris mais qui finissent par se mettre en retrait pour leur laisser la place. Cette histoire me rappelait celle de mes grands-mères. Une histoire qui me parlait alors que l'on n'est pas de la même génération, du même milieu, du même bord politique. »

Elle retrace avec une très relative fidélité son parcours de 1995 à 2007, jusqu'à la fin du second mandat de son mari. Inconnue alors du grand public, elle s'impose petit à petit comme une figure médiatique incontournable. Ce film est un pastiche de la politique hexagonale récente, avec des références à des anecdotes restées dans les mémoires, notamment la présence au second tour de Jean-Marie Le Pen en 2002, un des événements qu'elle aurait anticipés sans être prise au sérieux.

« On sait que Bernadette Chirac et Nicolas Sarkozy se sont rencontrés en secret pendant sa campagne de 2007 et nous avons choisi de situer cette rencontre dans un confessionnal parce que ça nous faisait rire. J'ai aussi voulu accorder une place importante au vote du 21 avril 2002, une claque politique pour ma génération. Je votais pour la première fois et je me souviens avoir eu peur en voyant Le Pen au second tour. Je me suis rendu compte que je n'étais pas la seule à en garder un souvenir traumatisant quand j'ai vu les gens de

l'équipe mettre frénétiquement des bulletins Jospin dans la fausse urne du plateau car ils regrettaient de ne pas l'avoir fait à l'époque ! »

Bernadette Chirac est dépeinte comme austère mais fait parfois preuve d'une liberté de parole inattendue, une personnalité contradictoire mise en valeur par Catherine Deneuve parfaite pour jouer les emportements mesurés de celle qui fut longtemps cantonnée à l'opération Pièces Jaunes.

« Travailler avec elle, c'est forcément impressionnant au début. Elle a été un peu étonnée par cette proposition mais a ri en lisant le scénario. Elle n'a jamais eu peur du personnage ni du rapport avec son image, elle y est allée avec beaucoup d'humour. »

La comédienne s'est clairement investie dans ce projet, motivée par le ton adopté :

« Ma première réaction a été « Quoi ? Bernadette Chirac ? ». Les biopics ne m'intéressent pas mais j'ai compris qu'il ne s'agissait pas de lui ressembler, juste d'être dans l'esprit du personnage. Je connaissais son sens politique, je la savais peu écoutée par son mari, presque mise à l'écart par le couple qu'il formait avec sa fille Claude. Tout cela a changé à partir de l'opération Pièces Jaunes qu'elle a lancée et avec le livre « Conversation » avec le journaliste Patrick de Carolis en 2001, qui a connu un succès médiatique et lui a conféré une nouvelle position. Elle est devenue quelqu'un et plus seulement Madame Chirac. »

Avec elle, on retrouve Michel Vuillermoz en « Super menteur » stupéfait de voir sa moitié acquérir une popularité inattendue, Denis Podalydès en conseiller efficace ou Sara Giraudeau en fille proche de son père. Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin en prennent pour leur grade et Laurent Stocker et François Vincentelli sont d'autant plus hilarants qu'on reconnaît sans peine la morgue de leurs modèles, sans leur ressembler physiquement.

« Il y a trois couples dans le film : Jacques et Bernadette, Claude et Bernadette, puis Bernard et Bernadette. La vraie histoire d'amour, c'est leur duo de losers magnifiques à la Don Quichotte et Sancho Panza qui se révèlent au fur et à mesure de l'histoire. Denis et Catherine ont la même malice presque enfantine. »

Une satire divertissante qui détourne avec légèreté nos souvenirs de cette page d'histoire contemporaine. ■

L'entreprise et les salariés

du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions de justice, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

CONTRAT DE TRAVAIL

À défaut de choix par les parties de la loi applicable, le contrat de travail est donc régi par la loi du pays où le salarié, en exécution du contrat, accomplit habituellement son travail, sauf s'il présente des liens plus étroits avec un autre pays et ce dernier rattachement peut venir conforter un choix contesté. (Dijon, 20 juillet 2023, RG n° 22/00009)

LICENCIEMENT

L'insuffisance professionnelle se définit comme l'incapacité objective et durable d'un salarié à exécuter de façon satisfaisante un emploi correspondant à sa qualification. Si l'appréciation relève du pouvoir de direction de l'employeur, ce dernier doit, en tout état de cause, invoquer des faits objectifs précis et vérifiables imputables au salarié pour justifier le licenciement. (Versailles, 20 juillet 2023, n° 21/01157)

Le caractère réel et sérieux des motifs invoqués par l'employeur dans la lettre de licenciement, qui fixe les limites du litige, doit être apprécié au vu des éléments fournis par les parties ; si un doute subsiste, il profite au salarié (article L1235-1 du Code du travail). L'insuffisance professionnelle consiste en l'incapacité du salarié à exécuter correctement les tâches qui lui sont confiées et qui correspondent à sa qualification professionnelle, sans qu'il soit nécessaire de caractériser l'existence d'une négligence ou d'une mauvaise volonté de sa part. Pour caractériser une cause de licenciement, l'insuffisance professionnelle alléguée par l'employeur doit reposer sur des éléments concrets et avoir des répercussions négatives sur la bonne marche de l'entreprise. Elle doit être appréciée en fonction d'un ensemble de données, telles que la qualification du salarié lors de l'embauche, les conditions de travail, l'ancienneté dans le poste, la formation professionnelle reçue. (Pau, 27 juillet 2023, n° 21/03205)

La faute grave est celle qui résulte d'un fait ou d'un ensemble de faits imputables au salarié qui constituent une violation des obligations résultant du contrat de travail ou des relations de travail d'une importance telle qu'elle rend impossible le maintien du salarié dans l'entreprise. Il appartient à l'employeur de rapporter la preuve de la faute grave commise par le salarié. (Dijon, 20 juillet 2023, n° 21/00852)

DÉMISSION

Lorsqu'un salarié démissionne en raison de faits qu'il reproche à son employeur, cette rupture constitue une prise d'acte et produit les effets : soit d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse, si les faits invoqués la justifiaient ; soit d'un licenciement nul, si les manquements reprochés à l'employeur sont de nature à entraîner la nullité du licenciement ; soit, dans le cas contraire, d'une démission. C'est au salarié qu'il incombe de rapporter la preuve des faits qu'il impute à son employeur ; s'il subsiste un doute, celui-ci profite à l'employeur. L'écrit par lequel le salarié prend acte de la rupture du contrat de travail en raison de faits reprochés à son employeur ne fixe pas les limites du litige ; le juge est tenu d'examiner les manquements de l'employeur invoqués devant lui par le salarié, même si celui-ci ne les a pas mentionnés dans cet écrit. (Bourges, 13 juillet 2023, n° 22/01085)

SANCTIONS

Aux termes de l'article L. 1332-4 du Code du travail, aucun fait fautif ne peut donner lieu à lui seul à l'engagement de poursuites disciplinaires au-delà d'un délai de deux mois à compter du jour où l'employeur en a eu connaissance, à moins que ce fait ait donné lieu, dans le même délai, à l'exercice de poursuites pénales. Cependant, il est acquis que ce dernier peut sanctionner un fait fautif qu'il connaît depuis plus de deux mois, dans la mesure où le comportement du salarié s'est poursuivi ou réitéré dans ce délai, et s'il s'agit de faits de même nature. (Bourges, 13 juillet 2023, n° 22/00960) ■

INFORMATIONS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE COMMUNE DE CAMPSEGRET

M. Jean-Marie GELLE - Maire

Mairie - Le Bourg

24140 CAMPSEGRET

Tél : 05 53 24 20 39

mèl : mairie.campsegret@wanadoo.fr

SIRET 21240077400015

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : CONSTRUCTION D'UNE MAM ET D'UNE MAISON - 24140 CAMPSEGRET

Référence acheteur : 202301MAM

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Mairie - 200 Route de la Croix

24140 mairie de campsegret

Description : VOIR DCE

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Lot N° 1 - GROS OEUVRE

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Lot N° 2 - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Lot N° 3 - MENUISERIES ALUMINIUM

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Lot N° 4 - PLATRERIE - ISOLATION

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Lot N° 5 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Lot N° 6 - CARRELAGE - FAIENCE

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Lot N° 7 - PEINTURE - SOLS SOUPLES

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Lot N° 8 - ELECTRICITE GENERALE

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Lot N° 9 - PLOMBERIE - SANITAIRES

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Lot N° 10 - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Lieu d'exécution : ROUTE DE L'EGLISE

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations

fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Voir RC

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70% Valeur technique de l'offre

30% Prix

Renseignements d'ordre administratifs :

MAIRIE

Tél : 05 53 24 20 39

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres : 16/10/23 à 18h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires :

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur suivant : <http://marchespublics.dordogne.fr>

Les plis électroniques devront être remis selon les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

Envoi à la publication le : 25/09/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>

L23VE08697

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.vie-economique.com



MARCHÉ DE TRAVAUX À PROCÉDURE ADAPTÉE APPEL À CANDIDATURES

Pouvoir adjudicateur :

COMMUNE DE NARROSSE
représentée par son Maire : Gérard LE BAIL
Mairie, 117 rue des Écoles 40180 Narrosse
05 58 58 70 70 - accueil@mairie-narrosse.fr

Objet du marché public : Conception-Réalisation d'un pumtrack

Mode de passation : Il est recommandé de prendre le temps de lire règlement de consultation

L'actualisation des prix est prévue dans le CCAP : en tenir compte dans la fixation du prix de l'offre.

Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R.2123-1 1° du CCP.

Visite obligatoire : le 23 octobre 2023 à 10 h.

Durée

Préparation : 2 x 15 jours

Travaux : 5 mois environ

Jugement des candidatures et des offres : Offre la mieux-disante appréciée selon critères pondérés du RC

- Prix : 40 %

- Valeur technique : 40 %

- Délais : 20 %

Composition du dossier de candidatures et d'offres : selon RC

Renseignements : Par voie dématérialisée par le biais du profil acheteur sur <https://marchespublics.landespublic.org>

Date limite de réception des candidatures et des offres : vendredi 1^{er} décembre 2023 à 9 h à déposer sur : <https://marchespublics.landespublic.org>

Date d'envoi de l'avis à la publication : 27 septembre 2023

L23VE08873

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 02/10/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ALTIUDE CHARPENTE**

Objet social : Charpente, couverture, zinguerie, Menuiserie agencement. Travaux accès difficiles

Siège social : 2 ROUTE DE PALEM, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX

Gérance : M. DECABRAS CYRIL, demeurant 2 ROUTE DE PALEM, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Pour avis
DECABRAS CYRIL

L23VE08065



Aux termes d'un ASSP en date du 27/09/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARANICA

Objet social : Exploitation d'un centre de beauté, d'esthétique et de remise en forme avec vente de tous produits de beauté et d'accessoires liés à cette activité.

Siège social : 13 Rue Saint Esprit, 24100 BERGERAC

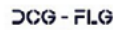
Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC

Gérance : Mme TROTTIER Monique, demeurant 260 Chemin de l'enveüe, 24240 MONBAZILLAC

Pour avis
LE GERANT

L23VE08804



CONSTITUTION

Suivant acte signé par voie électronique en date du 22/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MC IMMOBILIER**

Forme sociale : SAS

Capital social : 3 000 €

Siège social : 245 route de Vivier - 24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

la participation financière de la Société dans toutes sociétés, entreprises, groupements créés ou à créer, quelle que soit leur nature, commerciale, industrielle, financière, immobilière, mobilière ou civile, y compris les sociétés en participation.

La participation de la Société pourra être minoritaire, majoritaire ou totale, directe ou indirecte. Elle pourra être effectuée par tous moyens, notamment par voie de souscription, d'apport, de fusion, d'achat de valeurs mobilières ou de parts sociales ou encore de créances ;

la gestion de ce portefeuille de participations et de tous intérêts dans toute société ;

la direction, la gestion, le contrôle, la coordination de ses filiales et participations directes ou indirectes, majoritaires ou minoritaires, notamment par l'acceptation ou l'exercice de tous mandats d'administration, de gestion, de contrôle, de conseil ;

la fourniture auxdites filiales et participations de toutes prestations de services notamment dans les domaines techniques, administratifs, comptables, commerciaux, financiers ;

la constitution de garantie sur les biens de la Société et/ou de ses filiales et participations ;

la fourniture à toute entreprise ou organisme privé, public, parapublic de toutes prestations de services notamment en matière de gestion, marketing, stratégie, études de marchés, formation,

administrative, comptable, commerciale, financière, ainsi que le développement et l'animation d'activité de formation et de conseil pour les mêmes entreprises ou organismes.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS.

Président : Monsieur Romain MUHLACH-CHEN demeurant 245 route de Vivier - 24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD.

Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions donnant accès au capital à un tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés.

Immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

L23VE08820

Suivant acte SSP du 17/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière. Dénomination : **SCI COCO BEACH**. Siège : 5 Lieu-dit Farganaud ou L'Etang Farganaud (24400) SAINT-LAURENT-DES-HOMMES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX. Capital : 1.000 €. Objet : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers et plus particulièrement acquisition d'un appartement et du parking sis à NICE (06300) 4 avenue Jean Lorrain, dénommé «LE BAMBOURY», faire tous emprunts à cet effet et effectuer la mise à disposition des biens à l'un ou l'autre des associés. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt. Gérant : M. BÉTAILLE Guy, demeurant à MONACQ (98000), 42, boulevard d'Italie, «Le Château Amiral». Cession de parts sociales: Pour toute cession, agrément préalable à l'unanimité des associés. Pour avis

L23VE08884

MODIFICATIONS

PHENIX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 234 route du Peyre
31530 LE CASTERA
480 686 807 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée PHENIX a décidé de transférer le siège social du 234 route du Peyre, 31530 LE CASTERA au 248 rue des Uberthes, 24150 LALINDE à compter du 1^{er} août 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 480 686 807 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Gérance : Monsieur Jean-Claude BARITAUD, demeurant 248 rue des Uberthes, 24150 LALINDE

Pour avis
La Gérance

L23VE08677

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

LOBAT

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 234 route du Peyre,
31530 LE CASTERA
524 000 502 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} août 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 234 route du Peyre, 31530 LE CASTERA au 248 rue des Uberthes, 24150 LALINDE à compter du 1^{er} août 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 524 000 502 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Président : Monsieur Jean-Claude BARITAUD, demeurant 248 rue des Uberthes, 24150 LALINDE

POUR AVIS
Le Président

L23VE08748

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

NON DISSOLUTION DE LA SOCIETE

Disposition de l'article L223.42 du Code de Commerce

Aux termes du procès-verbal en date du 30 juin 2023, l'assemblée générale de la société **CLIM CLEAN**, SAS, au capital de 1.000 euros, dont le siège social est 18 bis Clos des Brandisses 24650 CHANCE-LADE, immatriculée 904 867 959 au RCS de PERIGUEUX, statuant en application de l'article L223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE08871

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE DISSOLUTION

La Société **PIZZERIA DES GRANDS CHAMPS**, SARL au capital de 3.000 euros, dont le siège social est LES GRANDS CHAMPS, 24410 SAINT-AULAYE-PUYMANGOU, 794 516 518 RCS PERIGUEUX, a été dissoute par déclaration en date du 18 septembre 2023 souscrite par l'associé unique la Société LA GARE DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 604.320 euros, dont le siège social est La Gare, 24410 SAINT-AULAYE-PUYMANGOU, 453 266 751 RCS PERIGUEUX.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société PIZZERIA DES GRANDS CHAMPS peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE08888



SCP FROMENTEL-LA
COMBE-BROUSSEAUD
ZAES du Moulin Rouge
24120 TERRASSON
LAVILLEDIEU

CHRONO FRIGO EXPRESS

Société par actions simplifiée
au capital de 11 700 euros porté à 21
700,00 euros
Siège social : 4 Passage du Marchadial
24120 BEAUREGARD-DE-TERRASSON
949 274 955 RCS PERIGUEUX

AVENIR IMPRESSIONS

SASU au capital de 7.500 Euros
Siège social : ZAE le Grand Bois - 24590
SAINT-GENIES
RCS BERGERAC : 483 231 163

Aux termes d'un acte reçu par Me BROUSSEAUD, notaire à TERRASSON LAVILLEDIEU (24120) en date du 20 septembre 2023 contenant cession d'actions, il a été décidé de nommer en qualité de Président : la société KanarCom7, SASU au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est à SAINT-GENIES (24590) 200 Impasse de la Gourmerie lieu-dit la Gournerie, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n°977517317, représentée par M. Johan LHERNAULT, son Président, à compter du 20 septembre 2023 en remplacement de M. Franck LE ROUX, Président démissionnaire à compter de la même date.

Mention sera faite au R.C.S. de BERGERAC.

Pour avis

Le notaire

L23VE08900

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 28 septembre 2023 de la Société **MALINE**, SAS au capital de 500 €, dont le siège social est 54 rue Eugène Leroy 19520 CUBLAC, 979 075 058 RCS BRIVE, il résulte que :

- Le siège social est transféré 196 rue de Vialot 24290 AURIAC DU PERIGORD, à compter du 28 septembre 2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

PRESIDENT : Monsieur Matthieu FRIGERIO domicilié 54 Rue Eugène Leroy 19520 CUBLAC

Mention sera faite aux RCS de BRIVE et de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE08915



COMPTOIR ANIMAL DE BERGERAC
Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 5 000 euros
Siège social : 47, Avenue Charles de Gaulle 24100 BERGERAC
803 933 381 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 28 septembre 2023, l'Associée unique a pris acte de la démission, à compter du même jour, de M. Bruno THUILLIEZ, demeurant Lieu-dit «Barsalous» - 47480 PONT DU CASSE de ses fonctions de cogérant de la Société et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis,
La Gérance.

L23VE08918

MODIFICATION DU CAPITAL

Du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 septembre 2023 et du certificat bancaire de dépôt des fonds établi le 28 septembre 2023, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 10 000,00 euros par émission de 1 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 11 700 euros à 21 700,00 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à onze mille sept cents euros (11 700 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt-et-un mille sept cents euros (21 700,00 euros).

Pour avis. Le Président

L23VE08934



AVIS DE MODIFICATIONS

SAS **NATURE'L AMENAGEMENTS** au capital de 5 000 €. Siège social : les Fourgères 24600 RIBERAC, RCS PERIGUEUX 825 293 665.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/09/2023, il a été décidé de transférer le siège social à 646 route de la Codre, Lieu-dit Petit Faure 24190 SAINT-ANDRE-DE-DOUBLE à compter du 26/09/2023.

Modification au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis,

Le notaire,

L23VE08959



L'assemblée générale de la société **SOGOFA**, SAS au capital de 50 000 €, sise ZA La Caussade, ATUR, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, immatriculée sous le numéro 711 980 011 RCS PERIGUEUX, réunie en date du 28 septembre 2023, a nommé la société DUESSO INVEST, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est sis 10 Rue Jacquard, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 800 622 920 RCS AGEN, en qualité de Présidente à compter du 1^{er} octobre 2023, en remplacement de M. Michel GONTHIER, démissionnaire.

POUR AVIS
La Présidente

L23VE08960

BRUCHON BERGIER CONSTRUCTION

SARL au capital de 45000 €
Siège social : LE BOURG 24580 Plazac 538 734 302 RCS de Périgueux
Lors de l'AGE en date du 14 septembre 2023, les associés ont autorisé la cession de parts consentie par Alain-Pierre BERGIER à Hippolyte BRUCHON, et modifié par suite l'article 8 - PARTS SOCIALES des statuts.

Ancienne mention

Le capital social de 45 000 euros est divisé en 900 parts de 50 euros chacune. Les parts sociales sont réparties comme suit :

à Mr Alain-Pierre BERGIER, 295 chemin d'Intamies Haut à Tursac (24620) à concurrence de 437 (quatre cent trente-sept) parts sociales,

à Mr Hippolyte BRUCHON, La Galanterie - Saint Léon sur Vézère (24290) à concurrence de 437 (quatre cent trente-sept) parts sociales,

à Mr Guillaume DEVIGNE, Castel Giroux - Rouffignac St Cernin de Reilh (24580), à concurrence de 26 (vingt-six) parts sociales.

Total égal au nombre de parts composant le capital social :900 parts. »

Nouvelle mention

Le capital social de 45 000 euros est divisé en 900 parts de 50 euros chacune. Les parts sociales sont réparties comme suit :

à Mr Alain-Pierre BERGIER, 95 chemin d'Intamies Haut à Tursac (24620) à concurrence de 422 (quatre cent vingt-deux) parts sociales, soit 422 parts,

à Mr Hippolyte BRUCHON, La Galanterie - Saint Léon sur Vézère (24290) à concurrence de 452 (quatre cent cinquante-deux) parts sociales, soit 452 parts,

à Mr Guillaume DEVIGNE, Castel Giroux - Rouffignac St Cernin de Reilh (24580) à concurrence de 26 (vingt-six) parts sociales, soit 26 parts.

Total égal au nombre de parts composant le capital social :900 parts. »

L'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Alain-Pierre BERGIER de ses fonctions de co-gérant à compter du 15 septembre 2023.

A compter du 15 septembre 2023, Monsieur Hippolyte BRUCHON restera le seul gérant de la société, pour une durée illimitée.

Mention au RCS de Périgueux

L23VE08964

TX CLÔTURES

Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 514 Route de la Côte, Marsaix, 24750 SANILHAC
918 991 969 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision du Président en date du 04/09/2023, il résulte que M. Stéphane FAURE, demeurant Chez M. Philippe BARDAGUE, 40 Allée des Sarthes, 24750 CHAMPCEVINEL a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Xavier BERREHOUC, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

L23VE08970

BANANA SQUARE. SAS au capital de 1.000€ Siège social : La Tamière 24250 FLORIMONT-GAUMIER, 892 708 108 RCS de BERGERAC. Le 11/09/2023, l'AGE a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de BERGERAC.

L23VE08973

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE DISSOLUTION

La Société **AFL**, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 2 bis boulevard de l'Industrie 24430 MARSAC SUR L'ISLE, 830 542 957 RCS PERIGUEUX, a été dissoute par déclaration en date du 27 septembre 2023 souscrite par l'associé unique, la Société AFL DESIGN, SAS au capital de 20.000 euros, dont le siège social est Boulevard de l'Industrie 24430 MARSAC SUR L'ISLE, 915 338 883 RCS PERIGUEUX.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société AFL peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE09000

DISSOLUTIONS



Me Laurent Laval
39 avenue Aristide Briand
24100 Bergerac
laurent.laval@notaires.fr

SCI DU LOT 18 DU LOTISSEMENT DE LA SAVANE A CAPBRETON
Société civile en liquidation au capital de 6.860,21 euros
Siège : Lavaur 24550 LAVAUR
RCS BERGERAC : 325017705

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 22 septembre 2023, les associés ont pris acte de la dissolution de la société par arrivée de son terme, soit depuis le 1er janvier 2020.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Madame Marie-Thérèse PERRIER, demeurant à GAURIAGUET (33240) 38 rue Baillargeau, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à GAURIAGUET (33240) 38 rue Baillargeau, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC (24100)

Mention sera faite au RCS de BERGERAC

Pour avis

L23VE08686



SCI JTC

Société civile immobilière

Au capital de 137.661,46 euros

Siège social : La Faurille 24100 BERGERAC

RCS BERGERAC 399 077 858

Suivant AGE du 11.08.23, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.09.2023 et sa mise en liquidation.

Madame Marie PERIN née GARCIA demeurant à BERGERAC (24100) La Faurille a été nommée en qualité de Liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Bergerac.

Pour avis, le Liquidateur,

L23VE08746

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2023 de la société BEDIWEB, SAS au capital de 10.000 euros dont le siège social est 12 Boulevard National,

24500 EYMET, 887 605 368 RCS BERGERAC, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 septembre 2023 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, la société COMARTIN, SAS au capital de 1.500.000 euros dont le siège social est Estampes, 24620 TAMNIES, 531 132 090 RCS BERGERAC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à 12 Boulevard National, 24500 EYMET, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

L23VE08752

GATE TO ASEAN
Société par actions simplifiée
Au capital de 3.400 euros
Siège social et de liquidation : 26, chemin des Rouquilloux
24650 CHANCELADE
877 816 744 RCS PERIGUEUX

Par décisions unanimes des associés du 29/09/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/09/2023 et sa mise en liquidation ; Claude BARILE sis 26, chemin des Rouquilloux - 24650 CHANCELADE a été nommé Liquidateur à compter du 29/09/2023, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 26, chemin des Rouquilloux- 24650 CHANCELADE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Les fonctions de Président prennent fin à compter du 29/09/2023. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de PÉRIGUEUX en annexe au RCS. Pour avis. Le Président.

L23VE08907

CLÔTURES

VIDEO CLUB LINDOIS, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7 623 euros sis au 8 Rue des Déportés LALINDE (Dordogne), immatriculée 447 638 537 au RCS Bergerac. L'assemblée générale des associés du 31 décembre 2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Liquidateur : Monsieur Bernard DE CAO, demeurant à LALINDE (Dordogne) 8 Rue des Déportés. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bergerac.

L23VE08693



SCP FROMENTEL-LA-COMBE-BROUSSEAU
ZAES du Moulin Rouge
24120 TERRASSON
LAVILLEDIEU

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE SCI P3 INVESTISSEMENTS

Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 45.734,71 Euros
Siège social : « Les Planchettes » - 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
RCS PERIGUEUX : 423 566 595

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée générale Extraordinaire en date du 12 septembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Pierrette POUZET et l'ont déchargé de son mandat,

ont décidé la répartition du produit net de la liquidation puis ont procédé à la clôture de la liquidation de la société au 12 septembre 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX où la société sera radiée du RCS.

Pour avis, le liquidateur

L23VE08694

FONDS DE COMMERCE

SELARL FALCH - LANTUEJOU - BOTTE
Notaires à Figeac (46100)
3 Rue des Cordeliers

AVIS DE VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Par acte de Me LANTUEJOU du 25 septembre 2023, en cours d'enregistrement, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société **DESTINATION GLOBE**, à PÉRIGUEUX (24000) 26 rue Wilson, SIREN 432171163 et RCS de PÉRIGUEUX.

A :

La Société **FITOUR**, à FIGEAC (46100) 4 et 6 rue d'Aujou, SIREN 345300313 et RCS de CAHORS.

Désignation du fonds : AGENCE DE VOYAGES sis à PÉRIGUEUX (24000), 26 rue Wilson.

Propriété jouissance : 01/10/2023.

Prix principal : 67.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 60.000 euros et aux éléments corporels pour 7.000 euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Mes BORIE et MEDEIROS, notaires associés à PÉRIGUEUX (24000), 19 rue Louis Mie, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE08789



Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo, le 14.09.23, enregistré au SPF de PÉRIGUEUX le 19.09.23 volume 2023 N 01394.

La Société dénommée **MARTUX&CIE**, dont le siège est à BERGERAC (24100), 8 chemin De Puypezac, identifiée au SIREN sous le numéro 819125261 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

A VENDU A :

La Société dénommée **BERGERAC CRAFT BEERS**, dont le siège est à BERGERAC (24100), 129 rue Aristide Briand Bâtiment 15, identifiée au SIREN sous le numéro 978451961 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Le fonds de commerce et artisanal de fabrication de bières, conseil aux entreprises sis à BERGERAC (24100) 129 Aristide Briand Bâtiment 16 (étant établi qu'un bail commercial est conclu ce jour directement au cessionnaire sur le bâtiment 15) lui appartenant, connu sous le nom commercial MARTUX&cie.

Moyennant le prix principal 84 400,00 € s'appliquant :

aux éléments incorporels pour 10 000,00 €

au matériel pour 74 400,00 €

La prise de possession a été fixée à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Étude de Me Sandrine BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100) 34 Boulevard Victor Hugo.

Pour insertion, Me BONNEVAL

L23VE08834

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 septembre 2023)

SARL MON PRIMEUR, Rue Fenelon, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 811 638 089. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 Août 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou, 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_783

SAS GREEN LIGHT HABITAT, Route de Sarlat, Maison Neuve, 24290 Aubas, RCS Greffe de Périgueux 848 781 258. Travaux de charpente. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_784

SAS MANEKO, Zac le Ponteix Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 850 654 260. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_785

SAS LES GRANGES, Lieu-Dit la Mazardie Atur, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 802 440 800. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_786

SAS MD CONSTRUCTIONS, 795 Allée des Randonneurs, 24750 Trélissac, RCS Greffe de Périgueux 829 010 446. Activité des économistes de la construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Septembre 2023, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_787

SAS NENES, 5 Route des Meynichoux, 24430 Coursac, RCS Greffe de Périgueux 839 535 325. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_788

BERTEAU Alexandrine, Elisabeth, 168 boulevard du Petit Change, 24000 Périgueux, RM 799 002 548. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Mai 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_789

SARL B.S.C.G. BOURGADE STHEPHANE, CHRISTOPHE, GAELLE, Zone Industrielle Gagnaire-Fonseche, 24490 La Roche-Chalais, RCS Greffe de Périgueux 419 472 956. Réparation de machines et équipements mécaniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_790

SARL FURELAUD SARL, 16 Route de Lyon, Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 379 545 445. Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_2402_791

JUGEMENT METTANT FIN À LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 19 septembre 2023)

SARL MONT VERT REALITE, Leyzarnie, 24110 Manzac-sur-Vern, RCS Greffe de Périgueux 450 096 029. Promotion immobilière de logements. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce. 2023_2402_794

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 septembre 2023)

SARL MALICOR, Paricot, 24400 Saint-Médard-de-Mussidan, RCS Greffe de Périgueux 522 735 638. Fabrication de jeux et jouets. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. 2023_2402_793

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 19 septembre 2023)

ANTUNES Antonio, Manuel, 12 rue Simone de Beauvoir, 24750 Boulazac Isle Manoire, RM 495 264 947. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. 2023_2402_801

SAS ESTHE MOTORS, Rue André Cheminade, 24600 Ribérac, RCS Greffe de Périgueux 902 015 841. Entretien

et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 7 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. 2023_2402_806

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 28 septembre 2023)

SAS BOULANGERIE DELAGE, 4330 Route de Hautefort, La Bertrande-Le Change, 24640 BASSILLAC ET AUBEROCHE, RCS Greffe de Périgueux 820 872 919. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication. 2023_2402_807

SARL DOPPLEGANGER, 2 Rue Condé, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 792 616 534. Restauration traditionnelle. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication. 2023_2402_808

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 septembre 2023)

SARL GROUPE EKOBAT, 27 Rue René Desmaison, Box E, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 842 294 753. Travaux d'isolation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. 2023_2402_805

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 19 septembre 2023)

SARL PERIBOURGEIX, le Bourg, 24800 Vaunac, RCS Greffe de Périgueux 818 913 949. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_792

SARL SAD SERVICE AUTOMOBILE DORDOGNE (S.A.D.), Bonne Souche, 24380 Grun-Bordas, RCS Greffe de Périgueux 452 481 674. Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_795

SARL LES BOIS VERNONIS, 3 Impasse de la Plaine, 24380 Vergt, RCS Greffe de Périgueux 508 225 794. Exploitation forestière. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_796

SARL BENARD, 6 Rue de l'ancien Hôtel de Ville, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 839 567 542. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_797

SARL RC, 2 Place du Général de Gaulle, 24660 Coulouneix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 823 718 853. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_798

L'EIRL LOPES DE JESUS Maxime, Lieu-dit Bouffettias, 24400 Saint-Laurent-des-Hommes, RCS Greffe de Périgueux 882 573 223. Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_799

SARL LES CHARCUTERIES DU PERIGORD, au Moulin à Vent Mensignac, 24350 Mensignac, RCS Greffe de Périgueux 306 385 675. Charcuterie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_800

SAS SIN FRONTERAS, le Petit Puyrigard, 24300 Nontron, RCS Greffe de Périgueux 914 454 988. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_802

SAS OSBORNE SOLUTIONS, Lieu-Dit la Malétie, 24290 Saint-Léon-sur-Vézère, RCS Greffe de Périgueux 830 531 315. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_803

L'EIRL RIVIERE Julien, Michel, Les Argiloux, 24350 Mensignac, RM 539 485 656. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_2402_804

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE

CHEZE & FILS VOYAGES CHEZE

Siège : Lieu-dit la Bitarelle 19800 Gimel-les-Cascades (RCS 1901 326 770 096)
Etablissement secondaire : le Bourg 24110 Grignols

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2023 désignant administrateur SELARL Gladel 8 RUE BEAUMARCHAIS 63038 Clermont Ferrand Cedex 1 mandataire judiciaire SCP Btsq² Représenté Par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concerné L23VE08766

SAS VOYAGES LIMOUSIN PERIGORD

Siège : zone artisanale Maisons Rouges 19230 Saint-Sornin-Lavolps (RCS 1901 507 480 192)
Etablissement secondaire : Saint-Agnan 24390 Hautefort

Jugement du tribunal de commerce de Brive, prononce en date du 15 septembre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00125, date de cessation des paiements le 31 août 2023 désigne Administrateur SELARL Gladel 8 RUE BEAUMARCHAIS 63038 Clermont Ferrand Cedex 1 Mandataire judiciaire SCP Btsq² Représenté Par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde, et ouvre une période d'observation expirant le 15 mars 2024. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : non concerné . L23VE08765

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHATEAUXROUX

SASU C D V F

Siège : 3 Rue Jacques Morin 36240 Écueillé (RCS 3601 844 099 127)

Etablissement secondaire : 16 Rue des Mauries 24400 Saint-Médard-de-Mussidan

Jugement du Tribunal de Commerce de Châteauroix en date du 13/09/2023 prononçant le report de la date de cessation des paiements au : 31/03/2021 L23VE08764

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT

SAS SCB Solutions Chauffage Bois

Siège : 6 Chemin de la Bicêtre 79260 La Crèche (RCS 7901 800 458 127)

Etablissement secondaire : 103 Avenue Michel Grandou 24750 Trélissac

Jugement du tribunal de commerce de Niort prononçant en date du 12 Septembre 2023 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2023, désignant liquidateur SELARL ACTIS prise en la personne de Me Julie PERROT 17 rue de la Gare - 79000 Niort. L23VE08759

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

SARL J.DUPEYRAT ASSURANCES

Siège : 10 Rue de Penthievre 75008 Paris 8^e Arrondissement (RCS 813 130 762)

Etablissement secondaire : 18 Rue Bodin 24000 Périgueux

Jugement du tribunal de commerce de Paris du : 13/09/2023 : clôture pour insuffisance d'actif L23VE08767

EXPERCONSULTING

Siège : 73/75 Rue de la Plaine 75020 Paris 20^e Arrondissement (RCS 819 332 354)

Etablissement secondaire : 7 Rue du Lys 24000 Périgueux

Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal de commerce de Paris du : 20/09/2023 L23VE08768

SAS FINANCIERE GREGOIRE

Siège : 19 Avenue de l'Opéra 75001 Paris 1^{er} Arrondissement (RCS 7501 494 122 609)

Etablissement secondaire : Plaisance 24700 Saint-Martial-d'Artenet

Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal de commerce de Paris du : 27/09/2023 L23VE08874

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULEME

SAS SWEETS

Siège : 43 Rue Hergé 16000 Angoulême (RCS 848 095 972)

Etablissement secondaire : 7 Passage Taillefer 24000 Périgueux

Jugement du tribunal de commerce d'Angoulême en date du 21 Septembre 2023 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Silvestri - Baugey En La Personne De Me Silvestri 23, rue du Chai des Farines - 33000 Bordeaux, et mettant fin à la mission de l'administrateur. L23VE08769

ABONNEZ VOUS

DIVERS



AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte reçu par Me Sandrine BONNEVAL, notaire à BERGERAC, le 29.09.2023, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société civile immobilière
DENOMINATION : **HECRIM**
SIEGE SOCIAL : 8 Rue Maréchal Foch, 24000 PERIGUEUX

OBJET : La société a pour objet l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 1.600,00 EUR
GERANCE : Madame Marie-Christine GARAUD, demeurant à PERIGUEUX (24000) 8 rue Maréchal Foch.

IMMATRICULATION : au RCS de PERIGUEUX

Pour avis, Me BONNEVAL L23VE08969



SCI JTC
Société civile immobilière
Au capital de 137.661,46 euros
Siège social : La Faurille 24100 BERGERAC

RCS BERGERAC 399 077 858

Suivant AGO en date du 24.08.23, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de Commerce de BERGERAC.

Pour avis, le liquidateur. L23VE08784

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 558 Avenue Jules Ferry, le 31 mai 2023, enregistré à PERIGUEUX, le 21 juin 2023, 2404P012023N00904, a été cédé un fonds de commerce par :

1/ Melle **Florence Magali CIBOT**, demeurant à SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (24470) lieu-dit Grand Rue de la Barre, célibataire.

Du matériel et du mobilier par :

2/ La Société dénommée SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE CIBOT SARL CIBOT, dont le siège est à SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (24470) 20 Grande rue de la Barre, identifiée au SIREN sous le numéro 412902744 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

L23VE08698

A :

La Société dénommée **HOTEL DE FRANCE RIEU**, dont le siège est à SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (24470) 20 Grand Rue de la Barre, identifiée au SIREN sous le numéro 952272623 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de Bar, Hôtel, Restaurant, Traiteur sis à SAINT PARDOUX LA RIVIERE (Dordogne).

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 EUR), s'appliquant :

oaux éléments incorporels pour QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR), revenant à Madame Florence CIBOT

ou au matériel pour CENT CINQ MILLE EUROS (105 000,00 EUR) revenant à la SARL CIBOT.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire. L23VE08698

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SARL DORDOGNE PISCINES, 2 Rue des Dahlias, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 852 072 784. Fourniture et pose de piscines traditionnelles, coques, piscines en kit, bassins, spas, neuf ou rénovation - aménagements extérieurs - fourniture, vente, pose d'accessoires de piscines, de produits de traitement - rénovation de toutes piscines, par tous moyens, directement ou indirectement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401549621293

VARTY Christopher, Lieu-dit le Verdier, 24550 Prats-du-Périgord, RM 530 716 356. Non Communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401549621296

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2023)

SPEZIALI Jonathan, 108 Route du Périgord Pourpre, 24230 Montcaret, RM 510 206 634. Nettoyage Courant De Bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401549621298

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L. 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 21 0208 01

Terres agricoles nues sans DPB.

ESCASSEFORT 10 ha 55 a 43 ca

'Fontenaude': A- 266- 267- 274- 275- 276- 277- 278- 279- 514[280]- 557[265]- 590[558]

LACHAPELLE 5 ha 88 a 26 ca

'Pres de marmande': A- 700[537]

SAINT-AVIT 6 ha 60 a 49 ca

'Anglaise': B- 147- 148- 149- 150- 151- 152- 153- 154- 167- 169- 173(A)- 173(B)- 385[164]- 386[147]

XA 47 23 0204 01

Parcelles de terres et landes.

SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC 19 ha 78 a 84 ca

'Bouhet': D- 78- 87- 89- 91(A)- 91(B)- 92- 509[95]- 512[93]- 514[90] - 'Pech de jouhet': D- 96- 97- 100- 515[98]- 518[99]

XA 47 23 0209 01

Propriété bâtie comprenant une maison à finir de rénover et une grange.

SAVIGNAC-DE-DURAS 22 a 09 ca

'De riocaud': AC- 131- 132[39]

XA 47 23 0206 01

Propriété composée de terres, vergers de pruniers et petit lac, sans DPB

MONTETON 16 ha 62 a 33 ca

'Aubarede': WC- 26(J)- 26(K)[P1] - 'De monteton': WC- 20(A)- 20(B)- 20(C)[P1] - 'Lacombe': B- 279- 335(B)[P1]- 1122[278](A)- 1122[278](B)[F1]- 1122[278](B)[F2] - 'Pres secs': B- 254- 1086[276][F1]- 1086[276][F2]- 1215[1100]- 'Vignobles du moulin': WC- 10

XA 47 23 0207 01

Parcelles de prés sans DPB

MONTETON 25 a 70 ca

'Lacombe': B- 326[P1]- 329

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **18/10/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>. L23VE08792

MODIFICATIONS

REGALE MUSIC PRODUCTION - SAS au capital de 100 000 € porté à 325 000 €

Siège social : 1594 Route de Monsegur 47150 MONTAGNAC S/LEDE

912 487 956 RCS AGEN

Du procès-verbal de l'AGE en date du 20/09/2023, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 225 000 € par émission de 225 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 100 000 € à 325 000 €.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent mille € (100 000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent vingt-cinq mille € (325 000 €)

Il résulte également de la démission de Mr Rémi INQUIMBERT de son mandat de directeur général à compter du 20/09/2023 et qu'il n'y a pas lieu de le remplacer.

POUR AVIS. Le Président L23VE08741

VOS ANNONCES

**IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE
05 56 52 32 13**



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 07 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL AUTHENTIC GARAGE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, siège social sis 322 rue de Camp Segat, 47150 Monflanquin, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 750.770.356, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 07 septembre 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui réintègre désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Madame Myriam CLEMENS, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENTE DE LA SOCIÉTÉ :
Madame Myriam CLEMENS, demeurant 9 avenue de la libération, 47150 MONFLANQUIN.
Pour avis
La Présidente

L23VE08749



Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr/
cabinet-silva/

USAAR

Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 60 Avenue Hubert Ruffe,
Centre commercial, 47200 MARMANDE
802 782 946 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée USAAR a décidé de transférer le siège social du 60 Avenue Hubert Ruffe, Centre commercial, 47200 MARMANDE au 86 Avenue Jean Jaurès 47200 MARMANDE à compter dudit jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

L23VE08770



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

PHM MANAGEMENT
Société par actions simplifiée au capital de
1 100 euros
Siège social : Lieu-dit Payrol
4, rue Pierre Mendès - France 47550 BOE
840 168 231 RCS AGEN

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 26 juillet 2023 et du procès-verbal des décisions de la Présidente en date du 18 septembre 2023 que :

Le capital social a été réduit de 1 000 € par voie de remboursement d'une somme de 1 € par action et a été ramené à 100 €. Cette réduction de capital a été réalisée au moyen de la réduction du nombre des actions.

Le capital social a été augmenté d'un montant de 1 350 €, par émission de 1 350 actions nouvelles de numéraire, pou être porté à 1 450 €.

POUR AVIS
Le Président

L23VE08776



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une décision de l'associée unique de la SAS GOUPLI INDUSTRIE, au capital de 4 000 000 €, ayant son siège social 2445 Avenue de la Vallée du Lot, 47320 BOURRAN, immatriculée 421 204 041 RCS AGEN, en date du 26/09/2023:

- M. Louis LAMBERT a été révoqué de ses fonctions de Directeur Général Délégué à compter rétroactivement du 31/12/2022, et Mme Sarah MAVEUS, demeurant 16412 Pine St., Minnetonka, MN55345, USA, a été nommée en qualité de Directrice Générale Déléguée, à compter du 01/01/2023 en remplacement.

- M. Philippe HUGUE, demeurant 2 Impasse des Roches Noires, 47000 AGEN, a été nommé en qualité de Directeur Général Délégué, à compter du 01/10/2023.

L23VE08777



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Suivant délibération en date du 27 septembre 2023, la collectivité des associés de la société TABATIKA, Société en nom collectif au capital de 5 000 euros, ayant son siège social sis Place de la République, 47350 SEYCHES, immatriculée sous le numéro 838 450 773 RCS AGEN, a décidé :

- de modifier sa dénomination sociale, anciennement «TABATIKA» et d'adopter «CAVALTIKA» ;

- de modifier son objet social afin de permettre l'exercice des activités suivantes :

- toutes activités de formation animale notamment la thérapie animale, la kinésiologie, le comportementalisme et le toilettage ;

- toutes activités de formation se rapportant au bien-être (sophrologie, relaxation, reiki et équi-coaching) ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participations et de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;

- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ;

- l'animation de tout groupe de société, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en uvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise, et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- l'aliénation ou de des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- de transférer son siège social de «Place de la République, 47350 SEYCHES» au «2068 Route des Tulipes, 47380 VILLEBRAMAR» ;

- de transformer la société en société civile, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui réintègre désormais la Société.

Sa durée demeure inchangée. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Madame Karine VERON et Monsieur Thierry VERON demeurant ensemble au 2068 Route des Tulipes, 47380 VILLEBRAMAR.

Pour avis
La Gérance

L23VE08819



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

SAS TAXI ROQUENTIN. Société par Actions Simplifiée au capital de 12500 euros. Siège social Estieu 47340 LAROCHE-TIMBAUT. 813 547 981 RCS AGEN. Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2023 il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 2500 euros pour être porté à 15000 euros par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des 1250 actions existantes de 10 euros à 12 euros. En conséquence l'article 7 CAPITAL SOCIAL des statuts a été modifié. Ancienne mention Le capital social est fixé à la somme de 12500 EUR. Nouvelle mention Le capital social est fixé à la somme de 15000 EUR. POUR AVIS Le Président

L23VE08882



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

COMPTOIR ANIMAL FUMELOIS
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 5 000 euros
Siège social : Zone Artisanale du Haut-Agenais 47500 MONTAYRAL
801 563 412 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 28 septembre 2023, l'Associée unique a pris acte de la démission, à compter du même jour, de M. Bruno THUILLIEZ, demeurant Lieu-dit «Barsaloux» - 47480 PONT DU CASSE de ses fonctions de co-gérant de la Société et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis,
La Gérance.

L23VE08912



Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 29.09.2023, l'associée unique de la société **LE FOURNIL DE PUJOLS**, SARL au capital de 1000 euros dont le siège social se situe, Zone Industrielle la Barrière Rue Nicolas Leblanc 47300 Villeneuve sur Lot et immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 509 086 948 a décidé :

- L'augmentation du capital en numéraire, d'un montant nominal total de 911.304 euros pour le porter de 1000 euros à 912.304 euros

- La réduction du capital social de la société motivée par des pertes d'un montant de 863.993 euros par l'annulation de 863.993 parts sociales pour le porter de 912.304 euros à 48.311 euros, constatant ainsi la reconstitution des capitaux propres.

- De modifier la dénomination sociale anciennement « LE FOURNIL DE PUJOLS » et d'adopter « LE HAMEAU SERVICES ».

- De modifier l'objet social anciennement : La société a pour objet en France et à l'étranger : L'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant, bar, traiteur, café, plats à emporter, vente de boissons à emporter. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux de fusion ou autrement de création d'acquisition de location de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et plus généralement, toutes opérations industrielles commerciales, financières civiles mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter l'expansion et le développement.

- et nouvellement : La société a pour objet en France et à l'étranger : toutes activités et prestations relevant du facility management, dans les domaines du multiservice et des services généraux, notamment toutes prestations de services nécessaires au fonctionnement et à l'entretien d'établissements ou d'immeubles à usage de bureaux, de commerce, d'industrie ainsi qu'à l'exploitation et à la maintenance de l'ensemble ou partie des équipements qui y sont installés, l'achat, la vente, la location, l'emmagasinement de produits, matériels et outillages se rapportant à son objet principal ; à titre occasionnel, la réalisation de prestations para-hôtelières et de traiteur ; l'achat et la vente de prestations de services se rapportant à son objet principal ; l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion ou la cession sous quelque forme que ce soit de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques et la gestion de participations, toutes prestations de services en matières administratives, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion, et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles, commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Les articles 2, 3, 7 et 8 ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
Le gérant

L23VE08991

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST
SERVICE ANNONCE LÉGALE
TÉL. 05 56 81 17 32
annonces-legale@vie-economique.com

ABONNEZ VOUS



FIN DE LOCATION-GERANCE

Par suite du décès de **Madame Andrée Nicole Denise Marie NIEL**, née à MONFLANQUIN (47150), le 3 mars 1940, **veuve** de Monsieur Jacques Julien Roland **BIETTE** décédée à PENNE-D'AGENAIS (47140) (FRANCE), le 5 juillet 2023, usufruitière

le contrat de location-gérance consenti suivant acte reçu par Maître Jacques SCHREIBER, notaire à SAINTE LIVRADE SUR LOT le 29 mars 1996 ayant fait l'objet d'un avenant auprès dudit notaire le 17 mai 2001 à :

Monsieur Alain Jean-Jacques BIETTE, Boulanger, demeurant à PENNE-D'AGENAIS (47140) 20, rue du Port, né à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) le 25 octobre 1961.

Concernant un fonds de commerce de boulangerie exploité à PENNE-D'AGENAIS (47140) 20 rue du Port

Se trouve résilié à effet à compter du 5/07/2023

Monsieur Alain BIETTE, nu-propriétaire dudit fonds suite à la donation-partage reçue par Maître Jacques SCHREIBER, notaire à VILLENEUVE SUR LOT le 17 mai 2001 se trouve plein propriétaire à compter du 5 juillet 2023

Pour unique insertion
Le Notaire.

L23VE09001

DISSOLUTIONS



L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCI DESCÉLIERS Société en liquidation, Société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social et siège de liquidation sont au Lieudit Couderc 47440 PAILLOLES immatriculée sous le numéro 393 287 552 RCS AGEN réunie le 30/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidatrice Madame Cécile ROEDER, demeurant 945 route de Bergès 47160 VILLEFRANCHE DU QUEYRAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au lieudit Couderc 47440 PAILLOLES. Toutefois toute correspondance, actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés ou adressés à la liquidatrice, Madame Cécile ROEDER, demeurant 945 route de Bergès 47160 VILLEFRANCHE DU QUEYRAN. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au RCS. Pour avis.

L23VE08772

DBG DIAGNOSTIC IMMOBILIER

SASU au capital de 3 000 €
Siège social : 3 rue Lucie Aubrac, Plaine de Lalanne
47190 AIGUILLON
RCS AGEN 801 899 709

L'assemblée générale extraordinaire du 22/09/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 01/08/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame AZNAR-TABUENCA Chloé, demeurant 3 rue Lucie Aubrac, Plaine de Lalanne,

47190 AIGUILLON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce AGEN.

AZNAR-TABUENCA Chloé
L23VE08793

CLÔTURES

SCI TOULOUSAINE ET DE GASCOGNE, SCI en liquidation. Capital : 15.244,90 €. Siège social : 8 rue de l'Ecluse, 47300 Villeneuve-sur-Lot. 420 277 832 RCS AGEN. Aux termes de délibérations en date du 31/12/2022, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bernard Poullélaouen, demeurant 8 rue de l'Ecluse, 47300 Villeneuve-sur-Lot, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au RCS, et la société sera radiée dudit registre. Pour avis.

L23VE08003

SCI DE LOMAGNE LA TRIDE, SCI en liquidation. Capital : 90.000 €. Siège social : 8 rue de l'Ecluse, 47300 Villeneuve-sur-Lot. 430 170 167 RCS AGEN. Aux termes de délibérations en date du 31/12/2022, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bernard Poullélaouen, demeurant 8 rue de l'Ecluse, 47300 Villeneuve-sur-Lot, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au RCS, et la société sera radiée dudit registre. Pour avis.

L23VE08004



L'Assemblée Générale de la SCI DESCÉLIERS Société en liquidation, Société civile immobilière au capital de 1 000 euros dont le siège social et siège de liquidation sont au Lieudit Couderc 47440 PAILLOLES, immatriculée sous le numéro 393 287 552 RCS AGEN, réunie le 30/06/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Cécile ROEDER, demeurant 945 route de Bergès 47160 VILLEFRANCHE DU QUEYRAN, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au RCS. Pour avis

L23VE08773



DOCTEURS BORD-CAZALS-SEILLAN. Spécialistes en maladies de l'appareil digestif. Société civile professionnelle en liquidation au capital de 320.142,94 euros. Siège social 1 Rue du Docteur et Madame DELMAS 47000 AGEN. Siège de la liquidation 1 Rue du Docteur et Madame DELMAS 47000 AGEN. 325 032 555 RCS AGEN. **AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION**. L'Assemblée Générale réunie le 28 décembre 2022 à 21 heures a approuvé le compte définitif de liquidation déchargé le Dr Jean CAZALS demeurant au 280 Route d'Escouteben 47510 FOULAYRONNES le Dr Sébastien SEILLAN demeurant au 5 Allée de Flottis 47510 FOULAYRONNES et le Dr Pierre-Etienne BORD demeurant

au 11 Cours Victor Hugo 47000 AGEN de leur mandat de liquidateurs donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. L'Assemblée Générale a désigné les 3 personnes sus-désignées en qualité de mandataires ad hoc chargés de représenter la Société et prendre toutes décisions en son nom une fois la clôture de sa liquidation prononcée et les formalités de publicité légale achevées. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Les Liquidateurs

L23VE08788



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

VIGUE FRERES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 23 172,25€
Siège : 7, allée Joseph Lacroix
47550 BOE
025 920 323 RCS AGEN

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGO du 28 février 2023, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au RCS de AGEN.

L23VE08835



SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE ALEXANDRE JULIE
Société civile en liquidation
Au capital de 1 524 euros
Siège social : AGEN
47000 48 boulevard Pelletan
Siège de liquidation : Cambettes
47240 LAFOX
411449200 RCS AGEN

L'Assemblée Générale réunie le 2 aout 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation clos le 31/12/2022, déchargé Madame Catherine PION, demeurant Cambettes 47240 LAFOX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter 31/12/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23VE08909

REGIMES MATRIMONIAUX

Avis est donné du changement de régime matrimonial entre **M. Olivier Victor, Emile TANGUY**, né à FALAISE (14700), le 12 juin 1956 et **Mme Corinne Simone MORNIER**, née à PARIS 13^{ème} arrondissement (75013), le 15 mai 1963, demeurant ensemble à AGEN (47000), 4 rue Montesquieu, mariés à la Mairie de RIMEIZE (48200), le 22 mai 1999, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me RIVOIRE-LETELLIER, notaire à CLERMONT FERRAND, le 26 avril 1999, pour adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Clémence ESCAFFRE, notaire à AGEN, le 28 septembre 2023.

Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus ou domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de 3 mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

POUR AVIS

Maître Clémence ESCAFFRE
L23VE08906

AUTRES ANNONCES



SELARL ANNE-LAURE ANGLADE

Place José Bès - BP 24
47700 CASTELJALOUX
05 53 93 01 30

annelaure.anglade@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 mars 2015,

Madame Raymonde LAGUE, en son vivant retraitée, **veuve** de Monsieur Jean **LAFOURCADE**, demeurant à TONNEINS (47400) 16 rue de Labryère EHPAD ZOP-POLA, née à COURS-LES-BAINS (33690), le 14 janvier 1934, décédée à MARMANDE (47200) (FRANCE), le 25 juillet 2023,

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, le 15 septembre 2023, duquel il résulte que le légataire rempli les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire à CASTELJALOUX (47700), référence CRPCEN : 47035, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE08890

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST EST HABILITÉE DANS LES DÉPARTEMENTS 24, 47, 64 ET 65

ÉGALEMENT NOUS PUBLIONS VOS ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

DIVA FLORA
Société par actions simplifiée
au capital de 70 000 euros
Siège social : 9, Rue CONDE
Bureau 3 33000 BORDEAUX
RNE/RCS BORDEAUX 918 702 796

Aux termes des décisions unanimes du 31 août 2023, les associés de la société par actions simplifiée DIVA FLORA ont décidé de transférer le siège social du 9, Rue CONDE Bureau 3 - 33000 BORDEAUX à l'AGROPOLE Damazan, Cellule n° 7, 282, Avenue de la Confluence -47 160 DAMAZAN, à compter rétroactivement du 1^{er} août 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 918 702 796 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN.

Président : Monsieur Frédéric BAROIN, demeurant au 2, rue Bourgneuf, Le Clos Emilie, 92160 ANTONY.

POUR AVIS
Le Président

L23VE08414



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération en date du 3 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SARL PONCINI REYNIER ASSURANCES, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, dont le siège social est sis 20 Place du Marché 47120 DURAS, immatriculée au RCS d'AGEN (47) sous le numéro 504 739 947, a décidé de remplacer à compter du 3 août 2023 la dénomination sociale «PONCINI REYNIER ASSURANCES» par «PONCINI CAMI ASSURANCES & PATRIMOINE» et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23VE08705



**SELARL BERNARD-
DELAGE-RECONDO**
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

GFA ORJ
groupement foncier agricole au capital de 1 200 €
Siège social : MEZIN (47170) 3005 Route de Nerac
RCS d'AGEN n°914 216 445

Suivant acte reçu par Me François BERNARD, le 28.07.2023, les associés de la société dénommée GFA ORJ ont accepté la démission de Mr CHAPOLARD Romain aux fonctions de co-gérant à compter du 28.07.2023

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis Le notaire

L23VE08955

ABONNEZ VOUS

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

ALL INVESTA
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social: 1 bis, impasse de l'Hydro 64200 Arcangues

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/09/2023 il a été constitué la EURL, ALL INVESTA

Capital : 1000 Euros.
Siège social : 1 bis, impasse de l'Hydro 64200 Arcangues

Objet social : Toutes activités de conseils dans le secteur immobilier, en ce compris le conseil en structuration de financements de projets immobiliers ; toutes activités d'intermédiaire (i) en opérations de banque et services de paiement et (ii) en transactions immobilières.

Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Amaro Silvério GONÇALVES ROSA, demeurant 1 bis, impasse de l'Hydro à Arcangues (64200)

La société sera immatriculée au RCS de Bayonne

L23VE08794



DUPOUY & ASSOCIÉS
Hossegor - Tarnos (40)
Biarritz - Bayonne - Pau (64)
Juillan - Ossun (65)

Aux termes d'un acte authentique reçu le 26/09/2023 par Maître Claire BRUMONT, Notaire à BAYONNE (64100) - 30 rue Lormand, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CHAMPELAIN
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport et la propriété de tous biens, droits mobiliers et immobiliers et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers

Siège social : 2 rue Tour de Sault, 64100 BAYONNE
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Gérance : BOULDENEGE, SARL au capital de 310 000 euros, ayant son siège social 2 rue Tour de Sault, 64100 BAYONNE au RCS de BAYONNE

Pour avis
le notaire

L23VE08891

Aux termes d'un ASSP en date du 29/09/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WINEREEF INTERNATIONAL

Objet social : La commercialisation et la promotion du procédé de vinification sous-marin breveté dénommé Winereef à l'international La création et la coordination des différents projets labellisés Winereef à l'international. La mise en oeuvre et la supervision des accords techniques, commerciaux et juridiques y afférents. La conception de projets et notamment de wineries sous-marines et terrestres liées au procédé de vinification sous-marin ainsi que l'assistance à maîtrise d'ouvrage desdits projets.

Siège social : 14 avenue du Parc d'Hiver, 64200 BIARRITZ
Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Président : M. POIRMEUR Emmanuel, demeurant 4 rue du Maréchal Harispe, 64500 SAINT JEAN DE LUZ.

Directeur général : M. MONTOURO Miguel, demeurant 14 avenue du Parc d'Hiver, 64200 BIARRITZ

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : Cession d'actions libres entre associés et soumise à agrément à des tiers

Pour avis
Emmanuel POIRMEUR

L23VE08898

Aux termes d'un ASSP en date du 30/09/2023, il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCM INDAR GOXOA**

Objet social : Exercice libéral de la profession de masseur-kinésithérapeute

Siège social : 49 chemin des chênes, 64210 AHETZE

Capital : 120 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BAYONNE

Co-gérance : Monsieur SAINT-MACARY Baptiste, demeurant 300 Chemin de Larrun alde, 64310 ASCAIN et Monsieur FORTIN Fabrice, demeurant 92 chemin Dufau, 64210 GUETHARY

L23VE08980

MODIFICATIONS



**SIGMA EXPERT
CONSEIL**
Société d'Expertise-comptable et de Commissariat aux comptes
9 Cours Louis Blanc
33110 LE BOUSCAT
Tel : 05 57 93 81 60
contact@sigma-ec.fr

EFFICIENCY O&C

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 56 Rue de Caplande
33470 LE TEICH
899 263 143 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Juillet 2023 :

Le siège social a été transféré à 860 Gaineko Bidea 64120 ILHARRE, à compter du 31 Juillet 2023.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 899 263 143 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L23VE07918



**CABINET
STEPHANE CHAPUS**
51 Avenue Du Général de
Gaulle
33650 La Brède

VITRAGE AUTOMOBILE ANGLLET

EUURL au capital de 1 000 €
Siège social : 22 RTE DE PITOYS
ZONE DE MAIGNON
64600 ANGLLET
RCS de BAYONNE n°915 355 655

L'AGE du 01/09/2023 a décidé à compter du 01/09/2023 de nommer en qualité de co-gérante MmeDJOUADI Sonia, de-

meurant 22 Route de Pitoys, Zone de Maignon, 64600 ANGLLET

Modification au RCS de BAYONNE

Pour avis

Le gérant

L23VE08613

AVRIL DAMIEN
Société à responsabilité limitée à Associé Unique
Au capital de 1 000 €
Siège social : 267 Chemin d'Etaldea - 64990 MOUGUERRE
RCS BAYONNE 830 722 559

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une AGE du 19 septembre 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 267 Chemin d'Etaldea - 64990 MOUGUERRE au ZAC DUBOSCOA II - cellule n°2, 210 Rue OFIZIALEEN Herrixkako BIDEA - 64990 VILLEFRANQUE, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Bayonne.
L23VE08706

AUBRELIA

SARL au capital de 1.330.000 €
47 avenue Lakanal 33110 LE BOUSCAT
908 520 695 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGM du 30/06/23, il a été décidé de transférer le siège social au 69 avenue du Maréchal Juin 64200 Biarritz, à compter du 30/06/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le gérant demeure Monsieur Tanguy Dousau de Bazignan demeurant 9 allée des Jardins de Valencia 64200 Biarritz. Modification au RCS de Bordeaux. Nouvelle immatriculation au RCS de Bayonne.

Pour avis,

L23VE08713



DUPOUY ET ASSOCIÉS
Hossegor - Tarnos (40)
Biarritz - Bayonne - Pau (64)
Juillan - Ossun (65)

AKA

SAS au capital de 1 500 €

Siège social : 2 chemin des Augas

64320 IDRON

RCS de PAU N° SIREN 914 036 678

L'AGE du 21/09/2023 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement AKA qui devient à compter du 21/09/2023 :

ANKLAL IMMO
L'article article 3 «Dénomination» des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de PAU.
Pour avis
Le notaire

L23VE08786

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE
VOUS RÉPOND AU :

05 56 81 17 32



SNOOPDUCK

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000,00 euros
Siège social :
Résidence La Prairie - Bâtiment Les Roses
6, avenue du Président JF Kennedy
64200 BIARRITZ
RCS BAYONNE 850 421 710

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 27/09/2023, la collectivité des associés de la Société a décidé l'augmentation de capital d'une somme de 240 000,00 euros par voie d'apports en numéraire, et modifié en conséquences les statuts rendant obligatoires les mentions suivantes :

• Ancien capital :

CINQ MILLE EUROS (5 000,00 €) ;

• Nouveau capital :

DEUX CENT QUARANTE CINQ MILLE EUROS (245 000,00 €).

Pour avis, la Gérance

L23VE08836



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

CIDRERIE LESCAR
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 5 000 Euros
Siège social : 37 Avenue de Pau
64230 LESCAR
RCS PAU : 513 412 031

TRANSFORMATION EN SAS

Par AGE en date du 20/06/2023, il a été décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce même jour. Monsieur Christian BACARDATS, demeurant à BAYONNE (64100) 3 Rue Bernadou a été nommé Président de la Société pour une durée illimitée à compter du 20/06/2023 après avoir mis un terme à son mandat de Gérant.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BAYONNE.
L23VE08878

BILTOKI TALENCE

SAS au capital de 322.396 €
Siège social : 9b rue Paul Courbin
64600 ANGLET
914 885 249 RCS BAYONNE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

L23VE08886

CARTEN ORTHEZ by autosphere
SAS au capital de 57 000€
Route de Bayonne Quartier Castetarbe
64300 ORTHEZ
RCS PAU 096380118

Le 30/06/2023 l'associé unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société SALUSTRO REYDEL.
L23VE08948

ABONNEZ VOUS

DATA PRINT

SARL au capital de 350.000 €
47 avenue Lakanal
33110 LE BOUSCAT
679 804 971 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGM du 30/06/23, il a été décidé de transférer le siège social au 69 avenue du Maréchal Juin 64200 Biarritz, à compter du 30/06/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le gérant demeure Monsieur Cédric Doussau de Bazignan demeurant 3, rue des rosiers 64600 Anglet. Modification au RCS de Bordeaux. Nouvelle immatriculation au RCS de Bayonne.

Pour avis,

L23VE08957

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
3 Cours Jardin Public
64270 Salies-de-Béarn

AMBULANCES SERVICES PUYOO

SARL au capital de 5.000 euros
Siège social : 550 Impasse du Coutot
64270 Puyoo
902 239 771 RCS Pau

Aux termes d'une délibération en date du 3 août 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
L23VE08982

Par décisions unanimes des associés du 21.07.2023 et décisions de la gérance du 13.9.2023 de la société **ENTREPRISE ZEFERINO SARL** au capital de 250.510 euros sise 215 chemin de Laharague 64990 lahonce 882 486 574 RCS Bayonne :

- Il a été décidé la réduction de capital par voie de rachat des 49 parts sociales par la société, ainsi le capital social est ramené à la somme de 250 510 euros.

- Il a été réalisé une augmentation de capital d'une somme de 13.490 euros par création de 1349 parts sociales nouvelles pour le porter à 264.000 euros divisé en 26.400 parts sociales

Les articles 6,7 et 8 des statuts ont été modifiés.

RCS Bayonne.

L23VE08992

DISSOLUTIONS

CECILE DELMAS
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social : 3 bis route de Bayonne,
64140 BILLERE
839 940 905 RCS PAU

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Cécile DELMAS, demeurant 12 rue Latapie, 64000 PAU, ancienne Présidente de la Société, a été nommée en qualité de liquidatrice, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à BILLERE (64140), 3 bis route de Bayonne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de PAU.

Pour avis

La Liquidatrice

L23VE08742

SCI VILLA PYRENE
SARL au capital de 10,00 euros
Siège social : 7 rue des Bois 64140 LONS
RCS n°531492957- RCS Pau

DISSOLUTION

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 26 septembre 2023 la dissolution anticipée de la SCI VILLA PYRENE à compter du 30 Septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Robert Ayme demeurant à 7 rue des Bois 64140 LONS à compter de la même date.

L'associé a conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue des Bois 64140 LONS qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Pau.

Pour avis et mention

Le liquidateur

L23VE08779

REGIMES MATRIMONIAUX



Notaires

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Notaire associé de la SARL «Ayméric AGNES, Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Pierre-Adrien MUNIER, No-

taires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, CRPCEN 33138, le 22 septembre 2023, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Rémy Guillaume Marie **GOU-LESQUE**, retraité de la Défense, et Madame Sylvie **CHERBAVAZ**, retraitée de la défense, demeurant ensemble à ARBERATS-SILLEGUE (64120) rue 24-26 route Principale.

Monsieur est né à NARBONNE (11100) le 19 août 1960,

Madame est née à NICE (06000) le 5 octobre 1961.

Mariés à la mairie de SAINT-SATURIN-D'APT (84490) le 19 août 1989 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE08905

LA VIE ÉCONOMIQUE

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

MODIFICATIONS

CSA EXPERTISE
23 bd du lapacca
65100 LOURDES

INFO-REPRODUCTION
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 8 000 euros
Siège social : 23 Boulevard du Lapacca 65100 LOURDES

RCS TARBES 324 937 325
AVIS DE MODIFICATION
Aux termes d'une décision en date du 20/09/2023, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Christian SALLES de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance.

L23VE08758

MADA SPICY

SAS à capital variable
Capital souscrit : 100 €
Siège social : Castelnau-rivière-basse (65700) Quartier de la Gare
RCS TARBES : 839 696 747

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 10 janvier 2022 devenue irrévocable, la Cour d'appel de Pau a ordonné la révocation de Monsieur Cédric Deveugle de ses fonctions de directeur général de la société, laquelle prend effet à compter de ce même jour.

Pour avis

RCS de Tarbes

L23VE08807

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS
**APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTE**

LA PARUTION
DANS NOTRE JOURNAL
D'ANNONCES LÉGALES
VOUS ASSURE :



LA PUBLICATION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES
AVEC UNE PARUTION À **PRIX RÉDUIT**
QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD**,
Noëlie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,
Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,
Nelly **BETAÏLE**, Jonathan **BITEAU**, Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**, Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE**, Bérengère **BOSI**,
Maxime **FAYOLLE**, Charlène **LERMITE**, Marie **LEMAITRE** & Marie-Amélie **HUSSON**

Photographe : Louis **PIQUEMIL**Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER**Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**Assistante communication digitale :
Magalie **RICCETTI**Responsable annonces légales :
Emmanuelle **GESLAIN**Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**Service commercial annonces légales :
Christophe **CLERTEAU**

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routeur : **IGS****(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)**Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



Agenda d'octobre 2023

DIMANCHE 15 OCTOBRE

- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de septembre payés en septembre ou octobre.

- **Employeurs de moins de 11 salariés** ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations à l'Urssaf : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de juillet à septembre.

LUNDI 16 OCTOBRE

- **Taxe foncière** : date limite de paiement par chèque ou virement de la taxe lorsque son montant n'excède pas 300 euros. Le télépaiement est obligatoire lorsque la somme excède 300 euros. À défaut, le contribuable encourt une majoration de 0,2 % de sa taxe foncière.

SAMEDI 21 OCTOBRE

- **Taxe foncière** : date limite de paiement par voie dématérialisée (paiement en ligne, prélèvement à l'échéance...) pour les contribuables non mensualisés lorsque le montant de la taxe est supérieur à 300 euros. Le paiement est débité sur le compte bancaire à partir du 26 octobre 2023.

JOURS OUVRABLES

26 JOURS

JOURS OUVRÉS

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE

22 JOURS

FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI

21 JOURS

MERCREDI 25 OCTOBRE

- **Employeurs** : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arcco sur les salaires de septembre.

- **Employeurs de neuf salariés au plus** au paiement trimestriel : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arcco sur les salaires du 3^e trimestre.

DIMANCHE 29 OCTOBRE

- Passage à **l'heure d'hiver** à partir de 3 h. L'horaire est retardé d'une heure jusqu'au dimanche 31 mars 2024.

MARDI 31 OCTOBRE

- Travailleurs indépendants au régime **micro-entreprise** : déclaration du chiffre d'affaires de septembre ou du 3^e trimestre et paiement des **cotisations sociales**.

DÉLAIS VARIABLES

- Entreprises au **régime réel normal de TVA** : déclaration CA3 et paiement de la TVA due au titre du mois de septembre.

Paiement de la TVA au titre du troisième trimestre pour les entreprises acquittant moins de 4 000 euros de TVA annuelle et ayant opté pour le paiement trimestriel.

- Éventuellement, demande de remboursement mensuel ou trimestriel de **crédit de TVA**. ■



TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 074,02	-2,2%	9,3%	22,6%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 379,16	-2,3%	8,2%	21,2%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 129,18	-2,5%	8,8%	23,5%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 284,61	-2,7%	11,6%	17,2%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	14 588,05	-2,4%	33,3%	29,6%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 625,72	3,9%	2,3%	8,6%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 255,87	-2,4%	9,6%	24,8%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 953,70	0,0%	2,1%	8,7%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 315,05	2,2%	23,8%	22,3%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 102,27	1,2%	0,4%	1,7%	3 395,00	3 064,08	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,45	-1,1%	-0,7%	26,2%	14,28	13,40	-
ARVERNE GROUP SA	10,35	4,5%	5,1%	3,5%	11,50	9,65	-
ASHLER ET MANSON	3,40	0,0%	-25,1%	20,6%	4,58	3,40	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,39	-42,0%	110,0%	129,4%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	67,50	2,3%	15,4%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	450,00	-5,9%	-5,1%	5,1%	530,00	450,00	8,4%
EAUX DE ROYAN	86,00	-3,4%	4,2%	-2,3%	94,00	76,50	7,1%
EUROPLASMA	0,01	-80,8%	-98,3%	-99,6%	2,38	0,01	-
FERMENTALG	0,49	-24,1%	-68,1%	-73,4%	1,66	0,49	-
GASCOGNE	3,57	-11,6%	-20,1%	10,9%	4,48	3,57	-
GPE BERKEM	3,04	-27,6%	-37,2%	-61,2%	7,12	3,04	-
GPE PAROT (AUTO)	2,40	20,0%	12,1%	43,3%	2,40	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	15,20	-11,9%	-27,3%	-39,9%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,20	-3,1%	19,8%	29,1%	15,85	11,90	-
I.CERAM	3,10	-42,6%	-69,6%	-71,8%	13,95	3,10	-
I2S	5,15	-9,6%	-15,6%	-2,8%	6,45	4,84	2,7%
IMMERSION	2,44	1,7%	-4,7%	-53,1%	4,60	2,28	-
IMPLANET	0,07	-52,2%	-58,4%	-54,5%	0,26	0,07	-
KLARSEN DATA	3,34	-4,0%	116,9%	61,4%	3,86	1,47	-
LECTRA	24,40	-13,5%	-30,7%	-14,7%	40,70	24,40	2,0%
LEGRAND	84,82	-4,8%	13,4%	28,4%	93,00	75,22	2,2%
MON COURTIER ENERGIE	7,85	-16,6%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,09	-30,8%	-77,5%	#DIV/0!	0,44	0,08	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	11,9%	2,46	1,20	-
OENEO	13,90	0,4%	-0,7%	-3,5%	15,50	12,85	2,5%
POUJOLAT	20,90	-19,6%	-24,8%	-0,5%	32,60	20,90	1,5%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	4,76	-14,7%	44,2%	13,3%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	5,32	21,2%	47,8%	4,3%	5,70	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Artelandes

L'art pour tous

Le collectif d'artistes Artelandes s'installe dans un local à Amou et développe son activité d'artothèque visant à rendre l'art accessible à tous en milieu rural.

Par Anne TAUTOU

C'est une nouvelle étape et pas des moindres pour ce collectif d'artistes des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. En juin, il a emménagé dans un local mis à disposition par la commune d'Amou. « C'est une grande chance pour nous. On peut dorénavant présenter les œuvres en location qui n'étaient jusqu'alors visibles que sur notre catalogue en ligne, et organiser des stages et des ateliers. Et bientôt, nous aurons un espace de 70 m² rénové par la ville grâce au programme Petites villes de demain », indique l'artiste Nancy Lopez à l'origine du projet.

En 2018, elle a l'idée de monter une artothèque virtuelle pour louer des tableaux et sculptures, avec un triple objectif : faire connaître les artistes locaux, leur assurer un minimum de revenus et rendre l'art accessible à des « publics éloignés du monde traditionnel des arts plastiques ».

LE RELAIS DES MÉDIATHÈQUES

Aujourd'hui, le collectif se compose de 60 adhérents parmi lesquels 44 artistes de toutes disciplines. Artelandes organise aussi des expositions en médiathèques, galeries municipales ou associatives et



© Denis Thelliet



© Didier Fasensieux



© Alain Gosselin



© Christine Dupont

travaille depuis janvier avec la médiathèque du Pays morcenais. « Elle loue nos œuvres pour les mettre en prêt. Ainsi elle n'a pas besoin de se créer un fonds d'art et en plus, nous renouvelons le catalogue régulièrement. On espère développer ce type de partenariat avec d'autres établissements. »

En parallèle, soutenue par le Crédit Agricole (3 000 euros), la région Nouvelle-Aquitaine (2 000 euros), l'Agence régionale de santé (1 500 euros) et la communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys (600 euros), l'association a créé une exposition itinérante multi-sensorielle qu'elle présentera à l'automne à l'Ehpad La Chênaie de Saint-Vincent-de-Tyrosse et à la galerie municipale d'Aire-sur-l'Adour. ■

www.artelandes.fr